

COMMENT L'EGLISE EVANGELIQUE HAÏTIENNE DOIT-ELLE S'ENGAGER DAVANTAGE ET PLUS EFFICACEMENT DANS LES QUESTIONS D'EQUILIBRE AU FOYER FAMILIAL DANS LE MONDE EVANGELIQUE HAÏTIEN ?

UN PROJET DE THESE SOUMIS A LA FACULTE DE GORDON-CONWELL THEOLOGICAL SEMINARY

EN ACCOMPLISSEMENT PARTIEL DES EXIGENCES POUR LE GRADE DE DOCTEUR EN MINISTERE DE L'EGLISE

PAR

JOSEPH SIMON MILIEN

Mai 2016

Dédicace

Tout l'honneur nous revient de devoir dédier cette œuvre à notre Dieu Trinitaire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui a fait de nous ce que nous sommes,nous relevant de la poussière et du fumier, pour nous faire nous asseoir avec les grands,en nous dotant de sa Grâce et en nous saturant de ses incommensurables grâces et bénédictions ; à notre chère digne et combien noble épouse, notre chère moitié, pour ne pas dire notre chère toute, notre magnifique et superbe aide semblable à nous, Mireille Adolphe Milien, qui est, après Notre Seigneur, notre appui, notre secours,notre support, spirituellement, moralement et matériellement ; à nos affectueux enfants : Jean Daniel et Ruth Silotte Millien Rivette et nos petits-enfants Samuel et Jemima ; Séphora Ulcéna et Nathanaël Ramène Millien et nos petits-enfants Lydie Laya, Anne Séphora et Gabrielle Esther ; Marie Moïse Millien, Josué Joël Millien, et nos frère et sœur de sang, Joseph Millien et famille élargie et Genèse Millien Pierre et famille élargie ; à notre belle-sœur, Ghislaine Adolphe ; à nos neveu et nièce, Marc et Marie-Frédérique Larose Curtis et leur fille Chloé,tous nos co-ouvriers à leur façon.

Table des Matières

Avant-Propos

Lorsque,au seuil de la première année du programme d'étude, qu'on appelle Résidence 1 conformément aux exigences du Séminaire,il nous a été requis la formulation en bonne et due forme de notre question de recherchedans le cadre de l'élaboration de notre thèse,le thème Equilibre au Foyer Familial nous est venu à l'esprit quasi automatiquement On eût dit la résultante régulière d'une série de situations vécues ou observées dans la vie familiale, qui constituent des indicateurs de malaise, d'anomalie, voire de déséquilibre au foyer familial. C'est le cas, par exemple, du foyer familial d un de nos oncles qui a été menacé de rupture, par ce que la conjointe était convaincue que son conjoint était coupable d'infidélité conjugale. C' est encore le cas du foyer familial d'un autre de nos oncles, qui est passé du type de famille biparentale à celui de famille monoparentale, du fait que l'époux, qui aimait bien son épouse, avait disparu de la localité où vivait la famille et s'était enfui dans un pays étranger, et là il a séjourné pendant environ vingt ans, à partir du moment où il était avéré pour lui et sa communauté que sa femme menait une vie d'adultère. C' est également le cas du foyer conjugal d'un ministre de l'Evangile, qui s'est détruit le soir même de son aménagement, pendant la cérémonie nuptiale, le ministre, après la prière de consécration, laissant sa femme assise toute seule, se postant à la porte d'entrée de la salle de cérémonie, refusant le verre de champagne traditionnel qu'on lui offrait et refusant d'accompagner sa femme à la maison nuptiale. Interrogé sur son comportement inédit, le ministre se contenta d'avancer qu'il n'est pas disposé à vivre avec une femme qu'il n'aime pas, et qui était pourtant enceinte de lui

Autant de cacophonies et tant d' autres non évoquées ici , dans le concert du foyer familial, qui nous ont incité à vouloir pousser davantage notre curiosité, aux fins de mieux comprendre ce qui se passe dans l' univers du foyer familial et d'être en mesure proposer à l'adresse du monde évangélique haïtien un plan de bataille, un plan de redressement subséquent, en terme de prophylaxie et de thérapie. Et notre mérite aura été de produire une œuvre qui soit utile à la communauté.Et grande alors sera notre satisfaction.

Remerciements

Le plus pesant tribut de remerciements, nous le devons à notre puissant Dieu Trinitaire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui a mobilisé toutes les ressources requises du ciel et de la terre pour nous extraire de la poussière et du fumier et nous hisser à la hauteur des grands de son peuple. Des tribus de remerciements, nous les devons aussi à Dr. James Beaty et au staff du Church of God Pentecostal Theological Seminary, qui nous ont aidé à acquérir la maïtrise en Ministère de l'Eglise, ainsi que l'équivalence de la maïtrise en divinité ; aux hauts dignitaires et au staff de Gordon-Conwell Theological Seminary, dont Dr. David Currie, Mme. Bridget Erickson, Dr. Karen E. Mason, Dr. Carlot D. Célesttin, Dr. Jay Saint Fort, qui nous ont largement ouvert les portes du Séminaire et nous ont grandement facilité la tâche dans le cadre de ce programme de Doctorat ; au Surintendant de la Mission de l'Eglise de Dieu en Haïti, bishop Jean Frède Bourdeau et au Doyen du Séminaire Théologique de l' Eglise de Dieu en Haïti, bishop Joël Vibert, qui nous ont aidé, notamment en terme de formalités académiques ; au Docteur Alain Charles et à sa femme Magdala Thomas Charles, qui ont permis l'acheminement jusqu'à nous des ouvrages commandés ; aubishop Michel Louis, à sa famille et à l' église Pentecôte libre de Boston pour leur hospitalité et leur appui institutionnel; au Dr. Othon Noël et l'église de Dieu de Boston pour leur appui institutionnel; aux époux bishops Andrée Manoli et André Marcelin pour leur support spirituel et moral; au bishop Régnel Louis et l' église de Dieu de la Rue du Centre, et au bishop Joseph Yves Stimphat et l'église de Dieu de Poste-Marchand pour leur support instititutionnel; au bishop Pierre

Bioche Abraham, au Rév.Jean Robert Timothée et l' église de Dieu de Christ-Roi / Sinaï, au bishop Dorcilus Jaccilien et l'église de Dieu de Léogane, au bishop Leptune Avril l'église de Dieu de Fond-de-Boudin, au Rév. Richard Ricardo, aux Rév. Jean Donnal Renélic et Nathanaël R. Millien, à sœur Nancy Sénatus, à sœur Marie Moïse Millien pour leur active participation au processus de collecte de données et de formatage sur le foyer familial; aux Révs. Emile Sainvil, Smith Altidor, Durocher Dorcély et au frère Edouarsaint pour leur active participation au mécanisme de test de questionnaire d'enquête; à sœur Rachelle Alexandre, Rév. Nathanael R. Millien, sœur Marie Moise Millien, Josué Joël Millien pour leur importante contribution aux opérations de saisie de données et de traitement de texte; et à tous ceux et à toutes celles, personnes ou institutions, qui d'une manière ou d'une autre nous ont aidés à atteindre la cîme de cette montagne. Toute la gloire est à Dieu !!!

Abréviations

- CAPEFOF : Cellule d'Action Pour l'Equilibre au Foyer Familial
- ECVH : Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti
- EMMUS : Enquêtes Mortalité Morbidité et Utilisation de Services
- FE : Famille d'Eglise
- IHSI : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
- INSEE : Instltut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- RE : Responsable d'Eglise
- SIDA : Syndrome Immunodéficitaire Acquis
- U E : Union Européenne
- USA : United States of America (Etats Unis d'Amérique)

Résumé exécutif

Nous faire une idée suffisamment claire sur ce qui se passe dans l'univers du foyer familial, nous renseigner valablement sur d'éventuelles anomalies qui s'y observeraient, leurs causes et leurs effets, considérer la façon dont l'Eglise s'y engage et doit s'y engager, aux fins d'arriver à renverser la vapeur, de manière adéquate et durable, tel a été le motif de notre étude. Et la visite de statistiques mondiales traitant de phénomènes sociaux liés au foyer familial nous a permis de comprendre, par exemple,que le taux brut de nuptialité au niveau des 27 pays de l'Union Européenne est passé de 7.9 mariages pour 1000 habitants en 1970 à 4.4 en 2010; que selon l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique(IHSI), en 1982 le ratio mariés / placés en Haïti était de 1:1.8.

Dans le même ordre d'idées, nous avons compris aussi qu'aux USA, approximativement 25% d' hommes 15% de femmes sous enquête ont révélé avoir eu des relations sexuelles en dehors du mariage; que selon une enquête de l'OMS, sur 24000 personnes de dix pays, entre 15 et 70 % de femmes interrogées déclarent avoir été l' objet de violence conjugale; qu'en Haïti, une enquête d'EMMUS 2000 révèle que plus de 49% des femmes sous étude déclarent avoir affronté la violence conjugale; qu'aux USA, selon une étude, le nombre de familles monoparentales a doublé et qu' en Haïti, selon l'IHSI, pour un univers de 7186 ménages on compte 26.9 % de familles nucléaires, 11.6 % de familles monoparentales , 36.7 % de familles élargies.

Ce dysfonctionnement flagrant du système familial nous a incité à avoir recours à un référentiel biblique et théologique relatif au foyer familial.Et nous avons alors compris que la crise au sein de la famille humaine peut être due au non respect du code divin de conduite du foyer familial, stipulant entre autres la fidélité conjugale, l'amour du mari, la soumission de la femme et l'obéissance des enfants, prescrits fortement relayés par la littérature y afférente.

Et un zoom sur 18 familles relevant de 3 églises en Haïti a révélé la prévalence de la famille élargie sur la famille nucléaire, le taux relativement élevé du système familial monoparental, le poids élevé des problèmes matériels sur le foyer (alimentation, logement, santé, éducation), comportement moral et spirituel anormal du mari, insuffisance et pas assez d'adéquation de l'accompagnement des familles par l'Eglise. Pour répondre aux besoins déjà perçus et à ceux à percevoir en termes de l'accompagnement en question, nous avons compris la nécessité pour l'Eglise évangélique haïtienne de mettre en place une structure permanente d'action, qui pourrait s'appeler: Cellule d'Action Pour l'Equilibre au Foyer Familial (CAPEFOF). Ce mouvement pourrait être initié par la Mission de l'Eglise de Dieu en Haïti sous une envergure dénominationnelle pour devenir par la suite un mouvement interdénominationnel. Toujours est-il qu'il y a lieu d'agir d' une manière ou d' une autre.

INTRODUCTION

Le traité mosaïque sur l'origine et la description de l'univers, tel que présenté dans les deux premiers chapitres de Genèse, fait dérouler devant nous un impressionnant univers doté d'une structure qui semble dépasser nos capacités d'appréhension et d'un mode de fonctionnement dont les contours et les méandres appellent mille fois nos réflexions. Il s'agit en réalité d'un "méga système", c'est-à-dire un système géant, constitué essentiellement de "méso système", c'est-à-dire un système de taille moyenne, de "micro système", voire d'oligo-systèmes (systèmes de très petite taille), qui évoluent merveilleusement en pleine harmonie et en parfait équilibre. Cette harmonie et cet équilibre sont constatés et démontrés, soit en ce qui concerne l'atome, formé d'un noyau chargé positivement avec ses protons, ses neutrons, et d'un nuage électronique chargé négativement ; soit en ce qui concerne la cellule, armée de son noyau et de son cytoplasme ; soit en ce qui à trait à notre système solaire doté d'un soleil entrainant avec lui dans ses mouvements de rotation et de révolution dix planètes, dont la terre, qui lui sont régulièrement et constamment loyales ; soit en ce qui se réfère à la galaxie, système stellaire contenant une centaine de milliards d'étoiles, dont notre soleil.

A cet effet, des observateurs objectifs et avisés, quelle que soit leur position quant à l'origine de ce méga-système, admettront sans hésitation que règnent en son sein une harmonie et un équilibre qui se manifestent notamment par l'existence avérée

de la matière, du cycle vital, de l'alternance du jour et de la nuit et de la gravitation universelle.

Si nous écartons maintenant nos télescopes du monde physique pour focaliser le monde social, nous capterons d'abord les images de l'humanité, puis celles des nations et des peuples constitutifs et enfin la famille, que l'on est quasi unanime à admettre comme étant la cellule de base de la société, exception faite notamment de certains socialistes qui tendent à pratiquer une certaine discrimination à l'endroit de la famille, en jetant leur dévolu sur l'individu qu'ils prétendent prioriser.

A cet effet, il est évident que la Bible nous présente la famille comme l'unité basique de l'humanité lorsqu'elle fait état de la fondation du premier foyer humain, celui d'Adam et d'Eve (Genèse26-28), de l'éclosion de la première famille humaine avec Adam, Eve, Caïn et Abel (Genèse1,2), du bon comportement de la famille de Noë (Genèse 6 : 8-10), des familles de Jacob et de Joseph s'enfuyant en Egypte (Genèse 46 :8-27 ; Matthieu 2 :13-23), voire de la famille de Lot, qui s'est soldée lamentablement par la mort tragique de la femme, tandis que le mari s'est ravalé au niveau de l'inceste inconscient (Genèse 19 : 30-37).

Quant à la priorisation de l'individu dans la famille, elle a été observée particulièrement chez des socialistes de l'Etat d'Israël, au niveau des Kibboutzim. Dans le Kibboutz, où se pratique une forme de travail collectif et de vie collective, l'enfant une fois né était séparé de ses parents et pris en charge par le Kibboutz, ses parents ne pouvant passer avec lui que quelques heures par semaine. C'est une information que

nous avons de bonne main, durant notre séjour en Israël à l'Institut Afro- Asiatique de la Histadrout, en hiver 1976, lors de la visite d'un kibboutz. Une telle pratique semblait viser, peut-être sans en être conscient, la déstabilisation du foyer familial, la rupture ou le ramollissement des liens parents-enfants, tout en ouvrant une grande barrière pour l'entrée en grande pompe de l'immoralité et de l'impudicité. Aujourd'hui, les enfants de Kibboutz peuvent séjourner chez leurs parents. M Jacques Pain, de l'Université Paris X-Nanterre, qui a publié en Décembre 2007 l'article : "Ecole et Parenté : Socialiser l'école et la parentialiser", a opiné ainsi à la page 4 :

> Nous retrouvons le Kibboutz israélien première manière. Effectivement, puisque c'était une volonté Kibboutznick, et plus largement socialiste utopique, de se séparer des parents génétiques. D'autres pratiques, dans le monde occidental comme dans le monde oriental, dans le monde chrétien comme dans le monde non chrétien, tels les violences conjugales, l'infidélité conjugale, le divorce, ne cessent pas de menacer l'avenir de la cellule de base de la société qu'est la famille.

En tout cas, force est pour nous de noter qu'on eût dit qu'entre le physique et le social il y aurait deux poids et deux mesures. Autrement dit, l'harmonie et l'équilibre qui, en dépit de tout, prévalent dans l'univers physique depuis les microcosmes, c'est-à-dire les infiniment petits, comme l'atome, la cellule, jusqu'aux macrocosmes, c'est-à-dire grands, comme une étoile, une galaxie, sont difficilement observables dans

l'univers social et, par ricochet, dans la famille, au point que l'on parle aujourd'hui de déséquilibre dans la famille, dans le foyer familial.

Cette différence si flagrante, si évidente entre l'univers physique et l'univers social nous inquiète, appelle notre curiosité et nous incite à nous interroger de la sorte : que se passe-t-il, en réalité dans le monde social, plus spécifiquement dans le monde du foyer familial ? Ne convient-il pas pour nous de nous armer de nos lunettes d'investigateur pour nous introduire dans cet univers tant singulier aux fins de nous faire une idée suffisamment claire sur l' état des lieux de l'équilibre, en tâchant de nous renseigner particulièrement sur :

- L'état des lieux en termes de nuptialité et de divortialité
- Le comportement des conjoints dans le foyer familial
- La structure familiale

Une fois ces renseignements acquis, nous déclencherons la démarche subséquente, visant l'établissement de la légitimité d'un foyer familial, en mettant l'accent sur :

- L'origine et le but du foyer familial
- Les traits caractéristiques du foyer familial

Dans ce même ordre d'idées, en quête d'équité et de rationalité, nous nous évertuerons à passer en revue le champ des écrits sur le foyer familial, en considérant surtout :

- Le foyer familial : son origine, ses caractéristiquer et ses principes
- Des indicateurs de foyers conjugaux en déséquilibre
- L'Eglise et l'équilibre au foyer familial

Et cette randonnée nous intimera quasiment l'ordre de nous enquérir sur ce qui se passe dans notre pays, plus spécifiquement sur l'état de l'équilibre au foyer familial au sein de 18 familles d'église en Haïti, en référence à :

- Typologie de famille
- Problèmes affrontés
- Vie socio-spirituelle de famille
- Apport de l'Eglise à la famille

C'est alors que nous aurons une idée assez claire sur la situation du monde familial ciblé. C'est alors que nous serons à même d'esquisser le plan d'action approprié, en matière de prophylaxie et de thésapie.

Mais commençons par le commencement : quel est l'état des lieux de l'équilibre au foyer familial ?

CHAPITRE 1 :

ETAT DES LIEUX DE L'EQUILIBRE AU FOYER FAMILIAL

Nous savons que le terme équilibre, du latin aequilibrium (aequus, égal ; libra, balance, poids), évoque une situation où les forces en présence sont égales, où aucune d'elles ne surpasse les autres, ne l'emporte pas sur les autres. L'équilibre dans la famille, dans le foyer familial est ainsi une situation où les poids en présence, ceux du mari en présence de ceux de sa femme, ceux des parents en présence de ceux de leurs enfants, se comportent d'une façon si harmonieuse qu'il en résulte de la concorde, de l'entente et de la communion. Il y a alors déséquilibre dans le foyer familial lorsque les relations époux / épouses et parents / enfants sont tendus, lorsque règnent la discorde, la mésentente et la désunion.

Dans un article publié par Charlotte[1] sous ce titre : On a perdu l'équilibre familial, le déséquilibre au foyer familial est présenté sous la figure d'une pieuvre dont les tentacules oppressent les enfants, les repas, l'écriture, le très viril. Dans le même sens, un rapport de "Solidarité Fanm Ayisyen" [2], relaté dans "Haïti : violence conjugale", constate que : *"parmi les 2370 femmes victimes de violences accueillies par l'organisme, 2037 d' entre elles, soit 85.94 % étaient victimes de violence conjugale".*

Dans cet ordre d'idées, notre curiosité nous pousse à vouloir soulever un peu les rideaux qui desservent les foyers familiaux pour nous faire une idée de leur état des

---

[1] Charlotte. *On a perdu l'équilibre familial*, 27 avril 2011.
[2] Canada Immigration and refugie Board of Canada, *Haïti violence conjugale*, 13 juin 2013.

lieux en matière d'équilibre. Et notre démarche consistera à déterminer la justification de cette étude sur l'état des lieux de l'équilibre familial, l'importance de cette étude, le cadre théorique y affèrent, un argumentaire marqué d'indicateurs, des interrogations qui invitent à la recherche, des hypothèses convenables, les limites de l'étude et son cadre conceptuel.

1. Justification de l'étude

Les échos répétés de la presse parlée, écrite et télévisée, et du web appellent notre attention sur de grandes anomalies qui semblent sévir au niveau de la société et qui se manifestent visiblement au sein de la famille, l'élément basique de la société. Il s'agit de troubles familiaux dont certains traits caractéristiques peuvent être signalés, comme conflits inter-époux, insoumission des enfants, brutalité des parents, brutalité d'un époux, abandon du toit marital par l'un des deux conjoints, divorce. A cet effet, un fait quotidien n'a cessé de frapper notre curiosité : les avis matrimoniaux et les avis de divorces publiés dans certains journaux de la capitale du pays, notamment le journal Le Nouvelliste paraissant chaque soir.

Un relevé systématique des avis matrimoniaux et conjugaux sur une période de six mois, soit de Janvier à Juin 2012, a permis de faire les constats suivants consignés dans le tableau # 1 donné ci-après :

Tableau # 1.- Tableau synoptique d'avis matrimoniaux et de divorce parus dans le Nouvelliste de Janvier à Juin 2012.

Mois	**Nombre de parutions du Journal**	**Nombre d'avis matrimoniaux**			**Nombre d'avis de divorce**		
		Venant du mari	*Venant de la femme*	*Total*	*Venant du mari*	*Venant de la femme*	*Total*
Janvier 2012	5	1	-	**1**	2	3	**5**
Février 2012	10	6	1	**7**	11	8	**19**
Mars 2012	13	4	1	**5**	19	12	**31**
Avril 2012	11	1	1	**2**	14	13	**27**
Mai 2012	9	1	1	**2**	24	5	**29**
Juin 2012	7	1	-	**1**	10	3	**13**
Total	**55**	**14**	**4**	**18**	**80**	**44**	**124**

Sources : Journal Le Nouvelliste, Janvier-Juin 2012, numéros : 386170, 71, 73, 76, 77 ; 38680, 82-90 ; 38696, 97, 99 ; 38702, 704-710, 714, 716, 719, 720, 724-726, 29, 31, 33, 35, 36, 38, 39, 42, 43, 45, 47, 48, 51, 52, 58, 64, 68, 70-73, 77.

18 avis matrimoniaux pour 55 parutions du journal, soit 0.33 avis par parution ; 124 avis de divorce pour 55 parutions du journal, soit 2.25 avis par parution. Si nous faisons la sommation de ces deux catégories d'avis, nous aurons alors 142 avis pour 55 parutions du journal, soit 2.50 avis par parution. Ainsi, la rubrique "Petites annonces" du

journal Le Nouvelliste est régulièrement alimentée par des annonces traitant de malaises dans les foyers familiaux du pays, à hauteur d'au moins deux avis par parution, des annonces qu'il faudrait considérer de préférence comme de grandes annonces, dans la mesure où elles concernent l'équilibre dans les familles. Il est à noter que selon le tableau susmentionné, la prévalence est masculine pour les prises de décision, qu'il s'agisse d'avis matrimoniaux ou de divorce. En effet, pour 18 avis matrimoniaux, 14 émanent du mari et 4 de la femme, soit un ratio femme / mari de 1 : 3.5. Quant aux avis de divorce, pour un total de 124, la décision vient du mari dans 80 cas et de la femme dans 44 cas, soit un ratio femme / mari de 1 : 1.8. Cette sensible variation chez le sexe féminin en ce qui à trait aux prises de décision pour un avis matrimonial et un avis de divorce, soit 22.2 % des avis émanant de la conjointe quand il s'agit d'avis matrimonial et 35.5 % des avis émanant d'elle dans les cas d'avis de divorce, fait penser à un saut de désespoir de la part de la conjointe lorsqu'elle comprend qu'enfin elle ne peut plus supporter, alors que pour la prévalence masculine quant aux avis matrimoniaux, il ne s'agirait pas de désespoir du conjoint mais plutôt d'une attitude machiste où le mari voudrait punir sa femme et empêcher qu'elle engage surtout des dettes financières à sa charge.

Une telle situation ne devrait pas nous laisser dans l'indifférence, et il eût été pour nous de bon ton de réfléchir sur l'importance que revêt l'étude en question.

2. Importance de l'étude

Les échos qui nous viennent des médias de masse témoignent d'une malaise inquiétante au sein de nombreux foyers familiaux, et les avis matrimoniaux et les avis de divorce peuvent être considérés comme des cris d'alarme, des signaux de détresse dénonçant le fait que quelque part dans les foyers familiaux, à un niveau ou à un autre, quelque chose ne marche pas, ou même beaucoup de choses ne vont pas. Etant donné que le monde entier est en train de se transformer en un vaste village fonctionnant selon le principe de vase communiquant, un véritable système où tous les éléments sont fonctionnellement liés, une malaise aux cheveux de la tête agît sur les orteils des pieds, c'est-à-dire que les conflits conjugaux affectent négativement la vie familiale, la vie ecclésiale, la vie entrepreneuriale, la vie sociétale, la vie tout court.

Ces conflits conjugaux ont fait l'objet de nombreuses études de la part de professionnels tels des psychologues. C'est ainsi que Mélanie Lamarre et Yvan Lussier, dans un article titré : Conflits et ruptures conjugales, les psychologues se prononcent[3], font aussi état de conflits conjugaux et des résultats d'une enquête menée auprès de 453 psychologues :

Au Québec, environ la moitié des couples mariés ne parviendront pas à résoudre leurs conflits et mettront un terme à leur relation (statistique Canada 2001) ... Les

[3] Mélanie, Lamarre et Yvan, Lussier. *Conflit et Rupture conjugale, les psychologues se prononcent*, PsyQc Dossier_C_rupture_conjugale_Janv 07.

répondants rapportent qu'en moyenne 35,35 % (ET=20.31) de leur clientèle en thérapie individuelles ont comme principaux motifs de consultation des difficultés conjugale de ces clients 66.68 % serait des femmes tandis que 33.29 % sont des hommes.

A cet effet, notre inquiétude est d'autant plus fondée que, en dépit de tout, quoi qu'on dise, le foyer familial demeure encore pour l'humanité le dernier bastion, le bastion de l'espoir, en ce qui à trait à un milieu où le bien-être demeure possible. C'est ce qui ressort, par exemple, d'une étude réalisée aux Etats-Unis d'Amérique sur les avantages du "mariage et religions" et rapportée sous le titre : "The benefits from marriage and religion"[4]. Il est relaté dans le résumé de l'article : "abstract" ;

> In the United States married people have better out comes on a variety of well being that the single persons ... A critical review of the literature on how religions involvement and being married affects a range of child and adult out comes provides evidence of generally positive effects.

De cette façon, cette étude, qui viendra s'ajouter utilitairement à tant d'autres déjà réalisées, soit à titre complémentaire, soit à titre supplémentaire, soit même à titre correctif, se comportera comme une sorte de « zoom » sur l'univers de foyer familial, aux fins de générer des renseignements sur d'importants paramètres comme la typologie du foyer familial, les ferments endogènes et exogènes complices de

---

[4] Linela J. Write, Evelyn L. Lohrer. *The benefits from marriage and religion in the United State A comparatives analysis*. Population and Development Review, June 2003, vol. 29 usnue 2.

déstabilisation de foyers familiaux, ainsi que la facture payée par la société consécutivement à de telles anomalies.

Il va sans dire que les "extrants" de cette étude ne manqueront pas de constituer des matériaux valables dans le sens de l'aménagement de systèmes préventifs et curatifs de nature à sinon enrayer du moins atténuer les malaises familiales, particulièrement dans le cadre d'un référentiel évangélique. A ce titre, il convient de nous demander dès maintenant si cette étude peut s'emboîter dans un cadre théorique bien défini.

3. Cadre théorique de l'étude.

A nous référer à certains prescrits scripturaires relatifs à la vie de l'homme et de la femme placés en société, notamment certains textes de la Genèse et de l'Epître de Paul aux Ephésiens, nous captons avec attention quelques messages qui stipulent clairement le cadre adéquat dans lequel tout foyer familial qui se veut béni et heureux se doit d'évoluer. En effet, lorsque l'Eternel déclare, en Ge 2 : 18 : " Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui ", il est évident qu'il se réfère à certains traits caractéristiques du foyer, notamment l'intensité de l'inter-communion, de l'inter-communication, la culture du dialogue et des échanges de vue, le bannissement de la solitude sous toutes ses formes. Il fait référence aussi au principe de l'aide mutuelle, et de la ressemblance, en fin de compte, en ce qui concerne les idées, les pensées, les points de vue, les comportements et les actes qui doivent concourir à la bénédiction et au bonheur du foyer familial.

Ce "relationnisme" conjugal, cette intercommunication et cette inter-aide semblent se situer dans le cadre du décret divin promulgué en Ge. 1 : 26 : " Faisons l'homme à notre image et selon notre ressemblance ... ". Nous comprenons alors que le foyer familial, étant pleinement en équilibre, doit s'offrir à la société comme une vitrine au moyen de laquelle il fait connaître à tous qui Dieu est, en termes d'attributs et de qualificatifs.

Ce foyer familial, vitrine d'exposition permanente de Dieu, trouve son profil bien indiqué en Ephésiens 5 et 6 où se déroule devant nous le film du symbolisme des relations et de la vie du Christ avec son Eglise, aux dimensions de la soumission mutuelle (Eph. 5 : 21) , de l'amour du mari pour sa femme (Ep.5 :25), de l'obéissance des enfants à l'endroit de leurs parents (Ep. 6 :1-3), de la bonne attitude des parents vis-à-vis de leurs enfants (Ep. 6 :4), de l'attitude des serviteurs et des maitres (Ep. 6 : 5- 9) .

Il s'agit alors d'un code de conduite, du code de la route régissant le foyer familial. Toute infraction à l'endroit de ce code, sous forme de contravention, de délit ou de crime, implique un système de pénalisation aux retombées parfois insoupçonnées. Pouvons-nous savoir pourquoi Adam ne semble pas avoir été partie prenante de la conversation qu'Eve a eue avec le serpent ? Ne sont-ce pas là des signes indicateurs d'une solitude fonctionnelle au sein du premier couple humain, lors même que physiquement Adam était auprès d'Eve (Ge. 3 : 6) ? N'est-ce pas qu'Adam semble avoir laissé Eve se débrouiller toute seule avec le serpent ? Ceci apparaît comme étant la première aile de l'oiseau du déséquilibre du foyer conjugal. La deuxième aile de cet

oiseau se montrera lorsqu'Adam ne se sentira pas gêné pour rejeter sur sa femme la faute d'avoir mangé du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, en déclarant que c'est Eve qui lui en a offert (Ge. 3 :12). L'oiseau du déséquilibre du foyer conjugal était alors complet avec ses deux ailes, infligeant de ce fait le premier et plus grand revers à ce code de conduite divin du foyer familial par le biais de la désobéissance à Dieu et à sa Parole.

C'est en tout cas ce modélisme divin qui est édicté, traitant du foyer familial où doivent régner l'intercommunication fonctionnelle, l'entraide utilitaire, l'exposition permanente de Dieu, dans une atmosphère de concorde, de respect mutuel, d'affection et de convivialité bien marqués.

Projetons alors ce modélisme divin du foyer familial aux fins d'identifier autant que possible des éléments de conformité ou de difformité.

4. Argumentaire en matiere d'equilibre au foyer familial.

En nous laissant guider par le référentiel scripturaire que nous venons de considérer, à titre d'étalon, entreprenons une brève excursion dans le champ de la vie familiale pour nous faire une idée de l'état des lieux en matière de nuptialité, de comportement dans le foyer familial et de retombées subséquentes.

4.1 Etat des lieux en terme de nuptialité

La vie communautaire, génératrice de bénédiction et de bonheur et excluant la solitude telle que bannie par Dieu, se conçoit bien entendu dans l'unique cadre du

mariage. Comment est alors la question de nuptialité à travers le monde ? Pour des besoins de convenance, en termes de couverture continentale du monde chrétien, nous considérons des cas tirés de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique.

En effet, selon un article posté sur le web[5], "le nombre de mariages célébrés dans l'UE-27 en 2010 s'est élevé à 2.2 millions, tandis qu'environ 1.0 million de divorces sont enregistrés en 2009 : Le taux brut de nuptialité dans l'UE- 27 est passé de 7.9 mariage pour 1.000 habitants en 1970 à 4.4 mariages en 2010, soit une diminution de 3.5 mariages pour 1.000 habitants et une baisse totale de 36% du nombre absolu de mariages".

Tableau # 2.- Proportion (en %) de mariés à 50 ans

Pays		**Génération**	
		1940	**1960**
Angleterre – Galles	Hommes	75.7	81.4
	Femmes	78.3	54.2
Danemark	Hommes	73.8	31.7
	Femmes	76.9	36.6
France	Hommes	-	58.4
	Femmes	-	65.5
Suisse	Hommes	-	50.6
	Femmes	-	52.7

Source : Etude de Jean-Paul Sardon sur l'évolution de la nuptialité et de la divortialité en Europe depuis la fin des années soixante.

[5] *Statistiques sur le mariage et les divorces*. Statistics explainid, European Commission, eurostal, données d'octobre 2012.

D'un autre côté, selon une étude de M. Jean –Paul Sardon[6] de l'Institut National d'Etude démographique, dans les pays européens comme l'Angleterre, le Danemark, tel que présenté ci-dessus dans le tableau # 2, la proportion de mariages à 50 ans a connu une chute vertigineuse de 1940 à 1970, passant, par exemple, au Danemark, de 73.8% à 31.7% chez les hommes et de 76.9% à 36.6 % chez les femmes.

Pour le continent africain, la question de nuptialité s'avère difficile à appréhender à cause surtout du régime de polygamie. Selon une étude de l'ORSTOM[7], le nombre moyen d'épouses par polygame est ainsi établi : Ivoirens : 2.32 ; voltaïques : 2,66 ; Malien : 2.33 ; Africain : 2.33. Par ailleurs, dans un article publié sur le web[8], p.62, il est dit ceci :

> Par exemple, d' après l'Enquête Sénégalaise de la fécondité (Smith et al ; 1984 : 19), le Sénégal comptait 17% d'unions dissoutes dans les cinq premières années de mariage et 90% des femmes dont l'union a été rompue se remariaient dans les cinq années suivant la fin de celle-ci, alors qu'au Kenia on observait une situation assez différente : 10% des unions y avaient été dissoutes dans les cinq premières années parmi lesquelles 50% avaient été suivies, cinq ans après, d'un remariage.

D'une manière générale, les statistiques ont montré de la part de la société une tendance à minimiser la forme régulière de vivre en famille, qui est le mariage, et à

---

[6] Jean Paul, Sardon. *Evolution de la nuptialité et de la divortialité en Europe depuis la fin des années soixante*.www.perse.fr/web/revues/home/prescript/article/pop.0032.
[7] P P P H. Antoine, C. Henry, A. M. Padlembre, et P. Vinard.

[8] Philippe, Antoine. *Les complexités de la nuptialité : De la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique*, Antoine_2002_Traité.pdf.

pratiquer davantage une vie de famille sous forme de concubinage, de "placage", de "viv avèk"(une forme d'union libre). En effet, selon une étude de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), dont les résultats sont présentés, tableau # 2, le taux de nuptialité en France à énormément régressé, en passant de 7.8 en 1970 à 4.1 en l'an 2008.

Tableau # 3.- Indicateur de polygamie à Dakar et Bamako

Indicateurs	Dakar	Bamako
Proportion de femmes mariées en union polygame (en %)	66.3	64.2
Proportion de polygames parmi les hommes mariés (en %)	28.1	25.1
Nombre moyen de femmes par hommes polygames	2.2	2.4

Source : Antoine, Djiné et Nanitelamio, 1998

Dans le même sens, une étude de M. Jean-Paul Sardon4 de l'Institut National d'Etude Démographique, Paris, France, intitulé : "Evolution de la nuptialité et de la divortialité en Europe depuis la fin des années soixante", signale que dans des pays européens comme l'Angleterre, le Danemark, tel que présenté ci-dessus dans le tableau # 3, la proportion de mariage à 50 ans a connu une chute vertigineuse de 1940 à 1970, passant, par exemple, au Danemark, de 73.8% à 31.7% chez les hommes et de 76.9% à 36.6% chez les femmes.

Sur le continent africain où les familles vivent généralement sous le régime de la polygamie, la situation se complique. Dans un article paru sur le web[5], sous le titre "Les Complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique", il est fait mention du nombre élevé de femmes et d'hommes mariés vivant dans la polygamie. Les cas de deux villes africaines sont pris en exemple,

savoir Dakar (Sénégal) et Bamako (Mali). Il est établi, comme présenté dans le tableau # 3, que pour ces deux villes la proportion de femmes mariées vivant en union polygame est supérieure à 64%.

A bien comprendre de telles données, l'institution familiale est alors vraiment menacée en Europe et en Afrique. Mais la situation n'est pas tellement différente sur le continent américain. Par exemple, au Canada les menaces sont tangibles. En effet, selon des données publiées dans Encyclopédie Canadienne[9], le taux de mariage tend à diminuer :

> Le recensement de 2000 indique une légère hausse du taux de nuptialité alors que 5 Canadiens pour 1.000 vivant en couple ont décidé de se marier à l'aube du nouveau millénaire. Ce taux tombe ensuite à 4.7 mariages pour 1.000 personnes (comparé à 10% dans les années 1940), confirmant ainsi la tendance à la baisse du taux de nuptialité.

Tableau # 4.- Répartition (en %) des et des hommes par état matrimonial actuel.

Sexe	Célibataire	Union avec cohabitation	Union sans cohabitation	Veuf / Veuve	Séparé / Divorcé	Total	Effectif
Hommes	31.4	49.4	9.2	1.8	8.2	100	10.159
Femmes	45.4	45.1	3.7	0.7	5.1	100	3.171

Source : Emmus III Haïti 2000

[9] Encyclopédie Canadienne. *Mariage et divorce*.www the canadianeny clopedia .ca/fr/article/mariageand divorce, 16 janvier 2014.

Dans notre pays, en Haïti, la situation ne diffère pas tellement. Les familles haïtiennes évoluent sous des formes diverses : mariage, placage (on vit en couple sous un toit), "viv avèk (on vit ensemble mais pas nécessairement sous un toit défini)", "fiancé (on a des relations intimes mais on ne vit pas ensemble)". Selon une série d'enquêtes[10] : Enquêtes Mortalité Morbidité et Utilisation de Service (EMMUS) réalisées dans le pays au cours des années 2000, le statut matrimonial est assez complexe. En effet, comme rapporté dans le tableau # 4 porté ci-dessus, sur 10.159 hommes sous enquête, on note 31.42 % de célibataire, 49.4% d'union avec cohabitation ; pour 3.171 femmes, on relève 45.4 % de célibataires, 45.1 % d'union avec cohabitation ; 3.7 % d'union sans cohabitation.

Tableau # 5.- Répartition en % des femmes en union multiple selon le nombre de partenaire de leur conjoint (selon la déclaration de la femme) et % des hommes en union qui déclarent avoir une femme "à côté", selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Type d'union	Conjoint sans autres partenaires	Conjoint avec autres partenaires	Ne savent s'il y a autre partenaire	Total
Union avec cohabitation	64.7	18.3	17.0	100
Union sans cohabitation	30.0	50.0	20.0	100

Source : Emmus III Haïti 2000

[10] www.measuredha.com/pubs/paf/FR121/07chapitre.pdf.

Le fait de l'union sans cohabitation représente dans le pays un grand ferment générateur de déséquilibre familial, quand on constate, comme présenté dans le Tableau # 5 ci-dessus, 50% de cas de conjoint vivant avec d'autres partenaires en union sans cohabitation.

Tableau # 6 .- Répartition de la population de 10 ans et plus selon l'état matrimonial de l'aire géographique.

Aire géographique	Célibataires	Mariés	Placés	Divorcés	Veufs / Veuves	Séparés / Mariés	Séparés / Placés	Total
Métropolitaine	335.710	80.526	99.597	2.566	14.678	4.644	23.794	561.714
Ville de 5000 habitants	137.370	35.806	42.811	1.61	9.119	2.946	11.607	204.120
Rurale et Petite Villes	1.262.128	450.246	860.209	2.692	104.895	26.853	141.513	2.848.535
Total	1.735.208	566.678	1.002.617	5.719	128.692	34.443	176.874	3.650.369
Pourcentage	47.53	15.52	27.47	0.16	3.53	0.94	4.85	100.00

Sources : Enquête 1982, IHSI

Dans le même sens, une enquête menée en 1982 par l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) a permis d'acquérir des données démographiques, comme présenté dans le tableau # 6 ci-dessus, selon lesquelles sur un univers démographique de l'ordre de plus de 3 millions et demi d'habitants, on comptait 15.52 % de mariés contre 27.47 % de placés, soit un ratio mariés/placés de 1 : 1.8.

Ainsi, que ce soit en Europe, en Afrique ou en Amérique, la qualité de l'union conjugale dans la vie familiale laisse beaucoup à désirer, dans la mesure où ceux qui ne sont pas mariés qui vivent en union libre se sentent moins engagés, en terme de bonne conduite sur le plan moral et social. La question qui se pose alors et qui s'impose : "Comment est le comportement des membres de la maisonnée dans le foyer familial ?"

4.2 Le comportement dans le foyer familial

Nous savons que le modèle scripturaire préconise un profil de foyer familial tissé de ressemblance de comportement "une aide semblable à lui[11] ", de reconnaissance et d'affirmation de cette ressemblance "celle qui est os de mes os et chair de ma chair[12] ", d'attachement réciproque et de fusion organique "l'homme quittera ... s'attachera ... deviendront une seule chair[13] ", de soumission "les femmes aussi doivent l'être à leurs maris[14] ", d'amour dérivé du mari pour sa femme " les maris doivent aimer leurs femmes, comme Christ a aimé l'Eglise, comme leurs propres corps[15] ", d'affection filiale et parentale " honore ton père et ta mère ... n'irritez pas vos enfants[16] ". C'est bien dommage que les échos qui nous viennent de partout font état de préférence de comportements bizarres chez les époux et les épouses, chez les parents et leurs enfants. Il est question plutôt de discorde familiale avec tous les flots de conséquences en terme de déséquilibre et de déstabilisation au foyer familial.

---

[11] Ge 2 : 18.
[12] Ge 2 : 23.
[13] Ge 2 : 24.
[14] Ep 5 : 24.
[15] Ep 5 : 25, 28.
[16] Ep 6 : 1, 4.

C'est dans cet ordre d'idées que la société a enregistré d'innombrables cas de violences familiales. Ces violences se manifestent de diverses manières, tantôt sous forme d'une agression particulière qui est l'infidélité conjugale ou adultère tantôt sous forme d'agression physique en terme de coups et de sévices.

Les quelques données qui suivent renseignent un peu sur l'état de l'infidélité conjugale dans le monde :

Un article dans Clinical Handbook of Couple Therapy[17], pas kristino Coop Gordon, Donald H. Boucom, Douglas K. Snyder, Lee J. Dixon, en son chapitre 14, sous le titre : Couple Therapy and the Treatment of affairs, parle ainsi de l'infidélité conjugale :

> Couples who have experienced an extramarital affair in thier lifetime are not a rarity ; recent studies with large, representative U.S. samples a cross all age cohorts have found that approximatively 25 % of men and 15 % of women have participated in sex outside of their marriage (Laumon, Gognon, Michael, and Micheals, 1994). Furthermore, when asked about infidelity in the past year alone, 4.7 % of men and 2.3 % of women report engaging in extramarital affairs (Davis, Smith, and Marden, 2005). Infidelity also is the most frequently cited reason for why marriage end, and those couples who experience an affair are twice as likely to divorce (Amoto and Rogers, 1997; Arkins, Boucom, and Jacobson, 2011).
>
> Les couples qui ont fait l'expérience d'activités sexuelles extramaritale ne sont pas rares; de récentes etudes réalisées avec un échantillonnage de grande taille et representative des Etats-Unis, à travers les étages appropriés de la pyramide des ages, ont rév'elé qu'approximativement, 25 % d'hommes et 15 % de femmes ont eu des relations sexuelles en dehors du mariage (Lauman, Gagnon, Michael and

[17] Alan S., Guman. *Clinical Handbook of Couple Therapy*, Fourth Edition The Guilfort Press, 2008, Newyork, London.

Michaels, 1994). En outre, questionnés sur l'infidélité conjugale comme il y a de cela une année, 4.7 % d'hommes et 2.3 % de femmes ont reconnue être concernées (Davis, Smith, and Marsden, 2005). Dans les cas les plus récents, l'infidélité est aussi la plus citée des causes de ruptures de mariage, et ces couples qui se mettent dans une telle espérience sexuelle sont probablement deux fois plus exposés au divorce (Amoto and Rogers, 1997 ; Arkins, Boucom, and Jacobson, 2011).

_ Un autre article titré Vie de couple / L'infidélité en question [18] rapporte ainsi :

Selon des statistiques non officielles contenues dans des travaux de recherche d'étudiants de Sociologie de l'Université d'Abidjan-Cocody, environ trois (3) couples sur cinq (5) vivent dans des amours "interdits".

Par ailleurs, le site Sud-ouest [19] a publié un article sous le titre "Amour l'infidélité en nette progression chez les hommes et les femmes " où il est déclaré :

> En effet, plus d'un homme sur deux (55%) et plus d'une femme sur trois (32%) admettent avoir été infidèles, un comportement en très nette progression depuis les années 70, selon une étude réalisée par l'ifop... La proportion des Français ayant déjà été infidèle au cours de leur vie a progressé de manière continue au cours des dernières années, passant de 19% en 1970 à 30% en 2000 pour s'élever désormais à 43%, souligne l'enquête réalisée par Gleeden, site de rencontres extraconjugales.

---

[18] www. La dépêche d'abidjan.info vie de couple/*L'infidélité conjugale en question .... Vision dans le monde des couples*, htm.

[19] *Amour : l'infidélité en nette progression chez les hommes et les femmes* – Sud –oust.fr.htm.

Chez nous en Haïti, on peut dire que l'infidélité conjugale règne souverainement, notamment chez les hommes. Dans l'administration en général, qu'elle soit publique ou privée, le harcèlement sexuel sévit terriblement. Nous ne disposons pas de statistiques nationales à ce sujet, mais il est très courant de savoir que des employés de sexe féminin subissent des pressions, voire des menaces de la part de leur chef de service, de leur directeur, de leur supérieur hiérarchique qui sont pourtant pour la plupart des hommes mariés vivant en famille. La situation est telle et tellement acceptée sans appel que le supérieur hiérarchique de sexe masculin qui se comporte autrement est percu comme étant un "moso gason", un morceau de garcon. Sur son blog Haïti Actualité[20], Mme Bourget opine ainsi à ce sujet, d'une manière qualitative : Lorsqu'un homme haïtien commence à avoir affaires en dehors de son mariage, il devient sexuellement hyperactif. Personne, ni même un conseiller marital, ne pourra lui faire entendre raison. Il préfère faire du compliment à sa maitresse, tout en rabaissant son épouse.

Tableau # 7.- Femmes victimes de violence physique ou sexuelle dans 4 pays (en %)

Pays	Milieu rural	Milieu urbain
Brésil	35 – 15	29 – 9
Pérou	69 – 34	51 – 19
Japon	-	15 – 4
Bangladesh	54 – 30	62 – 32

Source : Le web, citant une étude de l'OMS.

[20] *R_bourget@yahoo.fr.com/MSW/CSW.le comportement de l'homme haïtien au foyer et en dehors du foyer.html.Haïti Actualités*.com/bloc/4397.

En ce qui à trait aux agressions physiques, un article du web sur la violence conjugale souligne qu'une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), basée sur des interviews de 24.000 personnes dans dix pays différents, révèle que la violence conjugale concerne, suivant les pays, entre 15 et 70 % des femmes interrogées. Selon le même article, une étude multi pays de l'OMS a montré qu'un peu partout dans le monde on observait des chiffres similaires à cet échantillon. Ainsi, en Ethiopie, 71 % des femmes ayant déjà un partenaire avaient subi des violences physiques ou sexuelles ou les deux à la fois au cours de leur vie. Dans le même sens, de nombreuses femmes du Brésil, du Pérou, du Japon et du Bengladesh sont victimes de violences physiques ou sexuelles, comme le signale le tableau # 7 ci-dessus.

Selon un article publié sur un site gouvernemental[21], l'étude nationale sur les décès au sein du couple a révélé que 18 % de toutes morts violentes recensées en France et dans lesquelles l'auteur a été identifié ont eu lieu dans le cadre du couple.

Il est à signaler, par ailleurs, que des maris ont été victimes de violences de la part de leur épouse. On parle alors "d'hommes battus", a côté de "femmes battues". Ainsi, selon l'article "violence conjugale" publié sur le même site plus haut cité, une étude de 1980 intitulée "Behind closed doors violence in the American Family" comprenant une enquête de victimisation, les auteurs Murray Arnold Strauss, Richard J. Gilles et Suzanne Steinmitz avancent que les femmes causent la moitié des violences physiques domestiques. A leur avis, les dommages causés aux femmes par les hommes

---

[21] http://interviewgouv.fr/sections/a_votre_servicevotre_service/aide_anc_victimes.

sont plus directs, mais en utilisant des armes, les femmes peuvent provoquer des blessures très graves. A cet effet, Madame Suzanne Steinmitz a écrit : "Le crime le plus sous-estimé n'est pas la femme battue, mais le mari battu". Elle estime qu'aux USA, "un homme meurt tous les quatre jours des mains de sa femme, qui elle-même subissait des violences". Selon la même étude de l'OMS, ci-dessus citée, en France, en 2008, 410.000 cas de violence ont été déclarés par des femmes, et 127.000 par des hommes.

Tableau # 8.- Pourcentage de femmes ayant subi de violences physiques.

Etat matrimonial	Depuis l'âge de 15 ans	Dans les 12 derniers mois	Effectif de femmes
Jamais en union	28.7	16.0	1.042
Union avec cohabitation	34.9	14.9	1.737
Union sans cohabitation	38.6	18.0	201
Union rompue	52.9	14.3	349

Sources : Emmus III Haïti 2000

En Haïti, des statistiques font comprendre que la situation en ce qui concerne les violences est identique, sinon pire. En effet, selon des données d'Emmus[22] présentées ci-dessus dans le tableau # 8, plus de 30 % de femmes en union conjugale en âge de quinze ans ou plus déclarent avoir subi des actes de violence.

[22] Emmus - III Haïti 2000.

Tableau # 9.- Répartition (en %) des femmes qui ont déclaré avoir subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans par type d'auteurs des violences et selon l'état matrimonial actuel.

Etat matrimonial actuel	Auteur des violences					Effectif de femmes ayant subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans
	Mari partenaire actuel seul	Ex-mari partenaire seul	Mari partenaire et autres	Autres que mari partenaire	Total	
Jamais en union	NA	NA	NA	99.7	100	299
En union avec cohabitation	49.6	5.7	19.5	25.3	100	607
En union sans cohabitation	35.1	2.7	21.6	40.6	100	105
Union rompue	NA	50.6	35.5	13.8	100	185
Ensemble	28.2	11.0	17.2	43.5	100	1192

NA : Non Applicable Sources : Emmus – III Haïti 2000

Selon les mêmes sources, comme montré au tableau # 9 ci-dessus, plus de 49 % de femmes ayant subi des violences physiques déclarent avoir été maltraitées par leur mari actuel, étant en union avec cohabitation, et plus de 50 % de femmes en état d'union rompue signalent du doigt leurs ex-maris comme auteurs des violences physiques qu'elles ont subies.

Tableau # 10.- Pourcentage de femmes ayant déclaré avoir subi des violences physiques pendant leur grossesse.

Etat matrimonial	Pourcentage de femmes ayant déclaré avoir subi de violences physiques étant enceintes	Effectif
Jamais en union	11.0	39
Union avec cohabitation	6.3	1650
Union sans cohabitation	5.3	237
Union rompue	7.9	339

Sources : Emmus – III Haïti 2000

Par ailleurs, comme il est montré dans le tableau # 10 ci-dessus, sur 1650 femmes sous étude, 6.3 %, en union avec cohabitation, déclarent avoir subi des violences physiques pendant leur grossesse. Pour les cas d'union rompue, sur 339 femmes sous étude, 7.9 % ont fait l'objet de violences physiques en cours de grossesses.

Tableau # 11.- Pourcentage de femmes ayant subi de violences physiques, sexuelles ou émotionnelles. Selon des caractéristiques socio-démographiques

Etat matrimonial	Violence émotionnelles	Violences physique			Violences sexuelle	Violence physique ou sexuelle	Violences physiques émotionnelles ou sexuelles	Effectif des femmes
		Modérées	Sévères	En simples				
En union avec cohabitation	11.3	11.3	4.2	15.8	16.1	24.1	26.7	1737

En union sans cohabitation	10.2	11.9	5.0	16.9	14.2	22.1	23.7	261

Sources : Emmus – III Haïti 2000

En outre, il est à signaler que dans les conflits conjugaux, les violences sont tantôt physiques, tantôt sexuelles, tantôt émotionnelles, tantôt combinées. C'est ainsi que dans le tableau # 11 ci-dessus, il est relaté, par exemple, que sur 1737 femmes vivant en cohabitation, 15.8 % ont subi des violences physiques, 16.1% des violences sexuelles, 24.1% des violences physiques ou sexuelles, 26.7 % des violences physiques ou émotionnelles ou sexuelles.

Tableau # 12.- Pourcentage d'hommes ayant déclaré avoir battu leur partenaire, selon les caractéristiques économiques.

Etat matrimonial	Pourcentage d'hommes ayant déclarés avoir battu leur partenaire.	Effectif d'hommes
En union avec cohabitation	10.8	1430
En union sans cohabitation	13.5	118
En union rompue	33.0	182

Sources : Emmus – III Haïti 2000

D'autre part, selon la même enquête, comme indiqué dans le tableau # 12 ci-dessus, 33.0 % sur 182 hommes sous étude, en état d'union rompue ont révélé avoir battu leur partenaire.

Si telle est la situation des foyers familiaux en matière de comportement des partenaires et d'atmosphères régnantes, nous sommes alors amenés à nous questionner sur les retombées qui en résulteraient.

4.3 Retombés subséquentes

Ce climat de désordre, de malaises de toutes sortes qui sévit dans le milieu familial engendre un sombre halo, un cortège de signaux de détresse, de signaux d'alarme qui se manifestent dans le tissu social, entre autres, tantôt sous forme d'altération du modèle familial, tantôt sous forme d'altération de l'ordre social. C'est en ce sens que la société est en train de vivre dans un décor de pléthore de familles monoparentales et de levées de bouclier de la délinquance juvénile. En effet, selon un article de la "sacré congrégation pour la famille"[23], sous le titre : Le rôle de la famille dans le développement de la personnalité, "Aux U.S.A., quatre enfants sur dix ne vivent plus avec leurs parents, et le nombre de familles monoparentales a doublé depuis 1970".

En France, une étude de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)[24], publications sous le titre : "Population - Les familles

---

[23] www.de – ecclesia.com. *Le rôle de la famille dans le développement de la personnalité*. Info.bio.famille. et person.html.

[24] Insee.enquête. *Etudes des relations familiales intergénérationnelles* (Erfi), 2005.

monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger" révèle la situation suivante en 2005 : 1.76 millions de familles sont composés d'enfants de moins de 25 ans vivant avec un seul parent, surtout la mère, et 10% de ces familles, étant en difficultés financière, partagent leur logement avec d'autres personnes.

Tableau # 13.- Distribution en pourcentage (%) des ménages selon le milieu de résidence par structure familiale du ménage.-

Structure familiale du ménage	Milieu de résidence			Total	Echantillon
	Aire métropolitaine	Autre urbain	Rural		
Personne seule	22.1	17.0	60.9	100.0	653
Famille nucléaire	13.8	15.8	70.4	100.0	1.938
Famille Monoparentale	23.5	18.3	58.2	100.0	837
Couple sans enfants	15.4	15.2	68.7	100.0	348
Famille élargie	25.9	17.8	56.3	100.0	2.707
Famille complexe	39.6	19.3	41.1	100.0	703
Ensemble	23.1	17.3	59.6	100.0	7.186

Sources : IHSI / Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH) - 2003

En Haïti, une enquête sur les conditions de vie menée par l'IHSI a révélé, comme indiqué dans le tableau # 13 ci-dessus, que sur un échantillon de 7186 ménages on compte respectivement 1938 familles nucléaires (26.9%), 832 familles monoparentales

(11.6%), 2707 familles élargies (36.7%), le reste de l'effectif étant constitué de familles complexes et de personnes ne vivants pas en famille.

Il ne fait alors point de doute que beaucoup de choses vont mal au niveau de la société, dans la mesure où sa base, son épine dorsale qu'est la famille va mal en vertu des signaux d'alarme qu'elle envoie soit sous forme de violences familiales, soit sous forme de dénaturation de l'union conjugale, soit sous forme de rupture inopportune de la vie conjugale, soit sous forme d'altération de la structure familiale, soit sous forme d'instauration de régime de terreur de la part de jeunes ressortissants de la famille.

Un tel constat amène nécessairement à l'énoncé de certaines interrogations qui seraient de nature à générer certaines hypothèses.

5. Interrogation subséquentes et hypothèses consécutives.

Ce sombre tableau que nous venons d'observer et qu'affiche en plein jour le tissu social éveille notre sensibilité et notre curiosité devant l'impossibilité pour nous de devoir accepter l'inacceptable ou de tolérer l'intolérable. En ce sens nous nous devons de nous demander :

- Pourquoi beaucoup d'enfants de différentes catégories sociales se trouvent-ils dans les rues, en dehors ou à côté de leur foyer familial, ou dans les prisons et non dans les établissements scolaires sous l'étiquette d'agents actifs de la

délinquance ? Serait-ce en grande partie le résultat d'un système d'encadrement parental biaisé, amputé et défaillant ?

- Pourquoi bon nombre d'enfants se sont-ils retrouvés évoluant dans un système d'accompagnement parental monocéphale, étant privé tantôt de leur père tantôt de leur mère ? Ne faudrait-il pas incriminer le fait de la rupture traumatisante des liens conjugaux ou du régime de toit marital partagé ou de cohabitation "extra-conjugale" ou de celui de "filiation extra-conjugale" ?
- Pourquoi tant de ruptures officielles ou officieuses de vie nuptiale et pourquoi cette pratique trop étendue de vie extra-nuptiale ? Conviendrait-il de voir dans l'infidélité conjugale et les discordes familiales un système d'agent causal de vies nuptiales rompues ou de vie de ménage en dehors de la vie nuptiale ?
- Pourquoi tant de déséquilibres familiaux qui alimentent l'univers des maris divorcés ou séparés, de femmes divorcées ou séparées, d'enfants totalement ou partiellement délaissés ? Ne pourrait-on pas comprendre une telle situation par le fait que la société s'éloigne de plus en plus du modèle de foyer familial préconisé par Dieu à travers sa Parole ?

Ces multiples questions et tant d'autres encore non énumérées ici devraient avoir droit à des réponses adéquates. Mais pouvons-nous prétendre pouvoir appréhender entièrement et valablement un univers si étendu ?

6. Les limites de l'étude

Tenant compte de l'envergure de la thèse en question, savoir comment l'église évangélique haïtienne doit-elle s'engager d'avantage et plus efficacement dans les questions d'équilibre du foyer familial au sein du monde évangélique haïtien ? Ce qu'il conviendrait de faire en vue d'aider le foyer familial évangélique à se maintenir en équilibre, devrait être très large, en considérant le phénomène du déséquilibre familial dans toutes ses dimensions, ainsi que ce qui y a été réalisé à l'échelle mondiale et locale. Cependant, certaines contraintes majeures comme le facteur temps, les difficultés d'accès à la documentation existante, nous porteront à restreindre l'étude à une échelle d' échantillons représentatifs de la capitale, de la province et du milieu rural de notre pays.

Il va sans dire que tout cela se déroulera dans le cadre d'une conceptualisation bien définie.

7. Le cadre conceptuel de l'étude.

Durant cette étude, comme cela a débuté avec l'état des lieux, certains termes et expressions feront office de véhicules d'occasion pour assurer le transport des idées et des trouvailles. Sans être pour autant limitative, voici une indication de la terminologie qui y sera empruntée :

<u>Le foyer familial évangélique</u> : Foyer d'une famille constituée par le biais du mariage, en conformité avec les normes évangéliques relatives au foyer.

Equilibre du foyer familial : Etat dans lequel évolue une famille, qui prévient ou met sous contrôle les troubles qui seraient issus de la vie familiale elle-même ou qui viendraient de l'extérieur.

Troubles familiaux : Ce sont des anomalies qui se présentent comme des panneaux indicateurs d'un niveau de dysfonctionnement de la famille qui peut avoir été affectée par des agents déstabilisateurs comme le concubinage, le fait d'avoir une union libre en dehors du mariage ; l'infidélité conjugale ; le fait pour un conjoint ou une conjointe d'entretenir des relations intimes avec un autre partenaire ; la filiation naturelle, qui est le fait de la naissance d'enfants en dehors du mariage ; des situations qui peuvent conduire au divorce.

Divorce : Acte par lequel un époux et une épouse régulièrement mariés se séparent officiellement, par notification légale, soit d'un commun accord, soit à la diligence de l'un des deux, ce qui est généralement préjudiciable aux enfants qui sont le plus souvent contraints de vivre sous le régime monoparental.

Monoparentalité : Situation dans laquelle vit une famille où l'un des parents est absent, par suite soit de décès, soit de séparation. Il peut alors en résulter que les enfants soient l'objet d'un encadrement inadéquat, qui est susceptible de les placer sur la voie de la délinquance.

Délinquance juvénile : Ensemble des crimes et délits attribués à la jeunesse d'une communauté déterminée.

Somme toute, force est pour nous d'avouer, données statistiques à l'appui, que les lieux du foyer familial sont en mauvais état tant a travers les continents qu'au niveau de notre territoire. Ce triste constat, loin de nous décourager, nous interpelle au contraire à nous mettre dans la peau d'un véritable cabinet d'instruction, aux fins d'approfondir le dossier, toutes proportions gardées, en nous rappelant, bien entendu, notre question de recherche : Comment l'Eglise évangélique haïtienne doit-elle s'engager davantage et plus efficacement dans les questions d'équilibre au foyer familial au sein du monde évangélique haïtien ? Et le prochain pas nous portera à nous questionner sur les enseignements scripturaires touchant la question d'équilibre au foyer familial, les exigences divines y relatives ainsi que le cadre théologique d'une telle étude.

CHAPITRE 2

BASES BIBLIQUES ET THEOLOGIQUES DE L'EQUILIBRE AU FOYER FAMILIAL

Dans le chapitre précédant traitant de l'état des lieux de l'équilibre au foyer familial, il nous a été donné de comprendre que le foyer familial, qui, à peu de chose près, constitue la base de la société, est une entité sociale qui évolue difficilement, voire lamentablement sous les feux d'une artillerie lourde déstabilisatrice, déséquilibrante et destructrice faite de régression de la nuptialité, de progression de la divortialité, des coups violents de la monoparentalité.

Maintenant, sachant que pour plus d'un la Bible, qui est la Parole de Dieu, demeure un livre de références de consultations et d'orientations, nous estimons qu'il convient de nous mettre pendant un moment à l'écoute de cette encyclopédie divine pour nous faire une idée nette et claire de ce qui y est dit et prescrit en matière de famille en général et d'équilibre au foyer familial en particulier.

A cet effet, nous entreprendrons un bref voyage dans l'univers de ce livre divin, soit un intéressant périple en deux temps dans l'océan de la Parole de Dieu, d'abord dans le segment de l'Ancien Testament, ensuite dans celui du Nouveau Testament. Dans les deux cas, notre démarche consistera essentiellement en investigation-observation autour des dits et prescrits divin sur le foyer familial quant à son origine, ses traits caractéristiques.

1. Bases bibliques et Théologiques de l'équilibre au foyer familial dans l'Ancien Testament

Notre investigation-observation portera en l'occurrence, respectivement sur les origines et but du foyer familial, ses traits caractéristiques.

1.1 Origine et but du foyer familial

L'Ancien Testament est bien compartimenté quant aux thèmes traités et aux genres littéraires servant de véhicules. Par exemples, si les appels à l'ordre vis-à-vis des normes divines et les menaces subséquentes du jugement se retrouvent particulièrement dans les livres prophétiques, les indications liées à l'origine de l'univers, de la terre et des institutions y afférentes doivent être recherchées dans le pentateuque, particulièrement dans le livre de la Genèse c'est ainsi que les chapitres 1 et 9 de ce livre font état de l'origine et du but de la famille ou du foyer familial. En genèse 1 : 27, le premier couple humain est présenté comme étant l'œuvre de Dieu. Il y est dit que Dieu "créa l'homme et la femme". Dans la version Traduction œcuménique Texte intégral, il est dit : "mâle et femelle il les créa". C'est dans le même sens que la version Sagrada Biblia[1] traduit le texte ainsi : "y los creó macho y hembra" (il les créa mâle et femelle). Il est à noter ici que dès le départ le créateur du foyer conjugal a établi une nette différence entre Adam et Eve, pourtant créés tous deux à l'image et selon la ressemblance de Dieu, en conférant à chacun d'eux une morphologie et une anatomie différentes pour l'un par rapport à l'autre, distinguant ainsi clairement le mâle de la

---

[1] Fuster,Elono Nacar y Cueto, Albero Colinga. *Sagra Biblia Version directa de las lenguas originales*. Bibliotheca de Autores Cristiamos de la Editorial CAtocica S.A., Madrid, 1975.

femelle. L'union conjugale est alors ipso facto hétérogame, ne laissant aucune place pour l'union homogame.

C'est bien dommage que dans cette symphonie d'union conjugale hétérosexuelle se soient immiscées des notes discordantes, cacophoniques orchestrées par les LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres). Il s'agit de gens à orientations sexuelles mixtes. Voyons à cet effet ce qu'en dit Yarhousse et Kays, lors d'une conférence[2] : "Mixed orientation couple can be defined as any couple which one spouse experiences same-sex attraction and may or may not identify as lesbian, gay or bisexual, whyle the other spouse is heterosexual (Buston , 2001)" (Le couple à orientation mixte peut être define comme un couple don't l'un des conjoints fait l'experience de l'attraction vers des gens de son sexe, et peut ou ne pas être identifié comme lesbienne, gay ou bissexuel, tandis que l'autre conjoint est hétérosexuel (Buiton 2001).

Par la même occasion, ces conférenciers ont fait ressortir, citant Harry (1999) study, que 42 % des gays et bisexuels ont déclaré avoir fait un mariage hétérosexuel.

Néanmoins, selon le plan divin, à l'exclusion de toute union homosexuelle, les deux conjoints du foyer familial sont deux êtres humains non interchangeables, le mari agissant comme tel avec son individualité morphologique, anatomique et même physiologique, tout comme la femme, de son côté, l'est pour son compte. Et, nous sommes amenés à nous interroger : lorsque Dieu, en plaçant le premier couple dans le

---

[2] Mark A.Yarhousse et Jill L.Kays. *Working with mixed sexual orientation couples*, AACC.2009-Yarhousse and Kays,moc 1.pag.

jardin d'Eden, l'a formellement béni, selon Ge 1 : 28a, quel était son but ? Pourquoi en quelque sorte a-t-il institué le foyer familial ? Selon Genèse 1 : 26a et 27a, la Bible nous apprend que Dieu fit l'homme, bien entendu la femme aussi, à son image et selon sa ressemblance. Ce couple humain, et, par ricochet, tous les couples humains bénis de Dieu, ont pour mission de servir de tribune d'exposition permanente de Dieu : le foyer conjugal se doit de montrer qui Dieu est, chaque conjoint étant le reflet de Dieu, l'image et la ressemblance de Dieu.

Une deuxième composante de la mission du foyer familial consiste à assurer la continuité et la pérennité de l'œuvre créatrice de Dieu en rapport avec l'humanité, sous forme de procréation : "Soyez fécond, multipliez, remplissez la terre... " (Ge. 1 :28a). Cette même attribution est rappelée longtemps après à la famille de Noé : " Soyez fécond, multipliez, et remplissez la terre ... Et vous, soyez féconds et multipliez, répandez-vous sur la terre et multipliez sur elle ". (Ge. 9 :1,7)

Une troisième composante est énoncée ainsi en Genèse 1 : 28 b : " ... et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre". C'est la responsabilité pour le foyer familial de pourvoir à la gestion adéquate de la nature, de l'environnement.

De cette façon, le foyer familial, issus de Dieu, est investi de la haute et combien noble responsabilité de faire connaitre Dieu, d'assurer la permanence de la présence humaine sur la terre et de gérer le milieu ambiant en bon père de famille. Quelles

conditions doit alors remplir le foyer familial, de quelles caractéristiques doit-il être doté pour se hisser à la hauteur d'un tel ministère ?

1.2 **Traits caractéristiques du foyer familial**

Une première série de traits caractéristiques du foyer familial est prônée par Genèse 2 : 18-24, savoir : a) le bannissement de la solitude, b) le principe de l'entraide et le principe de la ressemblance au foyer symbolise par le clonage, c) le principe de l'incompatibilité, d'intimité, être humain/bête, d) le principe de la translation d'axe du foyer parental vers le foyer conjugal et de la fusion organique.

a) Le bannissement de la solitude : " L'Eternel Dieu dit : il n'est pas bon que l'homme soit seul " c'est le Dieu omniscient, celui qui connait le pénible poids de la solitude, qui déclare que la solitude est mauvaise. Nous autres êtres humains, brandissant notre ignorance et affichant la transgression de la loi divine y relative, nous nous plaisons au contraire à minimiser, voire éliminer la communication et la communion avec notre conjointe ou conjoint, à aller jusqu'à prescrire et imposer le célibat au monde du clergé, qui pourtant appelé à assurer le counseling à titre d'orientations prénuptiales et d'accompagnement Dans de multiples cas de conflits conjugaux, ou de perturbations familiales. De toutes les personnes qui ont vécu sur la terre, Adam, qui était en communion avec Dieu même, sans le péché, ne supportait pas la solitude. On pourrait aussi ajouter que la Trinité est une communion.

Quelle aberration ! Nous n'avons pas le droit de déclarer bon ce que le Dieu omniscient a relégué dans la catégorie du mauvais.

b) <u>Le principe de l'entraide et de la ressemblance conjugale</u>

« Je lui ferai une aide semblable à lui ». Ce prescrit divin fait injonction à l'époux de donner à son épouse le traitement qui convient à une collaboratrice, à une adjointe, en ce qui concerne les responsabilités, les charges domestiques. Contrairement à certains coutumes africaines, la conjointe n'est ni une bête de somme, ni une force de travail qui travaille à la place du conjoint. En principe, on aide celui ou celle qui est en besoin de travailler. Seul celui qui travaille a besoin de l'aide. On ne saurait aider quelqu'un qui ne fait rien, à moins qu'on ne veuille l'aider à ne rien faire. Ainsi, dans le foyer familial la femme intervient pour aider le mari non à titre de substitutions mais à titre de complémentarité.

S'agissant de complémentarité, il convient de noter que le mot traduit par "aide " est "ezer ", qui vient de la racine des mots hébreux signifiant aide ou force. Le mot traduit par "convenable " est " kenegdo ", ce qui signifie en face, correspondant à en anglais "aide " suggère un assistant ou un subordonné, mais l'hébreu ne porte pas cette connotation. En fait, le terme est utilisé plus de 20 fois dans l'Ancien Testament pour décrire de l'aide ; habituellement de Dieu.

Et cette complémentarité de la part de la conjointe se justifie dans la mesure où les deux conjoints se ressemblent en termes de manière de penser et

d'agir, en termes de points de vue, en termes de lignes morales et spirituelles.

C'est en ce sens, en matières d'entraide et de ressemblances conjugales, qu'en Ephésiens l'exhortation est faite à l'épouse de se soumettre à son épouse et à l'époux d'aimer son épouse (Eph 5 : 22-33). Et la soumission de l'épouse à l'époux invite ce dernier à l'aimer davantage, tandis que l'amour de l'époux à l'endroit de l'épouse la porte à le respecter davantage. C'est alors un couple sentiment-action, qui détermine la ressemblance réciproque et implique l'entraide réciproque.

Dieu a donc voulu qu'un homme et une femme qui se marient pour établir un foyer familial se ressemblent à un certain point de vue. Et pour sceller ce principe, " L'Eternel Dieu forma une femme de la cote qu'il avait prise de l'homme l'amena vers l'homme. " (Gen. 2 :22). Ceci a été une intervention chirurgicale pleinement réussi, au point qu'Adam, apparemment plein d'émotion et d'admiration, s'était écrié : " Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! On l'appellera femme parce qu'elle a été prise de l'homme. " (Gen. 2 : 22, 23). Il s'agit en réalité du premier clonage humain de l'histoire de l'humanité à partir d'organe humain, une cote. C'est aussi le premier clonage d'être vivant, le clonage étant, selon un article du web[3]la réplication, la reproduction fidèle d'un être vivant soit sous forme simple (bouturage, marcottage, greffage, culture de tissus chez les végétaux) ou

[3] www.clonage.U-psud.fr/comprendre/comment_pourquoip hp.Clôner, comment et pourquoi.

sous forme techniquement compliquée (clonage à partir de l'ADN ou autrement), et le clonage de la brebis Dolly et d'autres animaux, tel celui du cochon en Chine n'étant intervenu que plusieurs millénaires après celui d'Adam. Il est à noter que le clonage d'Adam diffère profondément de ceux d'aujourd'hui, vu que, en principe, l'être issu du clonage garde le sexe de celui dont il est issu, alors que le clonage d'Adam, sexe masculin, a conduit à Eve sexe féminin. C'est une merveille de Dieu, et Dieu s'en est servi pour assurer que le mari Adam et la femme Eve se ressemblent essentiellement.

c) Le principe de l'incompatibilité d'intimité être humain / bête.- La Bible dit ceci en Genèse 2 : 20 : " Et l'homme donna des noms à tout le bétail, ... pour l'homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui ". Ce comportement catégorique d'Adam nous fait comprendre que les relations être humain / bête doivent être exclusivement des relations de protectorat vis-à-vis de la faune, ensemble des animaux évoluant dans un écosystème donne, comme à l'endroit de la flore, ensemble des végétaux faisant partie d'un écosystème, excluant ainsi toute question d'intimité faisant entrer le sexe en ligne de compte. C'est d'ailleurs une incompatibilité qui est soulignée à nouveau en Exode et Lévitique : " Quiconque couche avec une bête sera puni de mort " (Ex. 22 : 19) – " Tu ne coucheras point avec une bête pour te souiller avec elle " (Lév. 18 : 23).

d) <u>Le principe de la translation d'axe du foyer parental vers le foyer conjugal et de la fusion organique-.</u> Voici son énoncé : "C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair" (Ge. 2 : 24). Il convient de signaler que la séparation parents / enfants dans la perspective de la mise en place d'un nouveau foyer n'est pas une suggestion, c'est une obligation qui est de nature a indiquer très clairement que les enfants du foyer parental sont maintenant des adultes assez murs pour prendre en main leur propre foyer conjugal appelé a devenir un nouveau foyer parental. L'expression "c'est pourquoi" marque la nécessité d'une telle décision qui empêchera le nouveau couple de tomber dans le piège de la famille élargie et l'aidera à garder la ligne de la famille nucléaire, la seule formule qui permette vraiment aux deux conjoints d'opérer la fusion organique, de devenir une seule chair.

Il est vrai que pour beaucoup de garçons et filles, surtout dans les milieux où règne le sous-développement, il s'avère très difficile de se séparer de leurs parents, qui les avaient accueillis à leur naissance. C'est d'autant plus écœurant, si ces gros enfants sont persuadés qu'une telle séparation portera préjudice à leurs parents, en matière de besoins primaire, tels : la santé, l'alimentation, le logement. En pareils cas, ces gros enfants devaient s'organiser pour y pourvoir autrement, sans portés préjudices `a l'équilibre de leur foyer.

Les quelques traits caractéristiques que nous venons de passer en revue nous renseignent un peu sur le profil que doit emprunter le foyer conjugal qui veut jouir de

l'équilibre générateur, éventuellement, de bonheur et de bien-être. Mais la poursuite de notre périple dans l'univers des Saintes Ecritures nous réserve d'autres révélations. C'est ainsi que certains jalons indicateurs nous sont signalés en ce qui a trait à la fidélité conjugale et aux écarts, au niveau moral, des relations sexuelles, à l'éducation des enfants, a leurs comportements et au bonheur dans le foyer.

a) La fidélité conjugale.- C'est exode 20 : 4 qui prescrit ainsi : " Tu ne commettras point d'adultère " c'est une interdiction catégorique de l'infidélité conjugale sur le plan sexuel, pour l'homme et la femme, pour quelque motif que ce soit. C'est une mesure conservatrice visant à préserver et protéger le caractère sacré du mariage. Et l'homme et la femme coupables d'adultère devaient être " punis de mort " (Lévique 20 : 10). Et même Abimélec, roi païen, roi de Guérar, avait reconnu que commettre l'adultère, c'est commettre un grand péché (Genèse 20 : 9). Ainsi, commettre l'adultère c'est altérer, profaner le caractère sacré et indissoluble du mariage.

Et, nous essayons de comprendre la grande concession consentie par Dieu, laquelle sera expliquée plus tard par notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il permet à un homme qui aurait découvert en sa femme quelque chose de honteux de lui donner une lettre de divorce et de la renvoyer. C'est d'ailleurs un mouvement irréversible en ce sens que si la femme répudiée se remarie elle ne pourra pas redevenir la femme de son premier mari (Deutéronome 24 : 1-4).

b) Le niveau moral des relations sexuelles.- Il est prescrit ainsi en Lévitique 20 : 14-21 : " Si un homme prend pour femme la fille et la mère, c'est un crime ... Si un homme prend sa sœur, ... c'est une infamie ... si un homme prend la femme de son frère, c'est une impureté " (Lévitique 20 : 14-21). Cette liste de péchés sexuels de toutes sortes attire notre attention sur le fait que les relations sexuelles doivent se placer dans le cadre d'un niveau moral élevé loin de toute immoralité, de toute infamie, de toute abomination.

c) L'Education des enfants.- En ce qui se réfère à l'éducation des enfants, Deutéronome 6 : 6, 7 stipule ce qui suit : " Et ces commandements que je te donne aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans ta maison ...". Cette ordonnance porte notamment sur la responsabilité des parents à l'endroit des enfants, en ce qui concerne l'enseignement de la Parole de Dieu. Nous pouvons comprendre alors l'ambiguïté, voire l'ambivalence qui peuvent sévir au sein d'un foyer familial où la Parole de Dieu doit être enseignée aux enfants et où les deux conjoints sont de confession de foi et de lignes doctrinales différentes. A cet effet, Proverbes 22 : 6 est clair : " Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas ". Si les parents diffèrent, ils pourraient modéliser comment gérer les différences.

d) <u>Le comportement des enfants.-</u> Ce comportement est ainsi codifie en Deutéronome 5 : 16 : "Honore ton père et ta mère ... afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux ... ". C'est un commandement porte-bonheur, porte-longévité, qui est pourtant en général, fort méconnu et méprisé, ce qui explique en partie la prévalence de cas où des parents déchirés par le chagrin et le désespoir, sont malheureusement contraints d'organiser les funérailles de leurs jeunes enfants, sans avoir le privilège de contempler la progéniture de ces derniers.

e) <u>Le bonheur dans le foyer.-</u> le bonheur au foyer familial est ainsi formulé en plusieurs textes : " comme les flèches dans la main d'un guerrier ; ainsi sont les fils de la jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois ... Heureux tout homme qui craint l'Eternel, qui marche dans ses voies ! ... Ta femme est comme une vigne féconde dans l'intérieure de ta maison ... Qui peut trouver une femme vertueuse ? Elle a bien plus de valeur que les perles ... Son mari est considéré aux portes, lorsqu'il siège avec les anciens du pays. " (Psaumes 127 : 4, 5 ; 128 : 1,3 ; Proverbes 31 : 10, 23). Le bonheur familial est donc une situation de délice faite d'enfants heureux, de parents satisfaits de leurs enfants et de conjoints pleins de fierté réciproque, bonheur qui résulte du fait que c'est l'Eternel qui "bâtit la maison" et qui "garde la ville" (Psaumes 127 : 1). Il est vrai que cette situation de bonheur, telle que décrite ici, est plutôt idéale et correspond rarement à la

réalité quotidienne. Toujours est-il que, moyennant la grâce infinie, les responsables de foyer conjugal se doivent d'orienter leur foyer vers un tel idéal.

Ainsi, le bonheur au foyer familial, un signal vibrant de l'équilibre au foyer, est comme un plat alimentaire appétissant que l'on déguste, et qui est la résultante du suivi fidèle et scrupuleux des indications du menu et des recettes y afférentes. Plus le cuisinier ou la cuisinière s'accroche aux prescrits du menu et des recettes, plus son plat réussit. Ainsi, en est-il de la mise en pratique des prescrits divins se rapportant à l'équilibre au foyer familial.

Mais on pourrait se questionner, ainsi : Comment comprendre que des cuisiniers, après s'être donnés beaucoup de peine à réaliser un bon plat alimentaire, se sont mis à détruire eux-mêmes ce plat ? C'est en essence en question que l'on pourrait se poser lorsqu'on constate que deux personnes, qui se sont beaucoup dépensées pour s'engager par le mariage et commencer une vie conjugale, se mettent ensuite à se dégager par le divorce. Nous comprenons alors pourquoi notre Seigneur se réfère à la dureté de cœur du conjoint pour expliquer sa lettre de répudiation à sa conjoint (Mt.9:8)

1.4 Le message divin qui se dégage :

La revue des prescrits des saintes écritures traitant du foyer familial fait dégager, en substances, le message suivant :

- Le foyer familial, c'est l'affaire de Dieu, étant d'ailleurs institué par Dieu lui-même à l'aube de l'humanité. Ainsi, s'attaquer d' une manière ou d' une autre à la famille, c'est s'attaquer à Dieu lui-même.
- Dieu veut que le foyer soit un reflet de la divinité et qu'il évolue sous l'étendard de la bénédiction et du bonheur.
- Ainsi, le foyer familial établi en bonne et due forme, c'est-à-dire dans le cadre du mariage selon la volonté de Dieu, doit être en équilibre, selon le plan divin pour la famille. A cet effet, pour répondre aux attentes de Dieu, le foyer familial doit respecter et pratiquer simplement les prescrits du code de conduite comme suit :
    - Les membres du foyer familial doivent vivre en pleine intercommunication, en parfaite communion, à l'exclusion de toute solitude, à l'exemple du Dieu trinitaire qui utilise le "Nous" collectif en maintes occasions (Genèse 1 : 26 ; 11 : 3,7)
    - Les conjoints doivent cultiver l'entraide et la ressemblance conjugales
    - Le foyer conjugal doit se garder de toute intimité à caractère sensuel et sexuel à l'endroit des animaux
    - Tout foyer familial arrivé à maturité en terme de progéniture doit se sentir heureux et empresse de voir naitre des foyers familiaux satellites a partir de ses enfants.

- Les deux conjoints du foyer doivent montrer par leur comportement que le miracle de la fusion organique, la réduction de deux en un, s'est réalisé.
- Les deux conjoints doivent cultiver la fidélité conjugale, en se gardant de tout acte adultère, d'inceste et de tout autre acte sexuel prohibé par la Parole de Dieu.
- Les responsables du foyer familial se doivent d'assurer en bonne et due forme l'éducation des enfants, selon la Parole de Dieu, en sorte que ces derniers parviennent à afficher un comportement irréprochable à l'égard de tous.
- Le foyer familial doit demeurer le générateur et le dépositaire du bonheur et du bien-être prônés par Dieu.

Ce court voyage à travers les avenues de l'Ancien Testament nous a gratifié d'une certaine vue d'ensemble sur le code de conduite à appliquer dans la vie conjugale. Qu'en est-il alors pour le Nouveau Testament ?

2- Bases bibliques et théologiques de l'équilibre au foyer familial dans le Nouveau Testament.

Il s'avère évident que le Nouveau testament se présente comme étant l'objet dont l'image était aperçue dans l'Ancien Testament, le Nouveau Testament etant en quelque sorte l'accomplissement et non l'abolition de ce qui était en cours dans

l'Ancien. Ainsi convient-il pour nous de réaliser la deuxième partie de notre voyage dans l'univers du livre divin aux fins de déterminer comment est la situation en matière d'origine, de but et de code de conduite du foyer familial par rapport aux acquis de l'Ancien Testament.

2.1 Origine et but du foyer familial selon le Nouveau Testament.

C'est une sorte de reformatage que nous retrouvons dans le Nouveau Testament, à ce sujet. On eût dit que c'est la même matière qui est reprise et représentée sous un autre format. En effet il est dit ce qui suit en Matthieu 19 :4-5:

Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.

Cette réponse du Seigneur Jésus à la question du pharisien sur la répudiation de la femme mariée confirme en quelque sorte l'origine divine du mariage, le principe de l'hétérogamie, de la translation d'axe du foyer parental au foyer conjugal et de l'indissolubilité du mariage.

Quant à l'aspect but du foyer familial, le Nouveau testament lui fait subir une certaine expansion, voire une redéfinition. En effet, le foyer familial vitrine-

exposition de Dieu va plus loin : c'est une famille Christocentrée, centrée sur l'engagement vis-à-vis de Christ, sur les témoignages que les membres de la famille doivent rendre à Jésus, dans le cadre d'un renoncement. Voyons à cet effet ce que déclare le Seigneur Jésus dans Marc 3 : 33-35 : "Et il répondit: Qui est ma mère, et qui sont mes frères? Puis, jetant les regards sur ceux qui étaient assis tout autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car, quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, et ma mère".

Cette nouvelle notion de la famille, la famille en Christ, est expliquée de cette manière en Luc 14:26 : "Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple".

Une information complémentaire de grande importance est apportée en Matthieu 10:21,22 en ce qui se réfère aux conflits qui peuvent surgir au sein de la famille Christocentrée, à cause du témoignage de Christ: "Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant; les enfants se soulevèrent contre leurs parents et les feront nourrir. Vous serez hais de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévèrera jusqu' à la fin sera sauvé".

Et Matthieu 10:34-36 d'ajouter: "Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère ; et l'homme aura pour ennemis les gens de sa maison".

Le concept foyer familial s'est donc focalisé en termes de but sur l'engagement christocentrique qu'il doit afficher, au prix de n'importe quel sacrifice qui s'impose. Comment se présente alors le code de conduite du foyer familial?

2.2 Code de Conduite du foyer familial selon le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, l'accent est mis particulièrement sur l'intégrité conjugale et la bonne conduite des membres du foyer familial ou de la maisonnée

a) De l'intégrité conjugale.

Le Nouveau Testament insiste sur la nécessite d'une vie conjugale empreinte de pureté et d'intégrité. Hébreux 13:4 stipule de cette façon "Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères".

En Matthieu 5:27, 28, l'adultère fait l'objet d'une proscription sans appel: "Vous avez appris qu'il a été dit: Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur".

Cette proscription est renforcée comme suit par l'interdiction péremptoire du remariage des divorcés, dans Luc 16:18 "Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et quiconque épouse une femme répudiée par son mari commet un adultère". Ainsi, si répudier une femme, c'est la diriger vers l'adultère ; et si épouser une femme répudiée, c'est commettre l'adultère avec elle, nous comprenons

alors qu'en substance le divorce et le remariage subséquents sont proscrits en substance par la Bible. A cet effet, M. Pierre Segura, dans un article publié sur Top Chrétien, sous le titre "Le divorce et le remariage"[4], semble trancher ainsi : "La vraie question n'est pas : Comment obtenir un divorce ! La vraie question est : Pourquoi maintenir un mariage ?"

Que dit par ailleurs le Nouveau Testament sur la conduite des membres du foyer familial?

b) Conduite au foyer conjugal.

L'importance accordée à la bonne conduite au foyer familial montre qu'elle fait partie des critères d'éligibilité à des postes ministériels au sein de l'Eglise. En effet la Bible s'exprime ainsi en I Timothée 3:2-4: "Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé. Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté".

C'est dans le même sens qu'abonde I Tim. 3:12: "Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons".

---

[4] Pierre Segura. *Le divorce et le remarriage*.www.top chrétien.com/tp messages/view/133/Le-divorce-et-le-remariage-12.html.

Le même critère d'éligibilité persiste dans Tite 1:6, en prescrivant qu'un ancien de l'Eglise doit être un homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni rebelles

Il est intéressant de noter que dans les prescrits néotestamentaires sur la bonne conduite au foyer familial, le focus est mis sur chacun des membres et catégories de la maisonnée, soit sur l'époux, l'épouse, les parents, les enfants, les maîtres et les serviteurs.

- Sur l'époux Il est prescrit en : Ephésiens 5:25-30

Maris, aimez vos femmes, comme Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Eglise glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible. C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair; mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Eglise, parce que nous sommes membres de son corps.

En Colossiens 3:19, il est ainsi prescrit : "Maris, aimez vos femmes, et ne vous aigrissez pas contre elles".

Quant à I Pierre 3:7, il stipule comme suit : "Maris, montrez à votre tour de la sagesse dans vos rapports avec vos femmes, comme avec un sexe plus faible; honorez-les, comme devant aussi hériter avec vous de la grâce de la vie. Qu'il en soit ainsi, afin que rien ne vienne faire obstacle à vos prières".

L'époux a donc pour obligation d'aimer son épouse comme le veut le Seigneur, l'aimer à la dimension de l'amour agapè ; cet amour générateur d'équilibre du foyer, dans la mesure où il se combine harmonieusement avec la soumission des enfants la tendresse des parents.

Sur l'épouse il est prescrit en:

- Ephésiens 5:22-24 : "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Eglise est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses"
- Colossiens 3: 18 : "Femmes soyez soumises a vos maris, comme il convient au Seigneur"
- I Pierre 3 1 : "Femmes, soyez de même soumises à vos maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent point à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes"

- Sur les parents, il est prescrit en Ephésiens 6:4: "Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur".

  En comprenant que ce qui est indiqué pour le père l'est aussi pour la mère, il est évident que les parents ont pour obligation d'éduquer leurs enfants au moyen de l'instruction et de la correction, dans un climat de sérénité, de calme, de convivialité, et dans le constant souci de leur assurer une pleine et entière sérénité, comme le montre le comportement de Joseph, qui, averti par Dieu, s'enfuit en Egypte pour soustraire l'enfant Jésus aux intentions criminelles d'Hérode (Matthieu 2:13-23) ; Proverbes 22 :6)

<u>Sur les enfants, il est prescrit en :</u>

- Ephésiens 6 :1-3 : "Enfants, obéissez à vos parents, selon le Seigneur, car cela est juste. Honore ton père et ta mère c'est le premier commandement avec une promesse, afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre"
- Colossiens 3 :20 : "Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur"

L'enfant a donc pour obligation d'obéir à ses parents et de les honorer. Jésus lui-même, dans son enfance, a prêché d'exemple, en obéissant à ses parents comme mentionné dans Luc 2 :51 : "Puis il [Jésus] descendit avec eux pour aller à Nazareth, et il leur était

soumis. Sa mère gardait toutes ces choses dans son Cœur" ; même s'il agissait dans une certaine ambivalence, étant donné que, selon Luc 2 :1,9, il devait s'occuper des affaires de son Père.

Sur les maîtres, il est prescrit en:

- Ephésiens 6:9: "Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard, et abstenez-vous de menaces, sachant que leur maître et le vôtre est dans les cieux, et que devant lui il n'y a point d'acception de personnes".

- Colossiens 4:1 "Maîtres, accordez à vos serviteurs ce qui est juste et équitable, sachant que vous aussi vous avez un maître dans le ciel ".

Ainsi, dans les foyers familiaux, ceux et celles qui ont des serviteurs et des servants se doivent de les traiter comme le requiert le Seigneur.

Sur les serviteurs, il est prescrit en:

- Ephésiens 6: 5-8:

> Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à Christ, non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu. Servez-les avec empressement, comme

servant le Seigneur et non des hommes, sachant que chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon ce qu'il aura fait de bien.

En 1Pierre 2 :18,19 , la Bible stipule comme suit : "Serviteurs, soyez soumis en toute crainte à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont d'un caractère difficile. Car c'est une grâce que de supporter des afflictions par motif de conscience envers Dieu, quand on souffre injustement".

. Il est donc de la volonté de Dieu que les serviteurs et les servantes cultivent un comportement convenable, selon la Parole de Dieu.

Il est alors très clair qu'en matière d'enseignement scripturaires touchant le foyer familial, le Nouveau Testament, à peu de choses près, se trouve sur la ligne droite de l'ancien Testament, avec évidemment, le plus souvent, plus de rectitude.

2.3 L'essence du message divin néotestamentaire sur le foyer familial.

Ce message se cristallise de la sorte :

- C'est bien Dieu qui a institué la famille, et il veut péremptoirement qu'elle soit hétérogame, exclusive à la manière nucléaire, et qu'elle soit porte-étendard de l'intégrité conjugale et de la pureté sexuelle.
- Dieu veut que le foyer familial soit non seulement une vitrine d'exposition permanente de lui-même, en terme d'image et de ressemblance, mais encore un système d'apologie versé dans

l'engagement pour le Seigneur et son message, fut-ce au prix de conflits époux/épouse, parents /enfants, frère/sœur

- Dieu veut que dans le foyer familial le conjoint et la conjointe se comportent en serviteur et en servante du Seigneur dans le malheur.

Nous voilà parvenir au terme de cette combien instructive et si agréable randonnée sur l'Océan des saintes écritures, avec pour toile de fond l'investigation-observation sur les dits et prescrits scripturaires autour de l'origine et du but du foyer familial, ainsi que sur les principaux indicateurs qui caractérisent la bonne conduite au foyer, et le bonheur et le bien-être subséquents. Il nous a été alors donné de percevoir la vie conjugale, la vie familiale, à la lumière de la Parole de Dieu, comme la circulation dans une mégapole ou sur un " High Way" de l'envergure de la " Ninety-Five" internationale, où l'on est contraint de respecter scrupuleusement le code de la route y afférant, de peur de faire face à des tracasseries de toutes sortes allant de légères contraventions à des accidents mortels. Et pour l'équilibre au foyer familial, ce code de la route, ce sont bien les dits et les prescrits divins dont nous venons de réaliser un bref inventaire. Il s'avère donc indispensable que ceux qui sont engagés et ceux qui s'engageront dans la grande circulation de la vie conjugale s'attellent soigneusement et attentivement à la culture du respect du code divin de conduite y relatif pour éviter autant que possible les accidents inhérents et parvenir à une vie conjugale bénie et heureuse.

Il nous conviendra maintenant de focaliser notre curiosité sur des écrits extrabibliques relatif à l'équilibre au foyer familial.

CHAPITRE 3 :

REVUE DE LITTERATURE

Dans le chapitre précédent, il nous a été donné d'étudier comment le foyer familial se place en ligne droite dans le merveilleux plan de Dieu pour l'humanité et comment, dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau Testament, est bien stipulé le code de bonne conduite appelé à assurer le bonheur du foyer familial dans lequel doivent se baigner tous ses membres, dans la mesure, bien entendu, où la mise en application de ce code se réalise en bonne et due forme.

Maintenant, il convient pour nous de nous pencher sur ce que certains auteurs ont élaboré sur ce sujet. Notre démarche consistera à relever ce qui a été noté respectivement en ce qui se réfère au foyer familial quant à son origine, ses caractéristiques et ses principes ; à certains éducateurs de déséquilibre du foyer familial ; et à ce qui est attendu de l'Eglise en terme d'intervention à caractère préventif et curatif, en matière d'équilibre au foyer familial.

3.1 Le foyer familial : Son origine, ses caractéristiques et ses principes.

Le foyer familial n'a pas manqué d'éveiller la curiosité de ceux qui se donnent la peine de se pencher sur la famille humaine et d'écrire là-dessus. De ce nombre, nous

avons M. Gene A. Getz, auteur de l'ouvrage « Les Dimensions du Mariage »[1]. L'auteur fait remonter le foyer familial à la création originelle, en notant "qu'une partie du corps physique d'Adam était devenue une partie du corps physique d'Eve ; avant même de s'unir sur le plan sexuel, ils étaient déjà, aux yeux de Dieu, une seule chair" (Getz, 1982, 14).

A vrai dire, M. Getz semble s'être mal exprimé, ou encore la traduction de l'anglais au français peut avoir été défaillante, car, selon la Bible, la côte prise d'Adam n'est pas devenue une partie d'Eve, mais à servi pour donner naissance à Eve toute entière. "L'Eternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme"[2].

Plus loin l'auteur continue sur la même ligne en arguant ainsi : La volonté parfaite de Dieu est qu'un mariage permanent auquel participent un seul homme et une seule femme reflète la création originelle. C'est la raison pour laquelle Jésus a également dit aux philosophes religieux de son temps : "Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint. (Matthieu 19 : 6)[3].

Un autre auteur, M. Emile Dallière, a formulé dans le même sens des commentaires, dans son ouvrage paru sous le titre "Os de mes os et chair de ma chair. Le couple humain, signe d'unité"[4]. L'auteur semble avoir bu à la même fontaine que M.

---

[1] Gene A. Getz. *Les Dimensions du Mariage*; Editions Vida, Miami Florida, 1982.
[2] Gen 2 : 22, Louis, Segond. *La Sainte Bible*, Nouvelle Edition de Genève 1979.
[3] Getz, 15.
[4] Emile Dallière. *Os de mes os et chair de ma chair*. Les Editions Vida, 1994.

Getz lorsqu'il avance ce qui suit : *"La côte dont Dieu forma la femme était partie intégrante de l'homme. Cela signifie que la personne après laquelle Adam soupirait de toute son âme, et qu'il ne trouvait nulle part était incluse et cachée en lui".*

C'est pourquoi l'écrivain hésite à employer le verbe "créer" et lui préfère "former". Cela est normal, puisque l'acte création avait déjà eu lieu et la vie avait été donnée à l'ensemble, alors que les deux personnes n'en constituaient qu'une seule. Le terme hébreu correspond à l'idée de bâtir, et ce terme est d'un réalisme très saisissant. D'autres versions le traduisent par " façonner " ou par " transformer"[5].

Cette réflexion de M. Dallière appelle notre attention sur le fait qu'il parait normal qu'un homme et une femme qui se marient au hasard d'une rencontre, sans être sûrs qu'ils sont faits l'un pour l'autre, et que l'un est vraiment l'os de l'autre et la chair de l'autre, ne soient pas en mesure d'assurer une vie conjugale heureuse.

Il est alors avéré que le foyer familial émane de Dieu qui en veut l'instrumentalisation dans la mise en œuvre de son plan de bonheur pour l'humanité. Mais nous pouvons nous questionner : Comment ce foyer familial issu de Dieu se caractérise-t-il ?

Il existe un nombre assez élevé de spécialistes à avoir émis des réflexions sur le bonheur au foyer familial, le foyer en équilibre, et sur la manière dont il se caractérise. De ce nombre, nous comptons Madame Nancy Van Pelt, une conseillère conjugale de

---

[5] Dallière, 27.

haut rang, qui a écrit, entre autre, Le Langage de l'amour[6]. C'est un ouvrage fort intéressant dans lequel l'auteur explique comment le foyer conjugal heureux se caractérise particulièrement par la compréhension réciproque à travers une communication efficace. En ce sens, elle opine comme suit [7]:

> La capacité à communiquer est l'un des facteurs fondamentaux dans toutes les relations interpersonnelles. C'est pourquoi le bonheur d'un couple est directement lié au degré de communication mutuelle atteint par les conjoints. Le manque de communication est l'un des principaux problèmes qui affectent la relation conjugale. Au lieu d'attendre qu'un problème majeur menace votre relation pour entreprendre un changement, pourquoi ne pas commencer tout de suite ?

Un autre trait caractéristique du foyer familial heureux, du foyer familial en équilibre, est la présence manifeste de Dieu. Il est, en principe, en première position. Ce trait est admirablement souligné par M. Harold J. Sala, dans son livre Something more than Love[8]. Sous la rubrique : what happens to God's Ideal Home ? (Qu'arrive-t-il au foyer vivant selon Dieu ?). M Sala avance ceci :

> Have you ever tried to bake a cake and lift out just one ingredient ? you had the flour, the salt, the vanilla, and whatever else goes into cakes, but you left out just one thing - baking powder. I'm not a chef but I know that without baking powder you're going to have a flat cake. So it is with our homes that missing ingredient in so many of our homes is the presence of God.

---

[6] Nancy, Van Pelt. *Le Langage de l'amour. Les secrets de la communication dans le couple*. IADPA Editorial Safelix 2905 NW 89 th Avenue, Doral, Florida 33172 Etats-Unis, 8e Impression, Septembre 2014.
[7] Van Pelt, 13, 14.
[8] Harold J, .Sala. *Something more than Love. The x-Factors in a Good Marriage*. Accent Publishing, Inc 12.100 w South Avenu, Denvers Colorado 80215, 1983.

God designed the family around Himself when he is left out, something vital is missing. On the other hand, when a family is united around Him, His powder becomes theirs. The love that begins with the Father is translated into our lives by the Holy Spirit, and only then can we begin to really love, as we must in order to overcome the problem of daily living It's when we build our families on a spiritual foundation that we find the strength we need to overcome our human weaknesses[9].

Ne vous est-il jamais arrive d'essayer de produire un gâteau tout en omettant un ingrédient ? Vous avez pris la farine, le sel, la vanille et tout ce qu'il convient pour la préparation des gâteaux, mais vous avez laissé de côté juste une chose – le levain. Ce n'est pas de mon métier, mais je sais que l'absence du levain va se faire sentir quand vous aurez un gâteau aplati. Ainsi en est-il pour nos foyers. Cet ingrédient manquant d'entre ceux de la plupart de nos foyers, c'est la présence de Dieu.

Dieu a conçu la famille autour de Lui-même. Quand Il est hors de la famille, quelque chose de vital manque à cette dernière. Autrement dit, quand une famille est unie autour de Lui, Sa puissance devient la sienne. L'amour qui commence avec le Père, nous est communiqué par le biais du Saint-Esprit, et alors seulement nous pouvons commencer à aimer réellement, tandis que nous devons du même coup surmonter les problèmes de la vie quotidienne. Lorsque nous érigeons nos familles sur un fondement spirituel, c'est alors que nous acquérons la force nécessaire pour vaincre nos faiblesses humaines.

Ainsi, le foyer familial selon Dieu, le foyer en équilibre, se signale par la présence dynamique de Dieu en son sein et le règne d'une communication fonctionnelle dans un univers de communication réciproque. Il paraît maintenant très intéressant de nous

---

[9] Sala, 17.

focaliser sur les principes de base en vertu desquels un tel foyer doit s'établir pour réussir.

Pour sa part, la littérature relative à l'aspect normatif du bonheur est énorme, voire pléthore. Nous nous bornerons à évoquer quelques échantillons. Considérons d'abord l'ouvrage du couple Gayle et Mike Tucker, sous le titre : 35 devises pour un mariage heureux[10]. Au verso de la couverture de l'ouvrage, les Tucker avancent "qu'une devise est un principe de vie et d'action qui inlassablement évite et résout les problèmes et les conflits qui peuvent se présenter dans le mariage". En prologue, le couple clarifie ainsi le concept devise : "Les devises peuvent aider un couple à donner tout son sens à leur mariage. Nous avons défini trois catégories de devises qui peuvent vous être utiles. Ces trois catégories sont : 1. Choisir – 2. Comprendre – 3. Communiquer"[11].

Plus loin, parlant dans le sens de la prévention contre le déséquilibre au foyer familial, le couple, se référant à Scott Stanley, dans A Lasting Promise, indique quatre modèles de communication négative, savoir [12]:

1) *L'effet spiral : Réponses toujours négatives dans les commentaires lors des discussions entre conjoints*
2) *La sous-estimation : l'un des conjoints sous-estime les opinions, les sentiments et les préoccupations de l'autre.*

---

[10] Gaule et Mike Tucker. *35 Devises pour un mariage heureux*. IADPA Inter American Division Publishing. Association 2905 NW 87 Avenue, Doral, Florida, 33172, Etats-Unis d'Amérique, 2014
[11] Tucker, 11.
[12] Tucker, 20, 21.

3) *L'interprétation négative : l'un des conjoints lit toujours les pensées de l'autre de manière à faire apparaître la négativité présumée de ces dernières.*
4) *Le retrait et l'évitement : Lors des discussions, l'un des conjoints garde le silence ou abandonne le lieu ou refuse d'aborder le sujet.*

D'un autre côté, le couple Tucker met beaucoup d'accent sur ce qu'on entend par capital relationnel dans le mariage. Se référant à l'ouvrage de M. Scott Stanley : The Heart of Commitment (L'essence de l'engagement), ils notent ceci :

> *D'après Stanley, le capital relationnel " est le produit des ressources émotionnelles et spirituelles que nous investissons dan nos relations importantes ". Une des relations importantes dans la vie est, sans nul doute le mariage.*
>
> *Ceux qui sont mariés possèdent un capital conjugal. En quoi consiste ce capital ? Il est tout ce qui les unit, particulièrement la confiance que chacun investit dans l'autre ; confiance qui se fortifie avec les années, et qui les motive à investir davantage dans la relation, malgré les risques que cela implique*[13].

Un dernier élément évoqué par les Tucker, et qui est fondamental, c'est le fait que, d'après eux, dans le mariage alliance, l'alliance est tripartite et non bipartite, cela veut dire que dans un mariage, le mariage alliance, l'alliance s'établit non entre deux personnages, soit les deux conjoints, mais plutôt entre trois savoir : le conjoint, la conjointe et Dieu. Dans la rubrique "La place de Dieu dans la relation conjugale", ils argumentent ainsi :

---

[13] Tucker, 38 se référant à Scott Stanley, *The Heart of Commitment (L'essence de l'engagement)*, Thomas Nelson, Tennessee, 1998, p. 118-123.

Quand vous étiez devant l'autel et avez prononcé vos vœux, vous avez accepté une alliance avec Dieu. Dieu a prononcé ses vœux également. Vous avez dit : "Jusqu'à ce que la mort nous sépare", Dieu a dit : "Tant que tu vivras, je serai avec toi".

Comprenez-vous cela ? Dieu sera avec vous ! Cela signifie qu'il est l'un de vos partenaires. Quand vous avez une décision importante à prendre, Dieu pèse le pour et le contre avec vous. Quand vous remportez une victoire, Il la célèbre avec vous. Quand vos enfants naissent, Il les aime instantanément autant que vous et Il vous accompagne dans votre rôle de parents. Quand la maladie survient, Il est au pied du lit. Et même quand un mari et une femme sont séparés par la mort, Il est fidèle à son alliance avec le conjoint qui reste. Ainsi, vous n'êtes jamais seuls, et vous ne le serez jamais[14].

En ce sens, en termes d'accompagnement divin dans le mariage alliance, les Tucker semblent avoir marché sur les pas de M. Sala, qui compare la présence de Dieu dans la vie conjugale au levain du boulanger qui fait lever la pâte du gâteau. Mais ces réflexions des Tucker et de M. Sala font surgir des interrogations : Qu'en est-il de ceux qui mènent une vie conjugale dans le cadre d'un "mariage contrat" qui est différent du mariage alliance, en ce sens que dans le mariage contrat la présence divine n'est pas nécessairement assurée, et que lors des cérémonies nuptiales, Dieu ne répondrait pas nécessairement comme troisième partenaire ? Nous savons que le mariage contrat est un mariage réalisé selon le modèle humain, modèle en vertu duquel les contractants s'engagent à faire quelque chose, mais où aussi ils stipulent qu'en cas de difficultés, le

---

[14] Tucker, 77.

contrat qui est d'ailleurs limité dans le temps, peut être résilié, tandis que le mariage alliance est un mariage établi selon le modèle divin, en vertu duquel les partenaires sont liés définitivement, sans aucune possibilité de résilience telle, par exemple l'alliance Eternel - Abraham ou Eternel - David Ne serait-ce pas l'une des raisons fondamentales, pour ne pas dire la raison fondamentale, en vertu desquelles la plupart des foyers conjugaux issus de mariage contrat échouent ? Mais n'a-t-on pas enregistré également des échecs au niveau de foyers conjugaux établis, de toute apparence, sous le régime du mariage alliance ?

Il y a par ailleurs un autre aspect de la question que le couple Tucker semble aussi avoir omis : Que peut-il arriver au comportement de Dieu, le troisième partenaire d'un mariage alliance au cas où ce mariage se solde par un divorce ? Dieu, le troisième partenaire, en termes d'accompagnement divin, ferait-il des considérations de circonstance atténuantes à l'adresse du conjoint qui serait présumé innocent ?

Un autre ouvrage sur le foyer familial, publié par le couple Melgosa, comporte également des réflexions sur des principes régissant la réalisation du bonheur familial. C'est l'ouvrage titré : L'itinéraire du couple[15]. Il est intéressant de noter que le couple Melgosa présente le foyer comme la première école de la vie. A ce titre, ils déclarent :

> *Tous, enfants, parents, conjoints, nous nous formons dans la première école qu'est la famille. C'est là que nous apprenons entre autres :*

[15] Dr Julian Melgosa et Dr. Annette Melgosa. *L'itinéraire du Couple Une relation harmonieuse et durable*. Editorial Safelix, S.L. Pradillo 6 Pol Ind. La Mima E 28770. Colmenas viejo, Madrid, Espagne, 2013.

- *A connaître notre entourage par l'observation des objets et de notre parenté ...*
- *A comprendre et à nous exprimer dans une langue maternelle*
- *A tisser des liens affectifs étroits avec les autres membres de la famille.*
- *A appréhender le tissu social ...*
- *Le fondement de la croyance et de la religion, dimensions parfois oubliées mais ô combien importantes dans le cadre d'une vie plus heureuse, pleine de sens et d'espérance*[16].

Dans ce cas nous comprenons le vent de panique qui saccage notre société, chaque fois que nous assistons, passifs et impuissants, à l'éclosion de familles atypiques, de familles amorales, de familles iniques, qui ne devraient nullement remplir la fonction de "première école de la vie".

Plus loin, le couple insiste sur "sept éléments de base pour un mariage heureux"[17], soit 1. Avoir des perspectives réalistes – 2. Entretenir une bonne communication – 3. Capacité à résoudre les conflits – 4. Acceptation de la personnalité de l'autre – 5. Valeurs éthiques et religieuses communes – 6. Attribution des responsabilités respectives – 7. S'accorder sur les loisirs.

Dans ce même ordre d'idées, mais à titre préventif, le couple Melgosa énumère, en exemple, six "mauvaises raisons pour se marier"[18], savoir : 1. Se marier par révolte –

---

[16] Melgosa, 25.
[17] Melgosa, 42 – 45.
[18] Melgosa, 45.

2. Se marier pour l'apparence physique – 3. Se marier par dépit – 4. Se marier pour l'argent – 5. Se marier comme échappatoire – 6. Se marier pour rebondir.

On pourrait ajouter une septième mauvaise raison de se marier : se marier pour relever un défi. Là il faudrait bien analyser les tenants et aboutissant du défit en question. Nous connaissons à ce sujet le cas d'un jeune pasteur – stagiaire qui s'est marié avec une sœur de l'Eglise où il effectuait un stage ministériel pour la seule et simple raison que la mère de cette sœur, qui l'avait surprise en train de parler avec le pasteur – stagiaire, avait dit publiquement à sa fille, en présence du pasteur : "Est-ce que tu penses que le pasteur va acheter ta figure pour se marier avec toi ?". Ce pasteur a eu un foyer familial parsemé de bouleversement, en regrettant d'avoir réalisé un mauvais mariage, en se disant que sa femme n'avait pas le niveau adéquat pour être "femme de pasteur". Le pasteur en question pourrait peut-être essayer de contourner le problème et d'« optimiser /bonnifier » sa femme en la soumettant à une formation post-nuptiale de nivellement et d'adéquation.

Poursuivant notre quête de réflexion sur le plan normatif en ce qui concerne l'équilibre au foyer familial, nous revenons avec M. Gene A, Getz, dans Les Dimensions du Mariage, où il évoque la soumission mutuelle comme un principe de grande importance dans l'édification d'un foyer familial qui veut réussir. A ce sujet, M. Getz avance ceci :

> Le fait est que la Bible enseigne la soumission, mais pas seulement pour les épouses. C'est une qualité de vie qui devrait caractériser tous les chrétiens dans leurs relations avec les autres. Ainsi, Paul, avant d'exhorter les épouses à être

> soumises à leurs maris (voir Ephésien 5 : 22) a exhorté tous les croyants à " se soumettre les uns aux autres dans la crainte de Christ " (Ephésiens 5 : 21).

Chose intéressante, Paul n'a pas employé le mot soumission dans la déclaration qu'il a faite aux épouses. Il a plutôt basé son instruction en vertu de laquelle les femmes devaient " se soumettre " sur l'emploi de ce mot au verset 21, alors qu'il s'adressait à tous les disciples de Christ à Ephèse.

En d'autres termes, Paul a dit a tous ces gens qu'ils devaient se soumettre les uns autres (Ephésiens 5 : 21), ce qui comporte la soumission des épouses aux maris (5 : 22), celle des maris aux épouses (5 : 25)[19].

En réalité, comme le signale l'auteur, la soumission de l'épouse forme un couple, un cycle, une chaine avec l'amour de l'époux : la soumission de l'épouse la pousse à aimer son époux, et l'amour de l'époux le pousse à se soumettre à son épouse et à être prêt à mourir pour elle comme Christ l'a fait pour son Eglise.

Un autre principe ciblé par M. Getz est celui de la compréhension mutuelle au sein du couple, dans le sens que le mari se doit de comprendre sa femme, et que la femme de son côté se doit de le faire également à l'endroit de son mari ; et M. Getz abonde ainsi :

> Mais il en est du mariage comme de chaque relation de la vie, c'st une voie à double sens, chaque homme a besoin d'une femme qui comprenne les besoins de son égo. Chaque femme a besoin d'un homme qui comprenne son caractère

[19] Getz, 68.

unique de femme grâce à la compréhension mutuelle. Ils peuvent murir ensemble, satisfaire leurs besoins mutuels, quels qu'ils soient[20].

Maintenant, si la littérature traitant de la matière sous revue, le Foyer Familial, a pu nous faire comprendre qu'il est avéré que le foyer familial émane de Dieu et que comme tel, il se caractérise notamment par la compréhension réciproque des conjoints, fruit surtout d'une communication efficace et la présence manifeste de Dieu dans toutes les sphères de la vie conjugale, et que le foyer conjugale selon Dieu s'établit et fonctionne selon des principes de base ,dont le principe du mariage alliance, le principe de foyer familial comme première école de la vie, le principe du toujours bonnes raisons, jamais mauvaises raisons de se marier, nous sommes alors en mesure de nous faire une bonne idée du profil du foyer familial selon le dessein de Dieu, un foyer où les occupants sont relativement heureux, dans la mesure où le code de conduite y afférent est scrupuleusement appliqué.

Parmi les auteurs qui ont travaillé sur les normes de l'équilibre conjugal, nous devons considérer aussi M. John Gothman. Dans un article publié dans le périodique Journal of Family Psychology[21] sous le titre A Theory of Marital Dissolution and Stability, M Gothman fait état d'études scientifiques qui ont révélé que la manière dont un mariage évolue influence l'ensemble de la famille, soit les deux conjoint et leurs enfants ; que le divorce emprunte une trajectoire, une cascade pour atteindre le foyer conjugal, en commençant par un sentiment d'insatisfaction pour culminer vers la dissolution. Mais

---

[20] Getz, 97 – 99.

[21] John Mordochai Gothman. *A Theory of Marital Dissolution and Stability*. Journal of Family Psychology 1993, vol 7 No 1, 57-75.

dans ce monde dont la fiche signalétique est empreinte de rébellion et de désobéissance, que peut-il arriver lorsque des usagers de l'auto-route de la vie conjugale brulent le feu rouge, commettent des infractions, provoquent des accidents et s'exposent à des contraventions ? On est alors en présence de foyers familiaux anormaux, de foyers familiaux déséquilibrés. Quels sont les indicateurs de tels foyers, selon la littérature ce concernant ?

3.2 Indicateurs de foyers conjugaux en déséquilibre

Les auteurs qui se sont penchés sur le cas de déséquilibre au foyer familial ont signalé certains facteurs reconnus comme étant responsables de telles anomalies. L'un de ces facteurs, qui semble se placer en avant-garde, c'est l'infidélité conjugale. Dr. Gary Chapman, dans L'amour dans l'impasse[22], considère l'infidélité conjugale comme un agent causal de grandes peines. Il opine comme suit :

> Rien n'est peut-être plus pénible pour une personne et plus destructeur pour le couple, que d'apprendre que le conjoint a été sexuellement infidèle. L'infidélité atteint le mariage en plein cœur ... Il existe différentes sortes et différents niveaux de relations sexuelles extra-conjugales ... Ces formes d'infidélités sont différentes, mais elles ont toutes des effets désastreux sur l'intimité conjugale[23].

Pour sa part, Laurie Hall, dans Obsession[24], semble exposer au grand jour son cœur et ses entrailles pour faire état des luttes qu'elle a dû mener et des situations de tension et

---

[22] Gary Chapman. *L'amour dans l'impasse. Quand l'avenir du couple semble compromis.* Editions Farel B.P. 2V 77427, Marne la-vallée Cedex 2, France, 1999.
[23] Chapman, 199.
[24] Laurie, Hall. Obsession. *Le combat courageux d'une femme pour sauver sa famille des ravages de la pornographie.* Editions Ministère Multilingue, Longueuil, Québec, Canada 2000.

d'émotion qu'elle a vécues, pour avoir eu un mari dépendant de la pornographie devenu adultère. Elle rapporte ainsi :

> Comme je voulais que Jacques réussisse, je fis beaucoup d'effort pour joindre les deux bouts et j'ai essayé de ne pas me concentrer sur nos problèmes financiers. Mais le temps passant et son affaire ne semblant pas décoller, je commençai à m'inquiéter de ce que Jacques ne semblait pas se rendre compte du danger où nous nous trouvions financièrement. Beaucoup de créanciers téléphonaient à la maison et je finis par me rendre compte que Jacques leur mentait, ainsi qu'à moi, au sujet des comptes ...
>
> *" Ce n'est pas un problème d'argent que j'ai, dit-il en ouvrant violement la porte. J'ai un problème de convoitise sexuelle "*
>
> ... Après bien des jours remplis de difficultés et de dangers, il devint évident que Jacques était loin d'être au bout de ses peines. Après d'intenses combats et beaucoup de prières, il m'apparut que me séparer de Jacques était ce que je pouvais faire de mieux pour maintenir mon amour à son égard. La séparation était la seule chose qui pouvait l'aider à regarder en face la réalité de son choix[25].

Il est vraiment inconcevable de savoir que la pornographie constitue une marchandise de grand prix produit par l'immorale industrie de la pornographie. Que dit la société face à un tel affront ?

Un autre auteur, M Serge V. Collins, à travers son ouvrage Unis pour toujours[26], souligne le désarroi au sein duquel nagent ceux qui sont atteints par le venin de

---

[25] Hall, 63 – 72

[26] Serge E. Collins. *Unis pour toujours. Comment parvenir au bonheur dans le mariage*. Pacific Pren Publishing Association, 760 Ponce de Leon Blvd, Coral Gath, Florida 33134, USA, 1989

l'infidélité conjugale. Il cite ainsi, à cet effet, le cas de cette jeune femme de vingt trois ans :

> Une jeune femme de vingt-trois ans qui s'était mariée à dix-neuf ans nous raconte, découragée, sa triste histoire conjugale. Voici une partie de son récit : "un jour, en rentrant chez moi, je trouvai mon mari en train d'embrasser une jeune fille. Ce n'était pas la première fois. Ce jour-là, ne pouvant plus me contenir, je réagis violemment et je les chassai tous deux. A lui, je lui dis de partir, parce que je ne pouvais plus supporter sa conduite. Il se repentit, me demanda pardon et me promit de changer. Pourtant, il recommença à se montrer coureur et buveur..."[27]

Un autre panneau indicateur de déséquilibre au foyer familial, c'est la pratique de la violence conjugale, soit verbale, soit physique, soit même sexuelle. Dr. Gary Chapman nous en parle dans son ouvrage, L'amour dans l'impasse, ci-avant cité. Pour la violence verbale, il avance ceci :

> Nous savons combien les violences physiques peuvent nuire à la relation entre époux (nous aborderons ce sujet dans le chapitre suivant). Nous savons aujourd'hui que les violences verbales peuvent être aussi dévastatrices. En effet, elles portent atteinte au respect de la personne, à la confiance mutuelle, à l'admiration et à l'intimité, toutes ces vertus indispensables à un mariage heureux[28].

Et comme pour illustrer ses dires, Dr. Chapman nous enlève ainsi le rideau en exposant un échantillon de violence verbale.

---

[27] Collins, 37

[28] Chapman, 152.

Tu es une imbécile. Je me demande comment quelqu'un d'aussi instruit que toi peut se comporter d'une façon aussi stupide. Tu as dû tricher pour obtenir tes diplômes. Si j'étais aussi bête que toi, je ne crois pas que je me lèverais le matin. Voila le genre de propos dont Pascal abreuvait sa femme. Ce n'était donc pas la première fois que Lisbeth essuyait de telles injures. Le drame est qu'elle avait fini par penser qu'elles étaient vraies. Elle souffrait d'une grande dépression qui la clouait au lit presque tous les jours. Elle était victime des violences verbales de son mari[29].

En ce qui concerne la violence physique, Dr. Chapman déclare :

La violence conjugale devient un phénomène de plus en plus répandu. Les statistiques indiquent un nombre sans cesse croissant de conjoints, pour la plupart des femmes, qui sont victimes de violence physiques. La police reçoit continuellement des appels de femmes battus. Les médias ont attiré l'attention du public sur ce fait de société. Malgré toute l'attention accordée à ce drame, elles sont des millions à être victimes de violences physiques chaque année[30].

Dans le même sens, l'auteur de Unis pour toujours, M Serge V. Collins, ci-avant cité, nous émeut lorsqu'il fait état ainsi d'une séparation de couple survenue après vingt-trois ans de mariage, de la manière suivante :

Dans un autre cas de querelles conjugales, le mari s'enivrait et frappait sa femme. La dernière fois qu'il la maltraita, il provoqua une fracture du crâne. Ils divorcèrent après vingt-trois ans de mariage. L'un de leur enfant devint toxicomane pour n'avoir pas trouvé au foyer les directives et l'appui moral dont

---

[29] Chapman, 151.
[30] Chapman, 166.

il avait besoin pendant son adolescence. Il fit plusieurs séjours en prison et son cas est considéré comme désespéré[31].

Toujours dans le même ordre d'idée, les Melgosa, ci-avant cités dans L'itinéraire du couple, avancent dans le même ouvrage : "Que la violence physique et psychologique se présente sous différentes formes, son objectif est le même : limiter la liberté de la victime ou l'obliger à faire quelque choix contre sa volonté [32]"

Plus loin, ils décrivent ainsi les méfaits de la violence conjugale :

> Les conséquences de la violence chez le couple sont notables. Apparaissent d'abord des dommages physiques manifestes : marques de coups, brûlures, fractures des os, coupures, etc. ces preuves sont accompagnées de symptômes : insomnie, agitation, douleurs chroniques de tête et d'épaule. En dernier lieu, les victimes souffrent de perturbations mentales sérieuses: dépression, anxiété, stress post-traumatique, faible estime de soi pouvant aller jusqu'au suicide ou à l'homicide à charges du compagnon[33]

Et, à titre d'illustration, le couple rapporte ainsi le cas d'une femme victime de violence conjugale, qui a dû rompre son mariage :

> Pendant nos fiançailles, j'avais déjà remarqué qu'il devenait parfois violent, spécialement après avoir bu quelques verres, mais je n'y ai jamais attaché d'importance, J'étais certaine que cela disparaitrait avec le temps. Je n'ai pas vu clairement le danger jusqu'a ce que, deux ans après notre mariage, il en arrive aux mains et me donne des gifles au cours de l'un de ses emportements. Ce fut comme si je me réveillais d'une longue léthargie, car je me suis alors rendu

[31] Collins, 36, 37.
[32] Melgosa, 134.
[33] Melgosa,137.

> compte qu'il m'avait humiliée, disputée, menacée, etc., pendant tout ce temps. La situation empira. Suivirent deux autres années de coups et de claques quotidiennes, toujours accompagnées de la très ferme intention de s'amender. Mais il n'y eut jamais de changement positif. Finalement, ma sœur m'aida à me sortir de ce cercle vicieux. Je n'ai pas eu d'enfants de ce mariage. Maintenant, je suis mariée avec un homme qui m'aime et me respecte. Nous avons une fille et sommes raisonnablement heureux. Je crois que ce mariage fut un échec à cause de sa précocité et de sa précipitation.[34]

Nous comprenons bien qu'une femme mariée, vivant en permanence sous les coups, les claques de son brutal et impitoyable mari, soit contraint de rompre son union conjugale, pour sauver sa peau et sa vie. Soit. Mais nous ne comprenons pas qu'elle puisse se laisser aller jusqu'à se passer des prescrits scripturaires dont ceux de Matthieu 19 : 1-9 et de Luc 16 : 18, pour entrer dans le champ de l'adultère, désobéissant ainsi à la Parole de Dieu.

D'une manière générale, lorsque le foyer conjugal a déjà reçu la désagréable visite de l'infidélité conjugale et de la violence conjugale, on eût dit qu'il semble s'attendre à l'inévitable, au pire, qui est le divorce. Le divorce peut être perçu comme l'issue d'une opération de déguerpissement orchestrée par l'infidélité conjugale et la violence conjugale. L'un des auteurs qui ont considéré le divorce dans leurs écrits, c'est le Dr. Gary Chapman. Dans son ouvrage L'amour dans l'impasse, ci-devant cité, il réagit de la sorte :

---

[34] Melgosa, 136.

> Nous ne pouvons pas nous détacher d'un conjoint avec la même facilité que nous nous débarrassons d'un objet encombrant. D'ailleurs, il vous suffit de parler à la plupart des adultes qui ont choisi de divorcer pour vous rendre compte que cette décision a été précédée par des mois de luttes intérieures et que toute la procédure reste gravée dans la mémoire comme une expérience douloureuse.[35]

Plus loin, Dr Chapman, se référant à des études sur le divorce réalisées par Judith S.Wallerstein, parle ainsi de cicatrices durables du divorce :

> D'après Wallerstein, les conjoints et leurs enfants n'échappent jamais aux conséquences du divorce. Les résultats de cette enquête ont été consignés dans l'ouvrage Second Chance : Men,Women and children a derade after divorce [Deuxième occasion : hommes, femmes et enfants, une décennie après le divorce]
>
> Les couples poursuivent différents objectifs, conclut Wallerstein, mais ils sont rarement atteints, car le divorce complique les choses.[36]

Poursuivant avec ses réflexions sur les cicatrices durables du divorce, Dr. Chapman avance :

> C'est incroyable, mais la moitié des femmes et le tiers des hommes divorcés sont encore très en colère contre leur ancien conjoint, malgré les années qui se sont écoulées... A notre grand étonnement, le divorce continue d'occuper une place émotionnelle centrale dans la vie de nombreux adultes dix et quinze ans plus tard ... Un tiers des femmes et un quart des hommes estiment que la vie est injuste, décevant et les laisse solitaire[37]

---

[35] Chapman, 25.

[36] Chapman,26, en reference au rapport du Dr Wallersteïn, Second Chances, New York, Ticknor and Frelds,1999.

[37] Chapman,27.

Se penchant sur le sort des enfants des divorcés, qu'il appelle les enfants du divorce, Dr Chapman s'émeut ainsi :

> Qu'en est-il des enfants du divorce ? Lorsque les parents se séparent, les enfants perdent quelque chose qui est essentiel à leur développement : la structure familiale. En général, les enfants se sentent rejetés lorsque leurs parents divorcent. Wallerstein confirme cette analyse en déclarant : « Les enfants se mettent en colère contre leurs parents et les accusent d'avoir violé les règles tacites qui obligent les parents à se sacrifier pour leurs enfants et non l'inverse. Certains refoulent leur colère pendant des années car ils craignent de décevoir leur parents, ou d'être punis, d'autres la laissent exploser ».[38]

D'un autre côté, M. Serge V. Collins, dans Unis pour toujours, ci-devant cité, souligne ainsi le caractère précaire que certains courants veulent infliger au mariage :

> Beaucoup ne pensent plus être unis pour toujours. Ils veulent bien rester ensemble tant que ne surgit aucun problème grave, ou bien jusqu'à ce qu'une autre femme plus attrayante apparaisse sur leur horizon personnel, ou jusqu'à ce qu'un homme plus élégant ou plus stimulant croise leur chemin .Ce changement dans la durée du mariage a encore fait augmenter le nombre des divorces, laissant de nombreux enfants désorientés, s'ajoutant aux cortèges de drogués, de délinquants et de prostitués.[39]

Face à de si inquiétants constats sur le divorce et ses retombées, le couple Melgosa, dans l'Itinéraire des couples ci-devant cité, semble intervenir tant pour

---

[38] Chapman,27.

[39] Collins, 109, 110.

s'interroger sur les causes du divorce que pour prodiguer quelques conseils, à titre préventif:

> Les données recueillies par un groupe de psychothérapeutes du couple auprès de leurs patients (voir Whishman, M.A. Dixon, A.E et Jhonson B., 1988) mentionnent les causes de divorce suivantes, classées par ordre décroissant :
>
> 1. Des problèmes de communication ...
> 2. Des problèmes d'autorité ...
> 3. Des attentes irréalistes ...
> 4. La Sexualité ...
>
> ... Nous présentons ci-dessous un ensemble de stratégies prévenant le divorce :
>
> - Résoudre les conflits ...
> - Communiquer non avis oralement ...
> - Partager les responsabilités et les tâches du foyer ...
> - Ne pas croire que le mariage est un conte de fées ...
> - Maintenir la sexualité en éveil ...
> - Entretenir des sentiments amoureux et romantiques ...[40]

En ce qui a trait à la situation de l'équilibre au foyer familial dans notre pays, Haïti, nous pouvons la considérer comme un cas d'espèce, dans la mesure oû c'est une situation issue d'un passé imprégné de louds et pénibles héritages générés par un système colonialiste esclavagiste, qui doit être perçue par le biais d'approches socio-culturelles et ethno-culturelles. Et c' est surtout Docteur Carlot D. Célestin, DMin, qui nous renseigne magistralement là-dessus, à travers le quatrième chapitre de sa thèse de Doctorat, 2008, sous le titre : The Political Struggle for Survival and its effect on the Family Unit (la lutte poliique pour la survie et son effet sur l'unité de la famille).Par

---

[40] Melgosa, 142, 143.

exemple, dans la rubrique : Understanding Haitians as an Ethnocultural Group (compendre les Haïtiens comme un groupe ethnoculturel),p. 2, Dr. Célestin souligne que le plur horrible effet de l' esclavage sur le mariage est relaté par Leyborn qui explique comment les maîtres d' esclaves tirent avantage de leurs esclaves de sexe féminin (Leyborn, 1941) Plus loin, p. 3, il rapporte ainsi Kaplan : "La qualité de la relation parent-enfant dictera l'issue de la relation entre les membres de la communauté. Lorsque les rôles du genre changent, la perception des enfants dans lafamille change aussi, pour le meilleur ou pour le pire (Kaplan, 1998)". Plus loin encore, pp 4,5, traitant de relations chez les Haïtiens, souligne :

> Même si les Haïtiens sont devenus libres depuis plus de deux siècles, les empreintes historiques de l'esclavage continuent de s'afficher à travers leur psychique et leur comportement. L'un des effets de l'esclavage sur les familles haïtiennes,c' est la dépression causée par le détachement...Ils ont des difficultés pour former une unité maritale en bonne santé avec leur prope identité (Keny,2007).

Par ailleurs,faisant écho de recherches réalisées sur la qualité du mariage (Fincham,2000 ; Ostine,2001),Dr. Célestin,p.5,avance : "Dans la communauté haïtienne, nous voyons que les conjoints qui cohabitent avant le mariage ont tendance à moins se dédier l' un à l' autre que ceux qui cohabtent après le mariage". Plus loin,p.6, Dr. Célestin révèle : "Keny soutient que la satisfaction maritale chez les Haïtiens est liée à la fidélité et à la prière(Keny,2007). Comme c'était le cas à l'époque coloniale et postcoloniale, l'absence de pères dans les foyers haïtiens continue de contribuer au déclin de la famille dans la communauté."

Nous comprenons combien ces études aident à mieux cerner les problèmes de foyer dans le milieu haïtien. Et elles nous stimulent à nous engager davantage dans des investigations de ce genre.

Que de déséquilibres, de troubles, de traumatismes, de dysfonctionnements post-traumatiques sur le compte de l'infidélité conjugale, de la violence conjugale, du

divorce! On a beau faire beaucoup d'efforts et de sacrifices pour éviter ou limiter les dégâts au sein des foyers conjugaux. Soit. Mais aussi que le pseudo-succès, voire d'échecs dans les efforts visant à rééquilibrer des foyers conjugaux préalablement déséquilibrés! c'est peut-être dû, entre autres, au fait que le cycle du rééquilibrage, qui peut être perçu comme étant trilogique, ne se serait pas fermé, dans la mesure où le couple repentance/pardon ne se serait pas soldé effectivement par la réconciliation sincère et profonde. Dans cet ordre d'idées, nous oublions assez souvent qu'en nous occupant de l'agressé nous ne devons point minimiser les problèmes du présumé agresseur, d'autant que l'agresseur d'aujourd'hui peut n'être que le produit de la transformation réactionnelle de l'agressé d' hier. Ainsi, il convient de bien instruire les affaires pour parvenir à établir équitablement les responsabilités sur le plan matériel, moral, sexuel ou spirituel. Ainsi le traumatisé connu d'aujourd'hui peut avoir été le traumatiseur d'hier.

Et ceux qui sont appelés à accompagner les couples conjugaux en difficultés doivent être disposés à y investir le temps et la patience, à bien comprendre la néssecité de l'instruction des affaires de couples. Nous nous rappelons la drôle attitude de ce Pasteur, responsable d'église, qui se félicitait de la rapidité avec laquelle il croyait résoudre les problèmes de foyer conjugal, et que, lors d'une réunion, s'exprimait à peu près ainsi : « Moi, lorsque deux conjoints viennent à moi pour des problèmes de couples, je leur dis : Ecoutez, je n'ai pas le temps à perdre, je vous donne cinq minutes pour vider votre conflit, sinon, je vais saisir vos cartes de membre de l'église ». En pareil cas, il ne peut y avoir ni repentance, ni pardon ni réconciliation.

Dans le mécanisme devant conduire à la réconciliation conjugale, le pardon joue un rôle primordial. Dans son ouvrage intitulé : The PEACEMAKER a Biblical Guide to Resolving Personal Conflict (Le Procureur de la Paix un Guide Biblique pour résoudre le Conflit Personnel), M. Ken Sande[41] passe en revue l'acte du pardon, au chapitre 10,pp 204-224 : Forgive as God forgave you(Pardonnez comme Dieu vous a pardonné).Dans ce chapitre, M. Sande considère comment nous autres chrétiens, nous constituons le peuple qui reçoit le plus de pardon dans le monde,mais aussi le peuple qui doit le plus pardonner dans le monde. Ainsi, il fait comprendre que le pardon n'est ni un sentiment, ni un oubli, ni une excuse, mais une décision. Dans le même sens aussi, M. Sande, à la page 208, appelle notre attention sur le fait que le pardon peut être extrêmement coûteux, mais que si nous croyons en Jésus nous avons plus qu'assez pour effectuer ces paiements,qu'à la croix Jésus a déjà payé les ultimes dettes pour les péchés et qu'il a établi un compte de grâce abondante en notre nom.

Nous comprenons alors la haute portée théolique du pardon, le grand intérêt qu'ont les conjoits dans la pratique du pardon, en ce sens qu'il leur permet d'entretenir la relation verticale avec Dieu te la relation horizontale avec leur chère moitié, ce qui leur offre l'opportunité non seulement de rester debout, mais encore de marcher et de vivre ensemble.

[41] Ken Sande. *The Peacemaker A Biblical Guide to resolving personnal conflict*, Baker Books, 2004.

Tout ceci, pour faire comprendre que des investigations doivent se poursuivre sur des facettes cachées des dysfonctionnements de foyers familiaux. Par exemple, qu'est ce qui peut arrivé si, au moment de troubles familiaux, on en arrive quand même au pardon traditionnel, sans rétablir la vérité sur les motifs d'origine de ces troubles ? Qu'est ce qui peut expliquer pourquoi un pardon acquis au prix de grandes sacrifices ne permet pas de tout de même de parvenir à une réconciliation sincère et profonde ?

D'un autre côté, Dr. Chapman considère le divorce comme l'une des trois solutions négatives aux problèmes du foyer familial, les deux autres étant le suicide et l'homicide. Il y a peut-être à ce sujet une question de terminologie, car nous nous demandons si nous pouvons vraiment parler de solution négative. Etant donné que le divorce est en principe frappé d'interdit dans la Bible, ne conviendrait-il pas mieux de parler de simple séparation, pour la sécurité du conjoint en question en lieu et place de divorce ? Mais comment est la situation en Haïti ?

En Haïti, d'une manière générale, la situation du foyer familial est assez critique. En effet, selon une enquête du Programme des Nations-Unis pour le Développement (PNUD) publiée en 2001[42], sous le titre Enquête sur les conditions de vie en Haïti, sous la rubrique des ménages unipersonnels issus de rupture d'alliance antérieure, des révélations peu satisfaisantes sont ainsi faites sur le foyer familial haïtien :

> "93 % de ménages sont unipersonnels et sont donc sans famille. Ils regroupent 2 % seulement de la population totale de ménage. Hormis les cas des

---

[42] PNUD. *Enquête sur les conditions de vie en Haïti*. ECVH – 2001. Volume II, pnud-livre-enquete-volume-II. Paf.

individus/célibataires qui n'ont jamais contracté aucune alliance (20 %) et de quelques personnes mariées ou placées sans conjoint cohabitant (11 %), la formation des ménages sans famille tient en majeure partie à un évènement venu rompre temporairement ou définitivement une alliance antérieure. En effet, 38 % de ses personnes visitées déclarent être séparés de leurs conjoints – 0.3 % et 30.3 % sont en veuvage … Prêt de la moitié (47.8 %) des femmes visitées sont veuves (contre 18.7 % des hommes) et 38.1 % sont séparés de leurs conjoints … Entre 0.8 et 9.0 % des hommes en union interrogés déclarent avoir utilisé l'une ou l'autre des formes de violence (verbale, physique, sexuelle)… Entre autre, 5.1 % des femmes déclarent avoir été giflées, 13.3 % ont été forcés d'avoir des rapports sexuels"

L'une des grandes révélations de cette enquête, c'est le fait d'ex-conjoints qui sont séparés et qui pourtant ne sont pas divorcés. Nous devons alors comprendre les statistiques du pays en termes de taux de divortialité.

Deux autres questions qui méritent d'être soulevés, même brièvement, ce sont celles relatives à l'autorité parentale et à la structure familiale. En ce qui concerne l'autorité parentale une étude réalisée par MM. Akiko Watube[43] et David A. Hibburd relative à l'influence de la motivation des parents sur l'achèvement du cycle académique de la part des étudiants a montré combien fortement cette motivation influence, combien par exemple les parents chinois privilégient l'effort de leurs enfants sur leur habileté.C'est une sorte de pression programmée que ces parents infligent à leurs enfants ; c'est comme s'ils voulaient comprendre, comme le dit un adage :

---

[43]Akiko Watube. *The Influence of Authoritarian and Authoritation Parenting on Children in Academic Achievement Motivation : A comparison between the United States and Japan*.

"vouloir, c'est pouvoir", que l'enfant qui neserait pas né bien doué serait quand même en mesure de réaliser de grandes choses, comme le dit unautre adage : "l'effirt fait les forts". En ce qui a trait à la structure familiale, Mme Suzanne E. Novary dans un article publié dans Issues in Mental Health Nursing[44], met l'accent sur l'importance de la structure familiale, la nécessité de son argumentation, et même sur l'opportunité de changer la structure familiale existante : elle parle de nucléarisation de la famille.

En Haïti, la structure familiale est assez diversifiée : tantôt on a la famille nucléaire, tantôt c'est la famille élargie. Selon l'enquête plus haut citée, ELVH 2001, "Deux structures familiales polarisent la distribution de nos ménages (tableau 14) : la famille élargie (38 %) et la famille nucléaire (27.5 %)."

Cette prévalence de la famille élargie sur la famille nucléaire est probablement due, entre autre, au faible pouvoir d'achat des familles. Nous avons alors d'immenses efforts à déployer pour renverser la vapeur et mettre en branle le mécanisme de nucléarisation des familles.

Autant de question et tant d'autres qui tournent autour du concept équilibre au foyer familial. Mais pour le monde évangélique, la famille est une entité d'origine divine, et c'est une entité qui évolue en principe au sein de l'Eglise de Jésus-Christ, une autre entité également émanée de Dieu, celle-là comme contenu et celle-ci comme

[44] Suzanne E.Navarre. Salvado. *Minochimis Structural Family Therapy and its application to multicultural family system*. Issues in Mental Health Nursing, 19, 557-570, 1998.

contenant. Quel rapport peut-il ou doit-il exister entre le foyer familial et l'Eglise, particulièrement en ce qui a trait aux questions d'équilibre ?

3.3 L'Eglise et l'équilibre au foyer familial

La littérature relative aux relations entre la famille et l'Eglise et à l'accompagnement dont la famille devrait jouir de la part de l'Eglise, en ce qui concerne l'harmonie qui doit régner dans le foyer familial, est assez abondante. Tantôt on se plaint de ne pas se trouver dans le comportement de l'Eglise ce à quoi on s'attendait, tantôt on va jusqu' à indiquer la façon dont l'Eglise doit procéder pour bien remplir sa mission d'accompagnement du foyer familial appelé à être un milieu béni et heureux.

A ce sujet, l'auteur d'Obsession, ouvrage ci-avant cité, Mme Laurie Hall, semble s 'ériger en accusatrice pour indiquer comment, dans ses moments de déboire, elle fit face à l'incompréhension ou l'indifférence de sa congrégation d'appartenance. Voici ce qu'en rapporte Mme Hall :

> Enfermée dans son monde de culpabilité et de peur, Jacques ne peut partager ma souffrance. Je ne suis pas sûre, d'ailleurs, d'avoir envie qu'il la partage, Qui pourrais-je appeler ? C'est tellement risqué. Il n'y a que quelques personnes à être au courant. Submergée par la peur, je compose le numéro de mon pasteur. Quand tout avait mal tourné, Jacques l'avait appelé pour lui demander s'il connaissait un conseiller.
>
> "J'attends mes résultats de dépistage du SIDA et j'ai peur, dis-je au pasteur, sans reprendre ma respiration. J'ai besoin de quelqu'un avec qui prier". Il bredouille des excuses. Il a une urgence ; il me rappellera à quatre heures et demie. Je comprends les urgences, ça me connaît J'attends, à cinq heures le téléphone

sonna "pourrions-nous fixer un rendez-vous ? demanda t-il. Ça va être dur de trouver un moment", s'en s'empresse t-il de rajouter. En ce moment il y a beaucoup de pression, vraiment beaucoup ... "Hors de moi, j'appelle une amie, la Bible dit que c'est un péché de s'inquiéter, sermonne-telle... Tu ne t'es pas encore assez abandonnée à Christ. Tu dois croire qu'il fera sortir du bien de cette situation", dit-elle[45].

C'est vraiment un chef d'accusation que nous présente Mme Hall. Le cadre de notre travail ne nous permet pas d'en faire l'instruction, d'autant que, selon la Bible[46], nous ne devons pas condamner quelqu'un sans l'entendre, sans savoir ce qu'il a fait.

De son coté, Dr Chapman, dans son ouvrage Couple et Complices[47], aborde aussi la question des relations fonctionnelles entre l'Eglise et la famille, en terme d'harmonie au niveau de cette dernière. Il est vrai que, tout d'abord, le titre de l'ouvrage, Couple et Complices, pourrait susciter des appréhensions de la part de ceux qui cultivent certaines sensibilités sur le plan de l'étymologie et de la sémantique, lorsque nous savons que le complice, du latin complex, complicis, est celui qui participe au crime, au délit, à la faute d'un autre, quelqu'un qui est de connivence avec quelqu'un et qui triche. Le vocable complice a donc une connotation négative. Toujours est-il que dans ce livre Dr Chapman attire notre attention sur la responsabilité incontournable des responsables de l'Eglise vis-à-vis de troubles dans les foyers conjugaux. Il se sert du cas de déséquilibre au foyer André et Léa pour évoquer ainsi l'apport indispensable de l'Eglise à ce sujet :

---

[45] Hall, 20, 21.
[46] Jean 7 : 51.

> Les responsables d'église, professionnels ou non, peuvent chercher à se disculper en supposant qu'André était tout bonnement un mari naïf qui aurait dû se sentir plus sensible aux besoins de sa femme. Je ne cherche pas à minimiser le rôle d'André, mais je n'ai pas pu lui imputer l'entière responsabilité de sa situation quand j'ai compris qu'il était membre actif d'une église chrétienne depuis vingt ans[47]

Dr. Chapman continue avec le même élan pour signaler le peu d'intérêt affiché par des églises en ce qui se réfère au bon équilibre du foyer familial, en rapportant :

> Récemment, une rencontre a réuni deux cents pasteurs issus de différentes dénominations. A la fin de mon exposé sur l'enrichissement du mariage dans l'église, j'ai demandé : "combien parmi vous ont chargé un couple de la responsabilité spécifique de l'enrichissement conjugal dans votre église ?" cinq mains sur deux cents se sont levées, ce qui signifie sans doute que dans cent quatre-vingt-quinze églises sur deux cents, aucun pasteur n'avait cherché dans son église un couple capable d'accompagner ses pairs. Si cette réalité n'évolue pas, le nombre d'André et de Léa dans mos communauté ne cessera de croitre[48].

Il est vrai qu'il n'est pas toujours facile d'identifier objectivement des familles d'accompagnement. Cependant tout pasteur responsable se doit de parvenir à le faire.

Plus loin, l'auteur de Couple et Complices se veut assez positif et optimiste, en déclarant : "Je suis profondément convaincu que l'Eglise chrétienne détient le seul espoir pour modifier la tendance actuelle. Je crois que chaque communauté locale,

---

[47] Chapman, 248.
[48] Chapman, 248.

quelle que soit sa dénomination, devrait organiser des évènements réguliers et continus sur l'enrichissement conjugal pour ses propres fidèles"[49].

Nous comprenons que sévit effectivement une certaine nonchalence de la part de bon nombre de responsables d'églises, en ce qui a trait à la mise d'une politique d'identification et d'activation de familles d'accompagnement d'autres familles eet de mobilisation des familles dans des activites à caractère à la fois récréatif et instrictif. Il va sans dire qu'une telle politique requiert des investissements en temps et en argent. Mais cela vaut la peine dans la recherche de l'équilibre au foyer familial.

Bien longtemps avant Dr. Chapman, Dr. Robert E. Fisher, pour sa part, dans l'ouvrage édité par Oscar E. Fencht Helping Families Through the Church[50], semble abonder dans le même sens, en ce qui concerne l'intervention efficace de l'Eglise au profit de l'équilibre dans le foyer familial.

C'est ainsi que dans la troisième partie de l'ouvrage, titré : The Church and Family Guidance[51] (l'Eglise et l'Orientation de la famille), le profil d'un programme d'accompagnement de la famille par l'Eglise est énuméré en huit rubriques soit :

1. *Winning the Family for Christ Fencht,Oscar E (Gagner la Famille pour Christ)*
2. *Family-Central Education, Fencht, Oscar E (Education focalisée sur la Famille)*
3. *Helping Families Worship,Fencht, Oscar E (Aider l'adoration dans les familles)*

---

[49] Chapman, 249.

[50] Oscar E., Fencht. *Helping Families Trought the Church. A symposium on Family life Education Concordin Publishing House*, Saint Louis, Missouri, 1971.

[51] Fencht,81-178.

4. *How a Nursery Departement Help, Muelt, Arnold c. (Aide dans la mise en œuvre du Département de Chambre des enfants)*
5. *Getting the church into the Home,Frenk,erdmann W (Avoir l'Eglise au sein du foyer)*
6. *Do the Parents Need and Want Help? , Miller Arthur I. (Les Parents ont-ils besoin et veulent-ils de l'aide)*
7. *Leading Parents Group,Ruprecht,E.H (Promouvoir des clubs de Parents)*
8. *Christian Child Tranning, Simon, Martin P. (Entrainnement de l'Enfant Chrétien)*

Nous devons signaler aussi qu'à la cinquième partie du livre: Helping Families (Aide aux familles), l'une des rubriques traite de : Home and Church to Opération (Foyer et Eglise en opération). Cette rubrique vient en quelque sorte corriger le discours jusqu' alors, tenu, qui avait l'air d'évoluer à sens unique, en ce sens que l'Eglise semblait considérer le foyer familial comme un récepteur passif ou elle venait déverser son programme d'aide aux foyers, alors que le foyer familial doit être perçu comme un indispensable et dynamique partenaire appelé à collaborer. Aussi M. Remus C. Rein, l'auteur de la rubrique, s'exprime-t-il ainsi :

> In recent years pastors, politicians, and educators have become in creasingly convinced of the need for a closer co-operation on the part of the home in the process of education. State, School, and Church are rediscovering the truth that the home is the first, and potentially the most important, educational agency and that parents are the real teachers.[52]

[52] Fencht, 258.

> En ces toutes dernières années des pasteurs, des politiciens et des éducateurs ont été de plus en plus convaincus de la nécessité d'une plus étroite coopération de la part du foyer dans le processus éducatif.

L'Etat, l'Ecole et l'Eglise ont redécouvert la vérité selon laquelle le foyer est la première, et potentiellement la plus importante agence éducationnelle et que les parents sont les réels professeurs.

Cette note de M Rein semble venir conserver les pleins droits du foyer familial de faire l'objet d'attention spéciale, de haute considération de la part de l'Eglise, en référence à l'équilibre qui doit y régner. Mais qui peut disposer règlementairement de ses droits et en jouir pleinement sans s'accrocher conséquemment à l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs réciproques ? La famille a l'ouvrage The Family and the Church [53] (La Famille et l'Eglise), paraît avoir réfléchi dans le même sens, lorsque, dans le chapitre. The responsability of The Church to the Family (la Responsabilité de l'Eglise à l'endroit de la Famille, il opine ainsi, en ce qui a trait à la responsabilité de l'Eglise envers la famille et à l'accompagnement dont elle doit la gratifier:

> One of the primary alliés of the home should be its divine companion institution, the church, Sadly, the church has often been so self centered and unduly concerned about its own survival that it has over looked or consciously ignored the needs of the family.
>
> It is not enough for a church to mouth its interest to the family. There must be a correspondence between Word and action.[54]

---

[53] Robert E., Fisher. *The Family and the Church.Path way Press*, Clevelend Tenesee, 37 311, 1978.
[54] Fisher, 43.

> L'un des alliés de première main du foyer devrait être l'Eglise, son compagnon institutionnel d'origine divine. C'est affligeant de comprendre que l'Eglise s'est souvent montrée si repliée sur elle-même et si indûment soucieuse de sa propre survie qu'elle a oublié ou délibérément ignoré les besoins de la famille. Il ne suffit pas à l'Eglise de proclamer son intérêt pour la famille. Il faut qu'il y ait correspondance entre la parole et l'action.

Plus loin, à l'instar de Dr. Chapman, Dr Fisher devient plus positif, plus contributif et plus indicatif en déclarant:

> The Church must support, not undermine, the family that is its responsibility both practically and scripturally. Fulfilling that responsibility is not an easy task. Some pastors and churches have met with great disappointment in trying to make an impact on the family. So many other organization and agencies clamor for attention and seek to influence the family that the church seems sometimes not to have chance. Regardless of the difficulty; if the church is to meet it scriptural obligation, it must be determined in its efforts to structure programs to positively affect family life[55]

> L'Eglise doit supporter la famille, non la saper. C'est sa responsabilité tant sur le plan pratique que sur le plan scripturaire. Répondre à cette responsabilité n'est pas une tâche facile. Des pasteurs et des églises ont été désappointés en essayant d'influencer la famille. Beaucoup d'autres organisateurs et agences se dépensent aux fins d'agir sur la famille là où l'Eglise ne semble pas avoir l'opportunité de le faire. En dépit de telles difficultés, si l'Eglise doit répondre à son obligation selon la Parole de Dieu, elle doit s'efforcer avec détermination de mettre en œuvre des programmes appelés à affronter positivement la vie familiale.

[55] Fisher, 44.

Et comme pour aider l'Eglise en ce sens, Dr. Fisher présente dans les pages qui suivent le profil d'un programme d'accompagnement de la famille de la part de l'Eglise, comportant treize rubriques[56], qui touchent notamment l'unité de la famille,les besoins de la famille du point de vue matériel, éducationnel, spirituel, et engagement dans l'évangélisation, le counseling, l'accompagnement de ceux qui sont hors de la catégorie familiale.

Pour sa part, l'ouvrage édité par Oscar E. Fencht. Helping Families Through the Church[57], semble abonder dans le même sens, en ce qui concerne l'intervention efficace de l'Eglise au profit de l'équilibre dans le foyer familial.

La famille a alors des droits vis-à-vis de l'Eglise, mais elle a aussi des devoirs à son endroit. C'est Dr Fisher qui a su faire ressortir ces devoirs dans son livre The Family and The Church, ci-devant cité. Dans le chapitre de ce livre titré : The Responsibility of the Family To The Church, (la responsabilité de la famille à l' endroit de l'Eglise) il raisonne comme suit :

> Much has been said this far about the position and the priority of the family. But with its exalted place in God's hierarchy of human organization, the family carries enormous responsabilities. One of its greatest obligations is to its companion institution, the church.
>
> The family and the church are complementary bodies. They cannot function property independent of each other: Regardless of the romanticized notion that

---

[56] Fisher 44-61.

[57] Oscar E., Fencht. Helping Families Trought the Church. A symposium on Family life Education Concordin Publishing House, Saint Louis, Missouri, 1971.

the family is a self-contained unit which needs no help from without, the family must have the support of the corporate body. In like manner, the church, to successfully accomplist its task, must be undergirded by the family.

As God's pimmany agent of instruction, the family has the basic responsibility to train the individual family members to comprise the Body of Christ in a positive way. Life in the home is reflected in the life in the church. The home is really the church in micro cosm-in miniature.[58]

Beaucoup a été dit sur la position de la famille, mais en liaison avec sa position élevée dans l'organisation humaine selon la hiérarchie divine, la famille charrie d'énormes responsabilités. Une de ses plus grandes obligations est à l' endroit de son institution d'accompagnement, 'EgliseLa famille et l'Eglise sont des corps complémentaires. Elles ne peuvent pas fonctionner convenablement en toute indépendance l'une de l'autre. En dépit de l'idée romantique selon laquelle la famille est une unité complète en elle-même et auto-suffisante, la famille doit compter avec le support de son contenant. De la même façon, l'église, pour accomplir sa tâche avec succès doit être sécurisée par la famille.

Jouant le rôle d'agent primaire d'instruction de Dieu, la famille a la basique responsabilité d'inciter les membres du foyer à s'intégrer au corps de Christ en bonne et due forme. La vie au foyer est le reflet de la vie de l'Eglise. Le foyer est en réalité l'église en microcosme, en miniature.

Et comme il l'avait fait pour les responsabilités de l'Eglise, Dr Fisher présente un menu fait de onze composantes traduisant les responsabilités de la famille dans le système de coopération avec l'Eglise[59]. Il s'agit de :

1) Préparation for worship (Préparation au culte)

---

[58] Fisher ,65.
[59] Fisher, 67-84.

2) Faithfullness in attendance (Fidélité dans la participation au culte)

3) Révérence for God's word (Révérence pour la Parole de Dieu)

4) Dedication of material possessions (Dédicace des biens matériels)

5) Participation in church programs (Participation aux programmes de L'Eglise)

6) En phasis on personnal salvation (Emphase sur le salut personnel)

7) Behavior in church (Conduite dans l'Eglise)

8) Loyalty to the church and Pastor (Loyauté envers l'eglise et le Pasteur)

9) Understanding of people and problems (Compréhension des gens et des problèmes)

10) Demonstration of christian hospitality (Démonstration de l'hospitalité chrétienne)

11) Bridge to the community (Pont pour la communauté)

Que de bonnes choses dites à la fois sur ce que la famille attend de l'Eglise en termes d'accompagnement en vue de l'équilibre au foyer et sur ce qui, en retour, est attendu de la famille en matière de coopération. Il convient de comprendre que dans les deux cas il faudra évoluer en pleine orthodoxie. Lorsque, par exemple, dans l'ouvrage : Helping families through the church, ci-devant cité, il est déclaré: " no where in the Bible is divorce listed as an unforgivable sin[60] (nulle part dans la Bible le divorce n'est cité comme un péché impardonnable); cela peut constituer une brèche préjudiciable au

[60] Feucht, 242.

principe évangélique de l'indissolubilité du mariage. D'un autre côté, lorsque dans The family and the Church , que nous venons à peine de citer, il est avancé :" Since financial consideration are an inescapable part of family life, the home is an excellent place to teach the christian attitude to ward material possessions"[61] (Etant donné que la vie familiale ne peut guère échapper aux considérations financières, le foyer est un excellent milieu pour enseigner l'attitude chrétienne vis-à-vis des biens matériels), c'est très bien, car la famille doit soutenir l'Eglise financièrement. Cependant, il faudrait établir et faire appliquer des principes d'éthique ecclésiale et pastorale pour éviter que des églises sans scrupule ne s' amusent à contraindre des familles à contribuer au-delà de leurs moyens.

En réalité, d'une manière relative, notre moisson s'est avérée assez abondante en matière d' écrits et de dits sur le foyer familial et son équilibre, Et nous avons pu alors comprendre que le foyer familial est une émanation divine, chargée d' illustrer la nature de Dieu et son mode de fonctionnement; que le foyer familial se caractérise notamment sur la base de principes inviolables, dont le mariage alliance, qui est tripartite (les deux conjoints et Dieu), le foyer première école de la vie, la soumission mutuelle; que le foyer conjugal affiche son déséquilibre lorsqu'il émet des signaux de détresse, sous forme, par exemple, d'infidélité conjugale, de violence conjugale, de divorce: que l'Eglise se doit de s'engager convenablement en terme d'accompagnement à octroyer aux familles, aux fins d'un plein équilibre des foyers familiaux, et que pour leur part les familles ont pour obligation de répondre efficacement à cet

[61] Fisher, 72.

accompagnement par leur pleine et entière collaboration et coopération, et leur intégration aux différents programmes de leur église.

C'est là une revue assez instructive, assez enrichissante. Mais on eût dit le survol d'une forêt : une chose est de survoler une forêt, autre chose est d'y pénétrer pour observer les arbres famille par famille, genre par genre, espèce par espèce, variété par variété. Ainsi en est- il de notre étude : les données recueillies sont à l'échelle macro, notamment en ce qui à trait aux signaux indicateurs de déséquilibre au foyer. Qu'en est -ii alors à l'échelle micro? Qu'en est-il des facteurs déstabilisateurs de ces familles et de l'accompagnement subséquent des églises hôtes. C'est ce à quoi tâchera de répondre le prochain chapitre.

CHAPITRE 4 :

QUELQUES ELEMENTS SUR L'ETAT DE L'EQUILIBRE AU FOYER FAMILIAL AU SEIN DE 18 FAMILLES D'EGLISE EN HAÏTI

Nous venons de couvrir les trois premiers moments de notre voyage dans l'univers de l'équilibre au foyer familial, soit l'Etat de lieux, qui s'est avéré inquiétant, notamment en ce qui se réfère à la fragilité des liens matrimoniaux ; les bases bibliques et théologiques du foyer familial, où il a été démontré que la famille est une émanation divine, qui se doit de se conduire conformément aux prescrits divins et relatifs ; et la revue de littérature, qui a mis le doigt sur un dysfonctionnement chronique du foyer familial, caractérisé particulièrement par l'infidélité conjugale, les violences conjugales et le divorce, et sur une certaine non chalence affichée par l'Eglise à cet égard.

Il convient pour nous maintenant de savoir davantage et plus spécifiquement sur la question de l'équilibre au foyer familial. Pour y parvenir nous avons réalisé une enquête, grâce à la participation active de dix-huit familles ressortissantes de trois églises évangéliques, ainsi qu'à celles des trois pasteurs titulaires y afférents.

Il nous plait alors de renseigner respectivement sur l'approche méthodique appliquée en la circonstance et sur les données recueillies ce concernant.

4.1 Approche méthodologique

Nous avons voulu cerner un univers diversifié au double point de vue géographique et socio-économique.

Sur le plan géographique trois sites ont été sélectionnés : l'église de Dieu de Christ-Roi/Sinaï, à la capitale ; l'église de Dieu de Léogane, une ville de province ; et l'église de Dieu de Fond de Boudin, une section communale en milieu rural.

Sur le plan socio-économique, trois niveaux de famille ont été vises : des familles à pouvoir d'achat faible, des familles à pouvoir d'achat moyen et des familles à pouvoir d'achat relativement élevé.

Pour mieux garantir la fiabilité des données que nous devions recueillir, nous avons cru opportun de procéder par enquête, avec un questionnaire de support.

Il s'agit d'un questionnaire de deux catégories :

-Une catégorie à l'adresse de responsables d'Eglise, comportant cinq rubriques de A à E :

A- Informations générales (identification)
B- Informations relatives aux typologies des familles d'église : 6 questions fermées
C- Information relatives aux problèmes de conflits dans les familles : 5 questions fermées
D- Informations relatives à l'équilibre au foyer : 5 questions fermées
E- Informations relatives aux interventions de l'église dans les questions de famille : 8 questions fermées

Soit un total de 24 questions fermées

-Une autre catégorie à l'adresse de familles d'Eglise, avec 5 rubriques, de A à E :

A- Informations générales (identification)
B- Informations relatives à typologie de famille: 6 questions fermées
C- Information relatives aux problèmes rencontrés : 5 questions fermées
D- Informations sur vie socio-spirituelle de la famille: 5 questions fermées
E- Informations sur apport église à famille : 8 questions fermées

Pour le questionnaire à l'adresse de Responsables d'Eglises, il a été rempli par chacun des pasteurs concernés, en notre présence. Quant à celui à l'adresse de familles

d'Eglise, nous l'avons rempli nous mêmes, à la faveur d'entrevues structurées que nous avons organisées avec chacune des familles ayant fait l'objet de notre enquête

Il convient de signaler que nous avons dû déployer de l'effort pour acquérir le consentement respectif des pasteurs des églises de Christ-Roi/Sinaï, de Léogane et de Fond de Boudin, quant au choix de leur église comme site de l'enquête et quant à leur engagement tant comme participant, à titre de responsable d'église, que comme facilitateur auprès des familles cibles. A cet effet, nous avons remis à chaque pasteur en question un exemplaire d'une note de cadrage, expliquant l'objectif et la stratégie de l'enquête

Voici, en substance, la stratégie appliquée dans le ciblage des familles participant à l'enquête :

- Choix raisonné de 12 familles au niveau de chacune des 3 églises-sites de l'enquête, soit :
    - 4 familles à pouvoir d'achat faible
    - 4 familles à pouvoir d'achat moyen
    - 4 familles à pouvoir d'achat relativement élevé
- Choix au hasard, par tirage au sort, de 6 familles au niveau de chacune des 3 églises, à partir des 12 familles issues du choix raisonné, soit :
    - 2 familles à pouvoir d'achat faible
    - 2 familles à pouvoir d'achat moyen
    - 2 familles à pouvoir d'achat relativement élevé

Soit donc un total de 3 pasteurs et de 18 familles enquêtés. Il est à noter que chaque famille enquêtée a signé avec nous un formulaire de consentement, selon le modèle de Gordon–Conwell Theological Seminary. Il est aussi à ajouter que préalablement à l'administration de l'enquête, les deux questionnaires ont été testés au niveau de deux pasteurs responsables

d'églises de Dieu de Bourdon et de Delmas 69, et de deux familles de l'église de Dieu de Poste-Marchand.

En outre, voici, en l'occurrence, la fiche signalétique réduite des trois églises-sites de l'enquête : Christ-Roi/Sinaï, Léogane et Fond de Boudin

- Eglise de Dieu de Christ-Roi/Sinaï
  - Statut institutionnel : Eglise locale relevant du District ecclésial Port-au-Prince-Est, qui regroupe 14 églises
  - Localisation géographique : Commune de Port-au-Prince, Département de l'Ouest
  - Année de fondation : 1982
  - Nombre de Pasteurs ayant desservi la congrégation à date: 2
  - Nombre de pasteurs actuellement : 2
  - Nombre de famille de l'Eglise : 100

- Eglise de Dieu de Léogane
  - Statut institutionnel : Eglise de District regroupant 6 églises
  - Localisation géographique : Section communale de Dessource, commune de Léogane, Département de l'Ouest
  - Année de fondation : 1942
  - Nombre de Pasteurs ayant desservi la congrégation à date : 7
  - Nombre de Pasteurs actuellement : 2
  - Nombre de familles de l'Eglise : environ 60

- Eglise de Dieu de Fond de Boudin
  - Statut institutionnel : Eglise locale relevant du district ecclésial de Léogane, qui regroupe 6 églises
  - Localisation géographique : Section communale Fond de Boudin, commune de Léogane, Département de l'Ouest.

- Année de fondation : 1941
- Nombre de Pasteurs ayant desservi la congrégation à dâte : 11
- Nombre de Pasteurs actuellement : 1
- Nombre de familles de l'eglise : environ 60

4.2 Données collectées

Les données que nous allons présenter se situent à deux niveaux :

- Données recueillies auprès de Responsables d'églises
- Données recueillies auprès de Familles d'églises

Par convenance, les tableaux qui charrient ces informations sont regroupés en annexe sous deux nomenclatures respectives :

- RE : Responsables d'Eglise
- FE : Annexe Famille d'Eglise

Sont présentés en Annexe les deux questionnaires pour collecte de données

4.2.1 Données recueillies auprès de Responsables d'église

Il s'agit d'information se rapportant à :

- Typologie de famille
- Problème de conflits dans les familles
- Equilibre dans les familles
- Implications de l'Eglise dans les problèmes des familles

- <u>**Typologie de famille**</u>

R.E.

Tableau 1	**Typologie de Familles (Ref:Q. B1)**		
Répartition des Responsables d'Eglise			
selon leur déclaration du nombre de famille de l'église			
Nombre de Familles	**Effectif**	%	
Inf. À 50	0	0	
Entre 50 et 100	2	66.6	
Sup. À 100	1	33.3	
Total	3	100	

Selon le tableau RE : Tableau 1 ci-dessus, pour 2 églises, le nombre de familles se situe entre 50 et 100, et pour la 3ème église ce nombre est supérieur à 100.

R.E.

Tableau 2	**Typologie de Familles (Ref:Q. B2)**		
Répartition des Responsables d'Eglise			
selon leur déclation du pourcentage de familles monoparentales			
de l'églises.			
Pourcentage de familles	**Effectif**	%	
Inf. À 20 %	1	33.3	
Entre 20 et 40 %	2	66.6	
Sup. À 40 %	0	0	
Total	3	100	

Le tableau RE : Tableau 2 ci-dessus indique que pour une église, le taux de familles monoparentales est inférieur à 20%, tandis que pour les deux autres, il est compris entre 20 et 40%

R.E.

Tableau 3	**Typologie de Familles (Ref:Q. B3)**		
Répartition de Responsables d'Eglise selon leur déclaration			
sur le pourcentage de familles élargies de l'église.			
Pourcentage de familles	**Effectif**	%	
Inf. À 10 %	1	33.3	
Entre 10 et 3 %	2	66.6	
Sup. À 30 %	0	0	
Total	3	100	

Au tableau RE : Tableau 3 ci-dessus, il est révélé que pour une église, le pourcentage de familles élargies est inférieur à 10%, alors que pour les deux autres il est compris entre 10 et 30%.

R.E.

Tableau 4	**Typologie de Familles (Ref:Q. B4 - B6)**			
Répartition des Responsables d'Eglise selon leur déclaration				
du pourcentage des familles séparées, des familles reconstituées,				
et des familles vivant en concubinage de l'église.				
Pourcentage de familles	**Responsable d'Eglise selon leur déclaration sur:**			
	Familles séparées	**Familles reconstituées**	**Familles vivant en concubinage**	
0%	0	0	0	
Inf. À 5 %	1	3	0	
Entre 5 et 10 %	2	0	3	
Entre 10 et 20 %	0	0	0	
Entre 20 et 30%	0	0	0	
Sup. À 30 %	0	0	0	
Total	3	3	3	

Le tableau RE : Tableau 4, ci-dessus, informe sur les pourcentages de familles séparées, reconstituées et vivant en concubinage. Pour les familles séparées, pour une église on a un taux inférieur à 5%, et pour les deux autres le taux est compris entre 5 et 10 %. En ce qui concerne les familles reconstituées, pour les trois églises, le taux est inférieur à 5% ;

de même, pour les familles vivant en concubinage, le taux est inférieur à 5% au niveau des trois églises.

Problèmes de conflits dans les familles

R.E.

Tableau 5	**Problèmes de conflits dans les familles (Ref. Q. C1 - C3)**		
Répartition des Responsables d'Eglise selon leur déclaration			
sur le pourcentage des familles où l'on enregistre de :			
Conflits entre conjoints, Conflits Parents et Enfants, Conflits inter-enfants			
au cours des douze derniers mois			
Pourcentage de familles	**Responsible d'Eglise selon leur déclaration sur:**		
	Conflit entre conjoints	**Conflits entre parents et enfants**	**Conflits Inter-Enfants**
0%	0	0	1
Inf. À 5 %	0	0	0
Entre 5 et 10 %	3	3	2
Entre 10 et 20 %	0	0	0
Entre 20 et 40%	0	0	0
Sup. À 40 %	0	0	0
Total	3	3	3

Dans le tableau RE : Tableau 5, des informations sont fournies sur les conflits inter-conjoints, les conflits parents-enfants et les conflits inter-enfants.

Pour les conflits entre conjoints, le taux est entre 5 et 10 % de familles pour les trois églises ; c'est le même cas pour les conflits parents-enfants dont le taux est entre 5 et 10 % pour les trois églises ; quant aux conflits inter-enfants, ils sont inexistants dans les familles pour une église et entre 5 et 10 % des familles pour les deux autres églises.

R.E.

Tableau 6	**Problèmes de conflits dans les familles (Ref. C4 - C5)**	
Répartition des Responsables d'Eglise selon leur déclaration sur le pourcentage des familles où les conflits entre Conjoints aboutissent		
à la séparation, les conflits entre Parents et Enfants aboutissent à l'expulsion		
au cours des douze derniers mois.		
Pourcentage de familles	**Responsables d'Eglise selon leur déclaration sur:**	
	Conflit entre conjoints aboutissant à la séparation	**Conflits entre parents et enfants aboutissant à l'expulsion**
0%	1	1
Inf. À 5 %	0	0
Entre 5 et 10 %	2	2
Entre 10 et 20 %	0	0
Entre 20 et 40%	0	0
Sup. À 40 %	0	0
Total	3	3

Le tableau RE : Tableau 6 considère deux conséquences majeures des conflits dans les foyers familiaux : la séparation des conjoints et l'expulsion des enfants.

En ce qui a trait à la séparation des conjoints, elle n'est pas enregistrée dans les familles pour une église et a lieu pour 5 à 10 % des familles au niveau des deux autres églises. C'est le même cas pour l'expulsion des enfants qui n'a pas lieu pour une église et est observée pour 5 à 10 % au niveau des deux autres églises.

- **<u>Equilibre dans les familles</u>**

R.E.

Tableau 7	**Equilibre dans les foyers (Ref. Q. D1)**	
Répartition de Responsables d'Eglise selon leur déclaration		
sur le pourcentage de familles vivant en équilibre		
au cours des douze derniers mois.		
Pourcentage de familles	**Effectif**	%
Inf. À 20 %	0	0
Entre 20 et 40 %	1	33.3
Entre 40 et 60 %	0	0
Entre 60 et 80 %	2	66.6
Sup. À 80 %	0	0
Total	3	100

Au tableau RE : Tableau 7, ci-dessus, sont indiqués les taux de familles vivant en équilibre dans les trois églises. Pour une église, on compte 20 à 40 % de familles à atteindre l'équilibre ; pour les deux autres églises, le taux est de l'ordre de 60-80% de familles.

R.E.

Tableau 8	**Equilibre dans les foyers (Ref. D2 - D3)**	
Répartition des Responsables d'Eglise selon leur déclaration		
du poids du niveau spirituel et du niveau socioéconomique		
Poids	**Responsables d'Eglise selon leur déclaration sur:**	
	Niveau Spirituel	**Niveau socioéconomique**
Faible	0	2
Moyen	3	0
Fort	0	1
Total	3	3

Pour sa part, le tableau RE : Tableau 8, ci-dessus, renseigne sur le poids du niveau spirituel et du niveau socio-économique dans l'équilibre au foyer familial. En ce qui se réfère au niveau socio-économique, son poids est estimé faible pour deux églises et fort pour la troisième église.

R.E.

Tableau 9	**Equilibre dans les foyers (Ref. D4 - D5)**	
Répartition des Responsables d'Eglise selon qu'ils déclarent que la situation de monoparentalité et du concubinage influence l'équilibre des familles au cours des douze derniers mois		
Degré d'influence	**Responsables d'Eglise selon leur déclaration sur:**	
	Situation de monoparentalité	**Situation de concubinage**
Faiblement	0	1
Moyennement	1	2
Fortement	2	0
Total	3	3

D'un autre côté, le tableau RE : Tableau 9, ci-dessus, informe comment la situation de monoparentalité et de concubinage influence l'équilibre familial. Ainsi, la monoparentalité influence moyennement l'équilibre pour une église et fortement pour les deux autres ; alors que l'influence du concubinage est estimé faible pour une église et moyenne pour les deux autres.

- **<u>Implications de l'Eglise dans les questions d'équilibre au foyer</u>**

R.E.

Tableau 10	**Apports de l'Eglise pour solutionner les problèmes (Ref. Q. E1-E4)**			
Répartition des Responsables d'Eglise selon qu'ils déclarent que l'Eglise intervient				
au cours des douze derniers mois				
Degré d'intervention	**Responsables d'Eglise selon leur déclaration sur:**			
	Visite domiciliaire	**Etudes bibliques ciblées**	**Conférence thématique**	**Culte dominical de famille**
Régulièrement	0	1	1	1
Circonstanciellement	3	2	2	1
Jamais	0	0	0	1
Total	3	3	3	3

Au tableau RE : Tableau 10, ci-dessus, sont consignés des renseignements sur les démarches de l'Eglise liées à l'équilibre au foyer, sous forme de visites domiciliaires, études bibliques ciblées, conférences thématiques, culte dominical de famille.

Pour la visite domiciliaire, elle est circonstanciée dans les trois églises ; en ce qui a trait aux études bibliques ciblées, elles sont régulières pour une église et circonstanciées pour les deux autres ; pour sa part, l'organisation des conférences thématiques est

régulière dans une église et circonstanciée dans les deux autres ; alors que le culte dominical de famille s'organise régulièrement pour une église, circonstantiellement pour le deuxième et n'a jamais lieu pour la troisième.

R.E. **Tableau 11**	**Apports de l'Eglise pour solutionner les problèmes (Ref. Q. E5-E7)**		
Répartition des Responsables d'Eglise selon qu'ils déclarent que l'Eglise intervient			
au cours des douze derniers mois			
Degré d'intervention	**Responsables d'Eglise selon leur déclaration sur:**		
	Organisation de Moment récréatif	**Tenue de Retraite spirituelle**	**Activités génératrices de revenu et d'emploi**
Régulièrement	0	1	0
Circonstanciellement	3	2	3
Jamais	0	0	0
Total	3	3	3

Le Tableau RE : Tableau 11, ci-dessus, fait état d'activités récréatives, spirituelles et génératrices de revenus et d'emploi. Ainsi, pour les trois églises les activités récréatives sont circonstanciées ; pour les questions de retraite spirituelle, elles sont régulières pour une église et circonstanciée pour les deux autres ; tandis que les activités pouvant générer revenu et emploi sont circonstanciées au niveau des trois églises.

R.E.

Tableau 12	**Apports de l'Eglise pour solutionner les problèmes (Ref. Q. E8.1)**	
Répartition des Responsables d'Eglise selon les déclarations sur l'Engagement de l'Eglise		
dans les questions liées à l'équilibre au foyer familial en termes de **quantité** au cours des douze derniers mois		
Degré d'intervention	**Responsables d'Eglise**	
	Effectif	**%**
Est Suffisant	0	0
Doit s'accroitre	3	100
Total	3	100

R.E.

Tableau 13	**Apports de l'Eglise pour solutionner les problèmes (Ref. Q. E8.2)**	
Répartition des Responsables d'Eglise selon les déclarations sur l'Engagement de l'Eglise		
dans les questions liées à l'équilibre au foyer familial en termes de **qualité**		
au cours des douze derniers mois		
Degré d'intervention	**Responsables d'Eglise**	
	Effectif	**%**
Est Satisfaisant	0	0
Doit s'améliorer	3	100
Total	3	100

Les deux derniers tableaux de la série, RE : Tableau 12 et RE : Tableau 13, renseignent respectivement sur la suffisance et la qualité des apports de l'Eglise dans l'équilibre du foyer. Pour les trois églises, il est admis que les efforts doivent s'accroitre et s'améliorer.

Ainsi, à travers les informations sur les problèmes d'équilibre au foyer familial fournies par les responsables des trois églises citées, à travers leurs réponses au questionnaire y relatif, nous pouvons comprendre que :

- L'encadrement que l'Eglise octroie aux familles est insuffisant et n'est pas assez adéquat. Il doit donc s'accroitre et s'améliorer.
- Des cas de séparation entre conjoints et d'expulsion d'enfants par des parents, suite à des discordes familiales, ont lieu au niveau de 5-10 % des familles des églises sites
- La monoparentalité sévit assez fortement dans deux des trois églises sites, `a hauteur de 20-40% des familles
- Le phénomène " famille élargie " sévit assez fortement dans deux des trois églises sous revue, à l'échelle de 10-30% des familles des églises en question.
- Pour l'une des trois églises sous étude, le taux de familles qui parviennent à l'équilibre au foyer se situe entre 20 et 40%

Ces informations sont assez intéressantes, vu qu'elles nous ouvrent les yeux sur la situation générale dans les familles et sur leurs relations avec l'Eglise. Mais il convient pour nous d'en savoir davantage et plus spécifiquement. Entrons alors dans les données recueillies auprès des familles d'églises.

4.2.2 Données recueillies auprès des familles d'Eglises

Les données recueillies auprès des familles d'Eglise sont consignées dans 41 tableaux, présentés ci-après, répartis en 7 paramètres, soit :

- Typologie de famille : 6 tableaux
- Problèmes rencontrés dans les familles : 13 "
- Causes apparentes de problèmes : 2 "
- Méfaits des problèmes : 1 "
- Voies de recours face aux problèmes : 1 "
- Vie spirituelle et sociale des familles : 4 "
- Apport de l'Eglise par rapport aux problèmes : 14 "

- Données sur la typologie de familles

Graphique 1 (tableau 1)

Tableau 1 **Typologie de Familles (Ref:Q. B1)**
Répartition des familles d'Eglise selon leur catégorie

Catégorie de Famille	**Effectif**	%
Biparentale Monoparentale	11 7	61% 39%
Total	18	100%

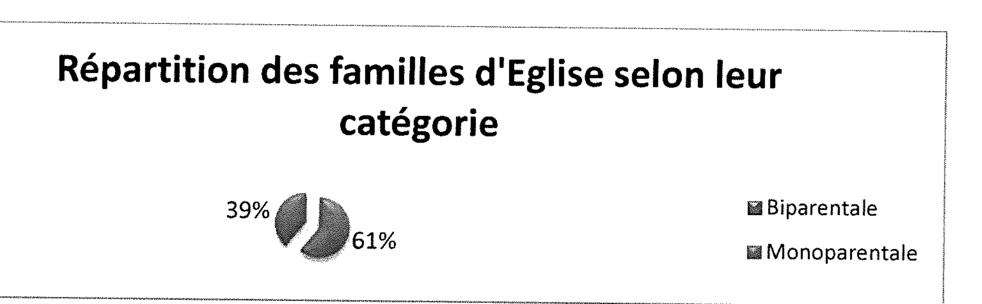


Figure # 1

Tableau 2 **Typologie de Familles (Ref:Q. B2)**
Répartition des familles d'Eglise selon leur type

Type de Famille	**Effectif**	%
Nucléaire Elargie Reconstituée	8 8 2	44% 44% 12%
Total	18	100%

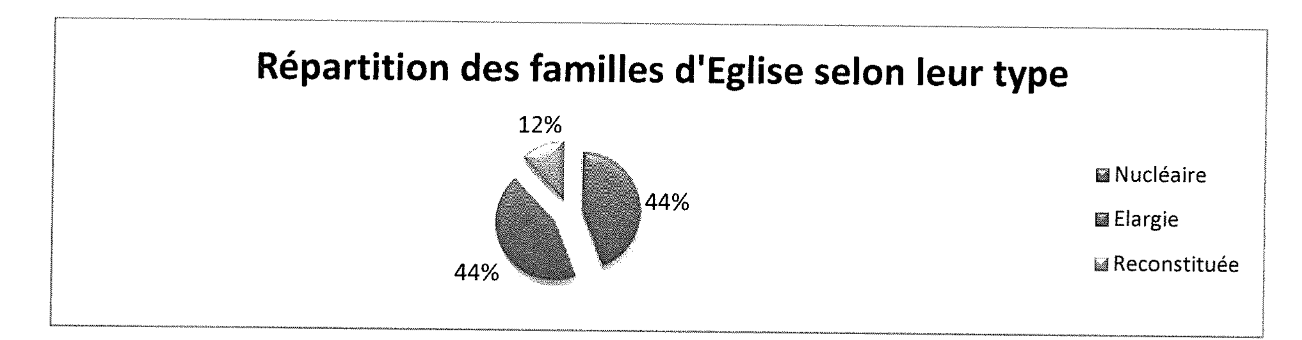


Figure # 2

Selon l'enquête auprès des familles d'église, 11 sur 18 familles d'Eglise interrogées, représentant 61% sont des familles biparentales où l'existence du père et de la mère est observée, tandis que 7 sur 18, soit 39% sont des familles monoparentales, qui sont dirigées par le père seul, ou par la mère seule. L'Enquête a révélé que les familles nucléaires et élargies occupent un même rang soit 44% chacune selon la structure typologique, alors que les familles reconstituées représentent seulement 12%.

Tableau 3 Typologie de Familles (Ref:Q. B1 et B2)
Répartition des familles d'Eglise par type selon leur catégorie

Type de Famille	Catégorie		Total
	Biparentale	**Monoparentale**	
Nucléaire	6	2	8
Elargie	4	4	8
Reconstituée	1	1	2
Total	11	7	18

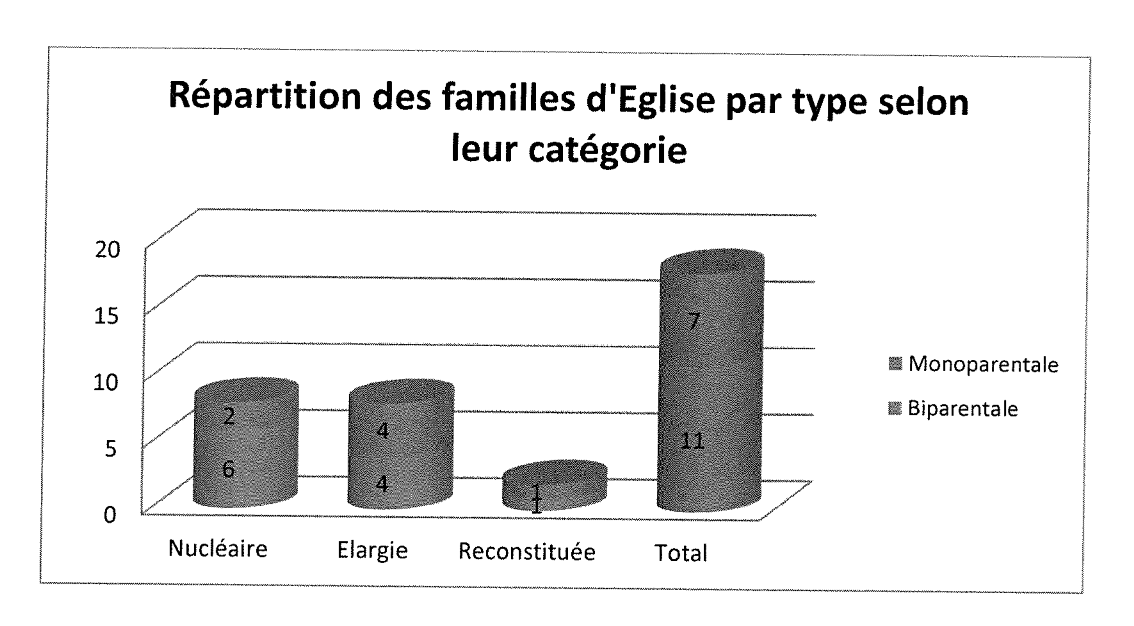


Figure # 3

Parmi les familles biparentales, 54.5% sont des familles nucléaires, 36.4 % des familles élargies et 9.1% des familles reconstituées. Si pour les familles biparentales la majorité est constituée de familles nucléaires, pour les familles monoparentales, la majorité soit 57.1% sont des familles élargies, alors que les autres types nucléaires et reconstituées représentent respectivement 28.6 % et 14.3 %.

Tableau 4 Typologie de Familles (Ref:Q. B1 et B3)
Répartition des familles d'Eglise par catégorie selon le nombre d'Enfants

Catégorie de Famille	**Nombre d'Enfants**			Total
	Zéro	**Entre 1 et 4**	Plus de 4	
Biparentale	-	7	4	11
Monoparentale	1	5	1	7
Total	1	12	5	18

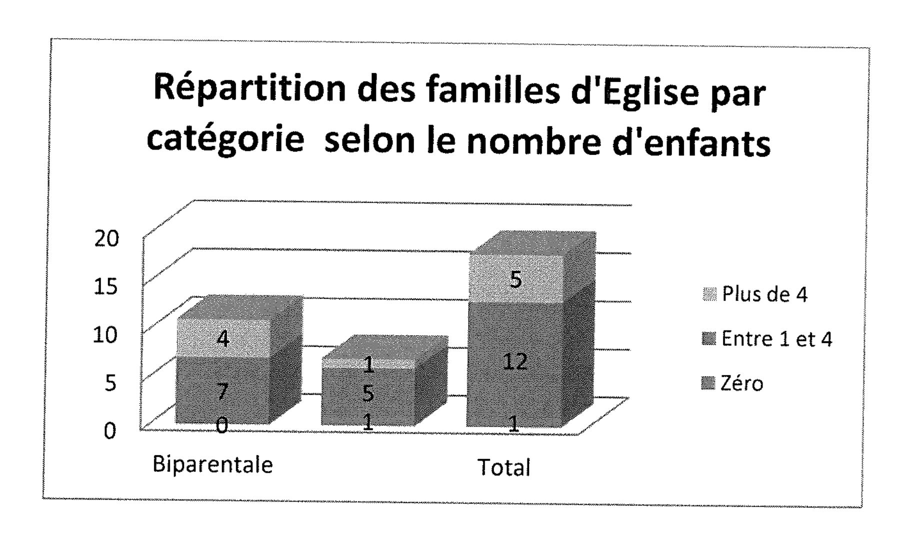


Figure # 4

La majorité des familles biparentales 63.6 % ont entre 1 et 4 enfants, tandis que 36.4% ont plus de 4 enfants. Pour les familles monoparentales, la majorité d'entre elles 71.4% ont entre 1 et 4 enfants tandis que 9.1% ont plus de 4 enfants et 9.1% n'a pas d'enfants. Au total, 66.7% des familles ont entre 1 et 4 enfants, 27.8% ont plus de 4 enfants et 5.5% (constitués uniquement de familles monoparentales) n'ont pas d'enfants.

Tableau 5 **Typologie de Familles (Ref:Q. B2 et B3)**

Répartition des familles d'Eglise par Type selon le nombre d'Enfants

Type de Famille	**Nombre d'Enfants**			Total
	Zéro	**Entre 1 et 4**	Plus de 4	

Nucléaire	1	5	2	8
Elargie	0	7	1	8
Reconstituée	0	0	2	2
Total	1	12	5	18

Au tableau 5, le taux de foyers en famille nucléaire, élargie et reconstituée n'ayant pas d'enfants est assez élevé : 66.6 % face à ceux ayant 1 à 4 enfants, soit 33..3% devant ceux qui ont plus de 4 enfants, qui est de 27.7 % .

Tableau 6-bis Typologie de Familles (Ref:Q. B1 et B4)
Répartition des familles d'Eglise par catégorie selon leur ancienneté

Catégorie de Famille	Ancienneté			Total
	De 1 à 10 ans	de 11 à 20 ans	Plus de 20 ans	
Biparentale	3	4	4	11
Monoparentale	-	3	4	7
Total	3	7	8	18

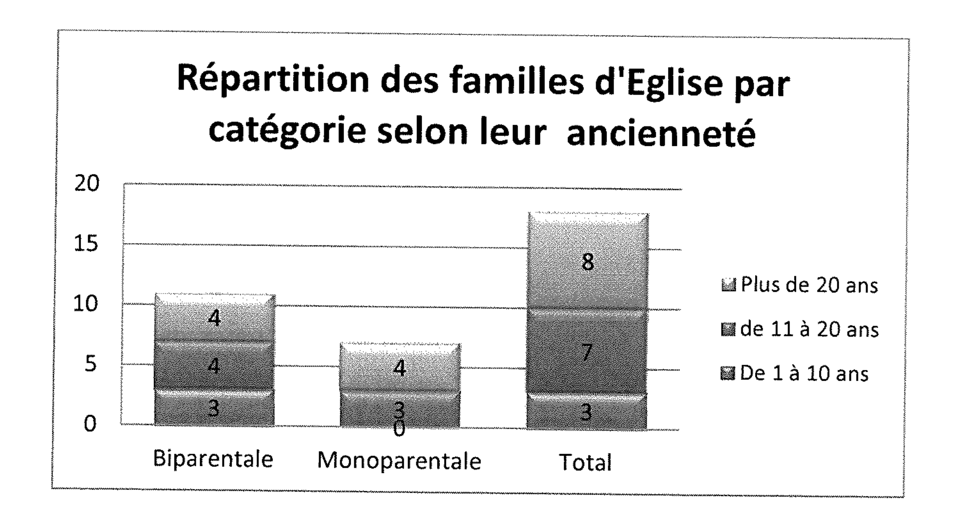


Figure # 5

Selon l'enquête, la majorité des familles 8 sur 18, soit 44.4% ont plus de 20 ans d'existence, 38% ont entre 10 et 20 ans et 16.7% ont entre 1 et 10 ans.

Parmi les familles qui ont entre 1 et 4 enfants (qui constituent 2/3 des familles interrogées), 25% ont entre 1 à 10 ans d'existence, 50% ont entre 10 et 20 ans et 25% ont déjà plus de 20 ans d'existence.

Comment se présente la situation quant aux problèmes affrontés par les familles

Donnés sur les problèmes affrontés par les familles

Tableau 7 **Problèmes confrontés dans les familles (Ref. Q. B1 - C1)**

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie selon le type de problèmes confrontés
au cours des douze derniers mois

Catégorie de Famille	**Type de problèmes confrontés**								**Total**
	AUCUN	**Matériel**	**Moral**	**Spirituel**	**Matériel et Moral**	**Matériel et Spirituel**	**Moral et Spirituel**	**Matériel Moral et Spirituel**	
Biparentale	-	5	-	1	-	3	1	1	11
Monoparentale	2	-	1	1	-	-	1	2	7
Total	2	5	1	2	-	3	2	3	18

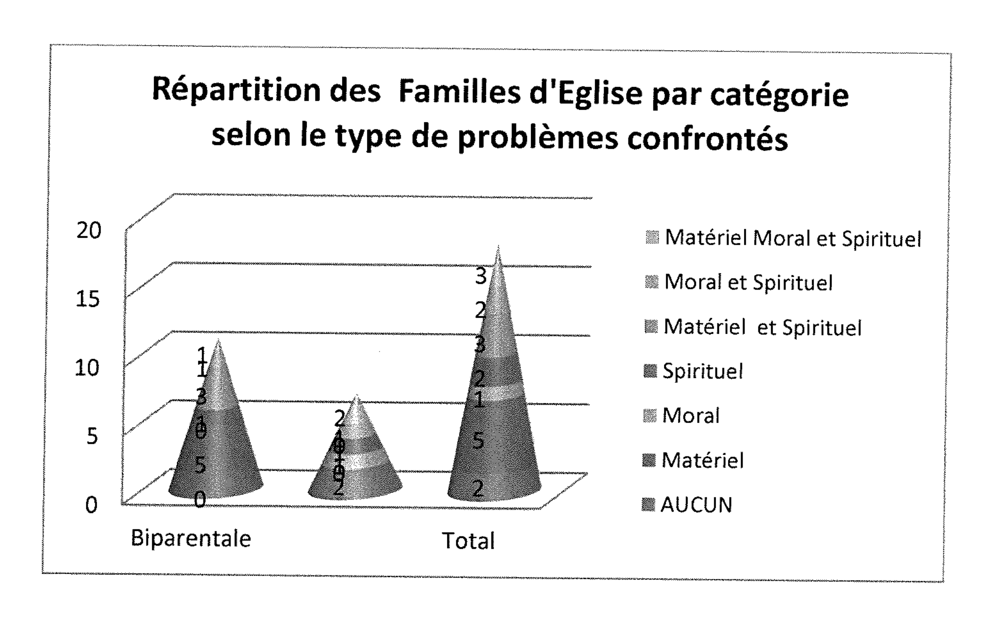


Figure # 6

La majorité des problèmes confrontés par les familles d'Eglise sont des problèmes matériels et spirituels ; 27.7% des familles déclarent être confrontés à des problèmes matériels uniquement, 11.1% affirment qu'elles sont confrontées à des problèmes spirituels uniquement, 16.7% à des problèmes d'ordre moral et spirituel et 16.7% à des problèmes d'ordre matériel moral et spirituel; tandis que 5.5% sont confrontés à des problèmes d'ordre morale uniquement et 11.1% déclarent ne pas être confronté à aucun problème.

A bien remarquer, les problèmes matériels sont surtout identifiés auprès des familles biparentales. Les problèmes spirituels sont presque à part égale au niveau des familles biparentales et monoparentales. Et les problèmes d'ordre moral sont identifiés en grande partie au niveau des familles monoparentales. Par contre les familles déclarant n'avoir aucun problèmes sont identifiés parmi les monoparentales.

F.E.

Tableau 8 **Problèmes confrontés dans les familles (Ref. Q. B2 - C1)**

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie selon le type de problèmes confrontés

au cours des douze derniers mois

Type de Famille	Type de problèmes confrontés								Total
	AUCUN	Matériel	Moral	Spirituel	Matériel et Moral	Matériel et Spirituel	Moral et Spirituel	Matériel Moral et Spirituel	
Nucléaire	-	3	1	1	-	1	-	2	8
Elargie	2	2	-	1	-	1	1	1	8
Reconstituée	-	-	-	-	-	1	1	-	2
Total	2	5	1	2	-	3	2	3	18

Au tableau 8, où l'on considère le type de famille (nucléaire, élargie et reconstitués), ce sont encore les problèmes matériels qui se placent en première loge, avec 28 % des familles, suivi par la combinaison problème matériel / problème spirituel, avec 17 %.

Tableau 9 **Problèmes d'ordre matériel enregistrés (Ref. Q. B1 - C2)**

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie selon le type de problèmes d'ordre matériel confrontés au cours des douze derniers mois

Catégorie de Famille	Type de Problèmes d'ordre matériel confronté											
	Logement et revenu	Santé	Logement	Santé,	Logement, Alimentation	Log, Aliment, Santé, Education, Revenu	Alimentation	Santé et Revenu	Logement, Education	Alimentat., Santé	Non Réponse	Total
Biparentale	1	2	1	1	-	1	1	1	1	-	2	11
Monoparentale	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	5	7
Total	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	7	18

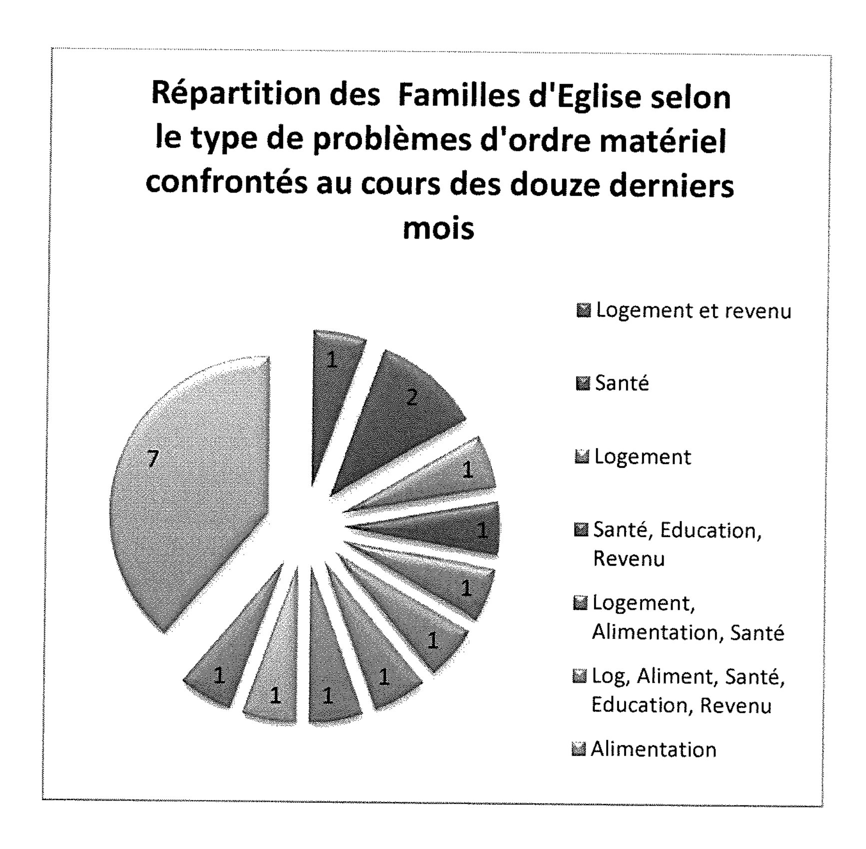


Figure # 7

Pour cette question, on enregistre plusieurs cas de non réponse, surtout chez les familles monoparentales où ils sont évalués à environ 71.4%. Tandis que pour les biparentales, le nombre de non réponse est évalué à 18.2%.

Selon les résultats obtenus, les problèmes matériels sont de toutes catégories et peuvent être multiples au sein des familles. Ils peuvent être des problèmes d'alimentation, de santé, de logement, de revenu, ou une combinaison de 2, de 3 et même des 4.

Tableau 10 Problèmes d'ordre Moral enregistrés (Ref. Q. B1 - C3)
Répartition des Familles d'Eglise par Type selon le type de problèmes d'ordre moral confrontés au cours des douze derniers mois

Catégorie de Famille	Type de Problèmes d'ordre Moral confronté dans la Famille				
	Conduite du mari	**Conduite de la femme**	**Conduite des Enfants**	**Non Réponse**	**TOTAL**
Biparentale	2	-	1	8	11
Monoparentale	2	1 -	1	3	7
Total	4	1	2	11	18

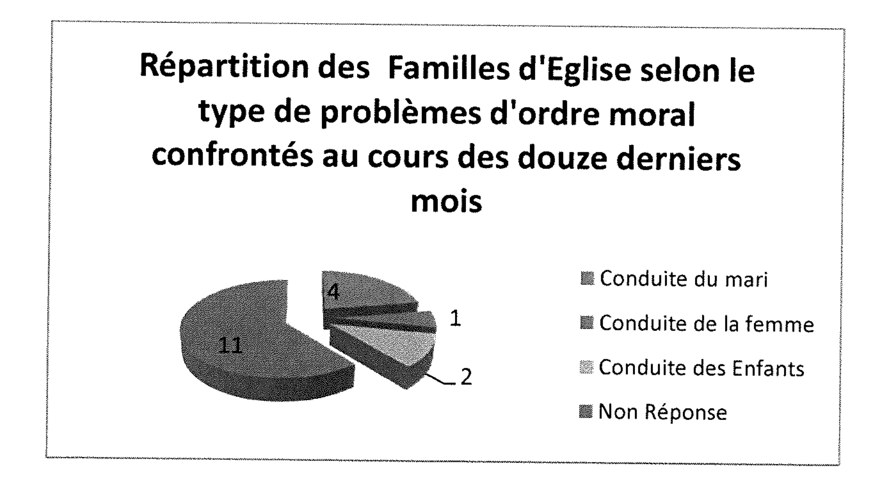


Figure # 8

Pour cette question, il y a beaucoup de cas de non réponse identifiés, cette fois en majorité chez les familles biparentales (72.7%). Chez les monoparentales, les non réponse sont évalués à 42.8%. Cependant pour les deux catégories de familles (Biparentale et monoparentale), on a identifié en plus grand nombre, comme problème d'ordre moral, la conduite du mari, puis celle des enfants et en tout dernier lieu celle de la femme

F.E.

Tableau 11 Problèmes d'ordre Moral enregistrés (Ref. Q. B2 - C3)

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie selon le type de problèmes d'ordre moralconfrontés

au cours des douze derniers mois

Type de Famille	Type de Problèmes d'ordre moral confronté								
	Conduite du mari	Conduite de la femme	Conduite des Enfants	Conduite du mari et de la femme	Conduite du mari et de des Enfants	Conduite de la femme et des Enfants	Conduite du mari, de la femme et des Enfants	Non Réponse	TOTAL
Nucléaire	3	-	1	-	-	-	-	4	8
Elargie	1	-	1	-	-	-	-	6	8
Reconstituée	-	1	-	-	-	-	-	1	2
Total	4	1	2	-	-	-	-	11	18

Le tableau 11 porte sur les problèmes d'ordre moral rencontrés au sein des différents types de familles (nucléaire, élargie et reconstituée). Là encore, c'est le mari qui est le plus concerné, pour 22 % des familles.

Tableau 12 Problèmes d'ordre Spirituel enregistrés (Ref. Q. B1 - C4)
Répartition des Familles d'Eglise par catégorie selon le type de problèmes d'ordre spitituel enregistrés dans la communication avec Dieu au cours des douze derniers mois

Catégorie de Famille	Type de Problèmes d'ordre Spirituel confronté au niveau				
	du Mari	de la Femme	des Enfants	Non Réponse	TOTAL
Biparentale	4	-	2	5	11
Monoparentale	2	1	1	3	7
Total	6	1	3	8	18

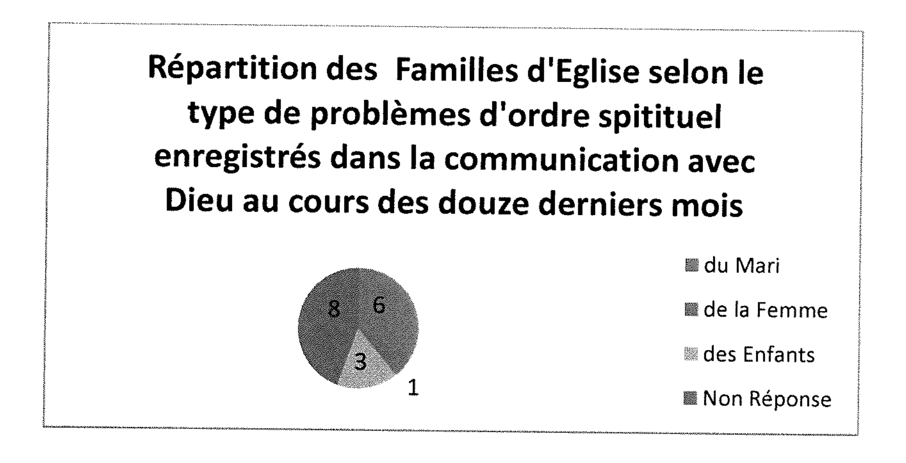


Figure # 9

Pour cette question pareillement on identifie plusieurs cas de non réponse, soit 45.5% chez les biparentales et 42.8% chez les monoparentales. Comme pour les problèmes

d'ordre moral, les problèmes d'ordre spirituel sont identifiés d'abord chez les maris (avec une proportion de 6 sur 10), puis chez les enfants (3 sur 10) et chez la femme (1 sur 10).

A.F.E.

Tableau 13 Problèmes d'ordre Moral enregistrés (Ref. Q. B2- C4)

Répartition des Familles d'Eglise par type selon le type de problèmes d'ordre spitituel enregistrés dans la communication avec Dieu

au cours des douze derniers mois

Type de Famille	**Type de Problèmes d'ordre Spirituel confronté au niveau**								
	du Mari	**de la Femme**	**des Enfants**	**de la Femme et des Enfants**	**du Mari et des Enfants**	**du Mari et de la Femme**	**du Mari de la Femme et des Enfants**	**Non Réponse**	**TOTAL**
Nucléaire	3	-	1	-	-	-	-	3	7
Elargie	3	-	1	-	-	-	-	5	9
Reconstituée	-	1	1	-	-	-	-	-	2
Total	6	1	3	-	-	-	-	8	18

C'est également, à peu de chose près, le même constat qui se profile au tableau 13 se référant aux problèmes spirituels dans les familles nucléaires, élargies et reconstituées,

où le mari est indexé, à hauteur de 33 % de familles ; il est suivi des enfants auxquels un taux de 16.5 % est attribué.

Tableau 14 Problèmes de grands conflits enregistrés (Ref. Q. B1 - C5)

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie selon les grands conflits enregistrés au cours des douze derniers mois

Catégorie de Famille	Conflits enregistrés				
	Entre Conjopints	Inter-Enfants	Jamais	Non Reponse	TOTAL
Biparentale	4	1	6	-	11
Monoparentale	2	1	3	1	7
Total	6	2	9	1	18

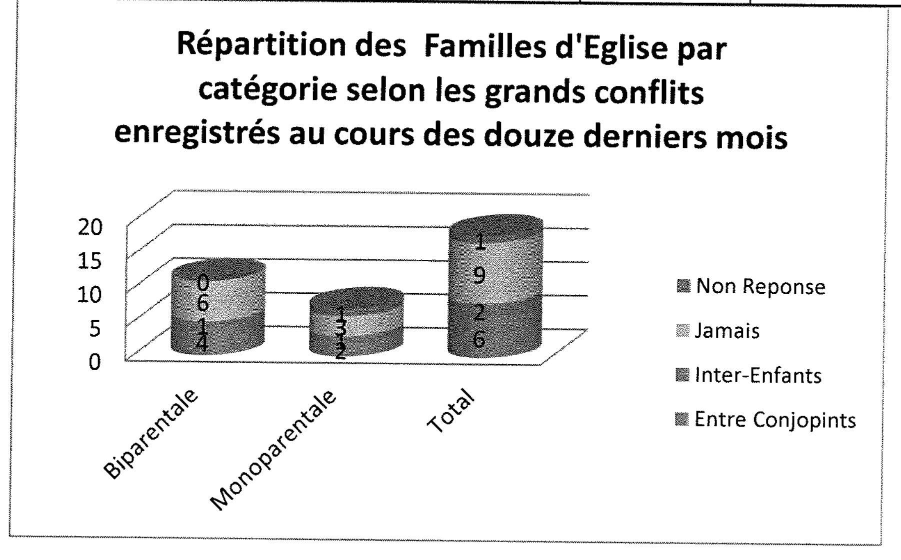


Figure # 10

La moitié des familles interrogées (9 sur 18) soit 50% déclarent n'avoir jamais eu de conflits. 6 sur 18 (le tiers) soit 33.3% déclarent avoir enregistré des conflits entre conjoints, 2 sur 18 (11.1%) affirment avoir enregistré des conflits inter-enfants et 1 sur 18 n'a pas répondu à cette question.

A remarquer qu'il n'y a pas eu aucune déclaration de conflit entre parents et enfants.

Il convient de noter parmi les 6 familles déclarant avoir enregistré des conflits entre conjoints, 2 d'entre elles sont confrontés à des problèmes matériels, 1 strictement à des problèmes d'ordre moral, 1 à des problèmes matériels, moral et spirituel, et les autres n'ont pas répondu.

F.E.

Tableau 15 **Problèmes de grands conflits enregistrés (Ref. Q. B2- C5)**

Répartition des Familles d'Eglise par type selon les grands conflits enregistrés

au cours des douze derniers mois

Type de Famille	Conflits enregistrés					
	Entre Conjoints	Entre Parents et Enfants	Inter-Enfants	Jamais	Non Reponse	TOTAL
Nucléaire	3	-	1	4	-	8
Elargie	3	-	-	4	1	8
Reconstituée	-	-	1	1	-	2
Total	6	-	2	9	1	18

C'est à peu près le même scénario qui s'offre au tableau 15, montrant que, pour les familles nucléaires, élargies et reconstituées, les conflits entre conjoints atteignent 33 % des familles, et ceux entre enfants 11 %.

F.E.

Tableau 16 **Problèmes de grands conflits enregistrés (Ref. Q. C1- C5)**

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie de problèmes rencontrés selon les grands conflits enregistrés

au cours des douze derniers mois

Catégorie de Problèmes	Conflits enregistrés					
	Entre Conjoints	Entre Parents et Enfants	Inter-Enfants	Jamais	Non Reponse	TOTAL
AUCUN	-	-	1	1	1	3
Matériel	2	-	-	3	-	5
Moral	1	-	-	-	-	1
Spirituel	1	-	-	-	-	1
Matériel et Moral	-	-	-	-	-	-
Matériel et Spirituel	-	-	1	2	-	3
Moral et Spirituel	1	-	-	1	-	2
Matériel Moral et Spirituel	1	-	-	2	-	7
Total	6		2	9	1	18

Le tableau 16 nous fournit des données à double entrée sur les différents problèmes et sur les différents membres de la famille. Pour les conflits liés aux problèmes, les problèmes matériels arrivent en tête avec 28 % des familles, ils sont suivis des combinaisons : Matériels – Spirituels, pour 16.7 %, et Matériels, Moraux et Spirituels, pour également 16.7 %. Quant à la liaison avec les membres de la famille, ce sont les conflits entre conjoints qui arrivent en première position, avec 33 % de familles ; c'est suivi par ceux entre enfants, pour 11 %.

Tableau 17 Problèmes de grands conflits enregistrés (Ref. Q. C5 et ..)

Répartition des Familles d'Eglise par conflits enregistrés selon leur niveau socioéconomique au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Niveau Socioéconomique				
	Bas	Moyen	Relativement élevé	Non Reponse	Total
Entre Conjoints	2	2	2	1	7
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	-	2	-	2
Jamais	3	4	2	-	9
TOTAL	5	6	6	1	18

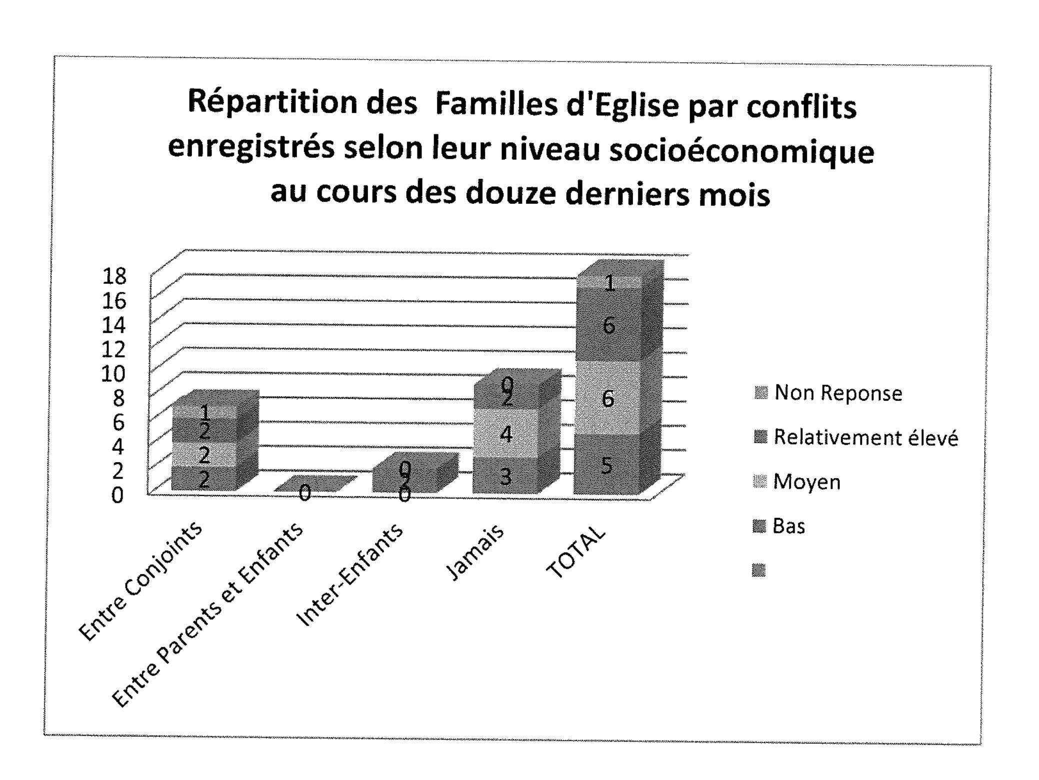


Figure # 11

La majorité des familles déclarant n'avoir jamais eu de conflits sont des familles de niveau socio-économique moyen et relativement élevé (66.7% au total). A bien remarquer aussi, il y a un pourcentage non négligeable (33.3%) de familles de niveau socio-économique bas qui n'ont jamais eu de conflits dans les familles. Par contre, tous le cas de conflits inter-enfants enregistrés sont identifiés dans les familles de niveau socio-économique relativement élevé.

Tableau 18 Problèmes de grands conflits enregistrés (Ref. Q. C5 et ..)

Répartition des Familles d'Eglise par conflits enregistrés selon leur Milieu de résidence au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Milieu de Résidence				
	Milieu rural	**Ville de Province**	**Capitale**	**Non Reponse**	**Total**
Entre Conjoints	2	1	3	1	7
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	1	1	-	2
Jamais	4	4	1	-	9

TOTAL	6	6	5	1	18

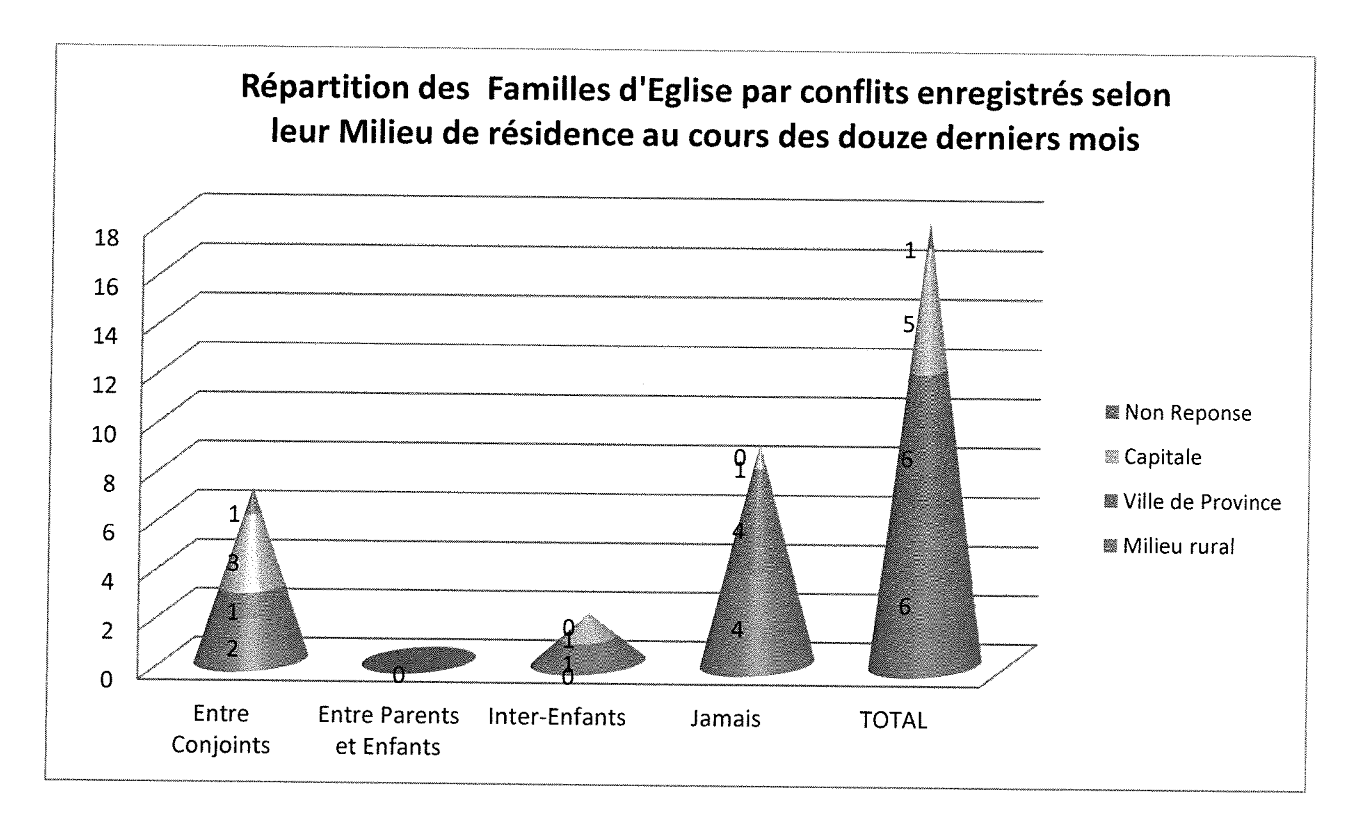


Figure # 12

Sur les 9 cas de familles qui n'ont jamais eu de conflits, 4 sont issus de milieu rural, 4 de ville province et 1 dans la capitale. Dans leur majorité, 8 sur 9 (88.9%) sont issus de milieu pas trop développé (milieu rural et ville de province).

Par ailleurs, les cas de conflits entre conjoints sont issus en termes de proportion, de la capitale (3 sur 6), du milieu rural (2 sur 6) et des villes de province (1sur/6).

F.E.	
Tableau 19	**Problèmes de grands conflits enregistrés (Ref. Q. C5 et ..)**
Répartition des Familles d'Eglise par conflits enregistrés selon leur Milieu de résidence et leur niveau socio-économique au cours des douze derniers mois	
	Milieu de Résidence

Conflits enregistrés	Milieu rural					Ville de Province				Capitale			
	Niveau Socioéconomique					Niveau Socioéconomique				Niveau Socioéconomique			
	Bas	Moyen	Relativement élevé	Total	Bas	Moyen	Relativement élevé	Total	Bas	Moyen	Relativement élevé	Non Reponse	Total
Entre Conjoints	1	-	1	2	-	1	-	1	1	1	1	1	4
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	1
Jamais	1	2	1	4	2	-	-	2	-	1	-	-	1
TOTAL	2	2	2	6	2	1	1	4	1	2	2	1	6

Au tableau 19 sont combinés trois paramètres : catégorie de membre de la famille, milieu de résidence et niveau socio-économique. Il en résulte que pour les membres de la famille, ce sont les conflits inter-conjoint qui prédominent, avec 38.9 % de familles, soit de ce taux 57.14 % de famille de la capitale, 28.57 % du milieu rural et 14.3 % de familles de ville de province. Quant à la liaison avec le niveau socio-économique, est notée la quasi équivalence pour les trois milieux de résidence en terme de conflits, soit 33 % de familles du milieu rural, 33 % de la ville de province et 27.8 % de familles de la capitale.

De tout ce qui précède, il est ressorti que l'équilibre au foyer familial est assez fortement influencé par :

Les problèmes d'ordre matériel, notamment la gestion de la santé

- Le comportement du mari, sur le plan moral et spirituel
- Les conflits inter-conjoints

Qu'en est-il des causes apparentes des problèmes de familles ?

Causes apparentes des problèmes dans les familles

Tableau 20 Causes Apparentes des conflits enregistrés (Ref. Q. C5 et C6)

Répartition des Familles d'Eglise par conflits enregistrés selon leurs causes apparentes au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Causes apparentes des conflits					
	Matérielles	Morales	Morales et Spirituelles	Morale Interférence Parent	Non Reponse	TOTAL
Entre Conjoints	2	1	1	1	2	7
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-	
Inter-Enfants	1	-	-	-	1	2
Jamais	-	-	-	-	9	9
TOTAL	3	1	1	1	12	18

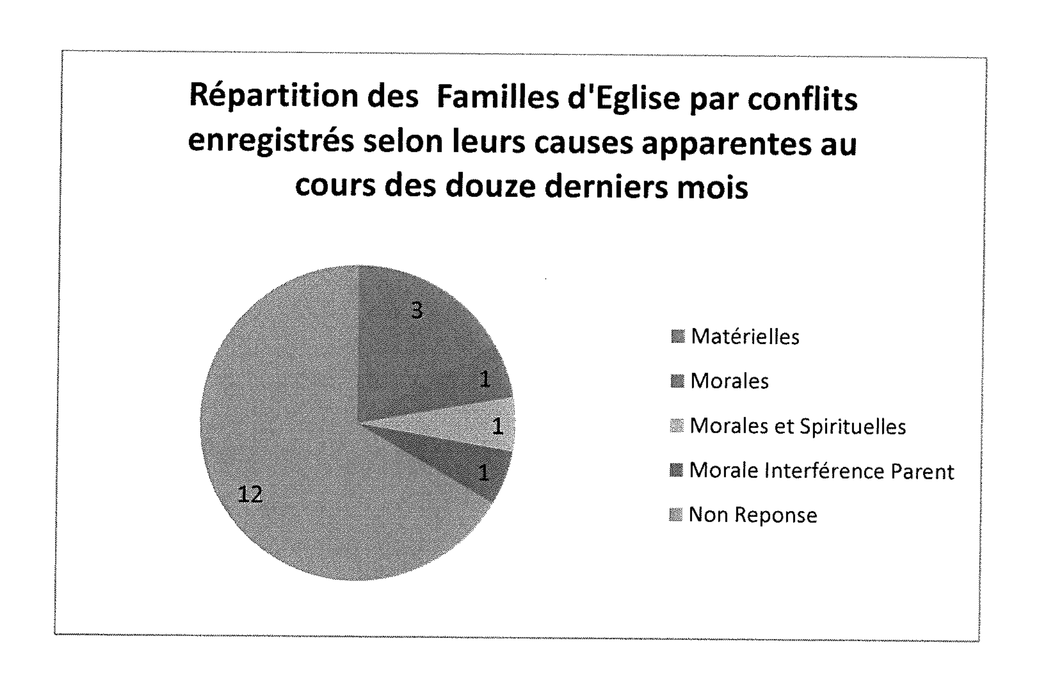


Figure # 13

Le taux de non réponse pour cette question est très élevé, 12 familles sur 18 (66.7%) n'ont pas répondu à cette question ; ceci se justifie du fait qu'il y a 50 % de familles qui déclarent n'avoir pas enregistré de conflits. Les méfaits enregistré suite à des conflits de famille se manifestent de cette manière : Violence verbales (3 cas sur 6), Séparation (1 cas sur 6), Violence physique, verbale et inimitié prolongée (1 cas sur 6) et enfin un cas regroupant presque tous les cas de figure (violences physiques, verbales, inimitié et séparation).

F.E.

Tableau 21 Causes Apparentes des conflits enregistrés (Ref. Q. B1,B2 et C6)

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie et Type de famille selon les causes apparentes de conflits au cours des douze derniers mois

	Causes apparentes des conflits

Catégorie et Type de Famille	Matérielles	Morales	Spirituelles	Interférences Parents	Matérielles et Morales	Matérielles et Spirituelles	Morales et Spirituelles	Morales - Interférences	Matérielles, Morales et	Non Reponse	TOTAL
Biparentale											
Nucléaire	1	-	-	-	-	-	-	-	-	5	6
Elargie	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Reconstituée	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Monoparentale											
Nucléaire	-	1	-	-	-	-	-	-	-	5	6
Elargie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Reconstituée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
TOTAL	3	1	-	-	-	-	-	1	-	12	17

Pour sa part, le tableau 21 semble abonder dans un sens identique, en indiquant : les causes apparentes des conflits sont d'ordre matériel, à hauteur de 16.7 % de familles ; de 5.5 % à la fois pour causes morales, et la combinaison causes morales/ interférences parentales.

Il est donc évident que, selon les données recueillies, les facteurs identifiés pour responsables des conflits dans les foyers familiaux sont surtout d'ordre matériel.

Quelles sont alors les conséquences des problèmes affrontés dans les familles ?

- **Les méfaits des conflits enregistrés**

Tableau 22 Méfaits engendrés par les conflits (Ref. Q. C5 et C7)

Répartition des Familles d'Eglise par conflits enregistré selon les méfaits engendrés au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Méfaits engendrés par les conflits						
	Violences Physiques	**Violences Verbales**	**Séparation**	**V.Physiques, Verbales et Inimitié prolongée**	**V. Physique, Verbales, Inimitié et Séparation**	**Non Réponse**	**Total**
Entre Conjoints	-	1	1	1	1	2	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	2	-	-	-	-	2
Jamais	-	-	-	-	-	9	9
Non Déterminé	1	-	-	-	-		1
TOTAL	1	3	1	1	1	11	18

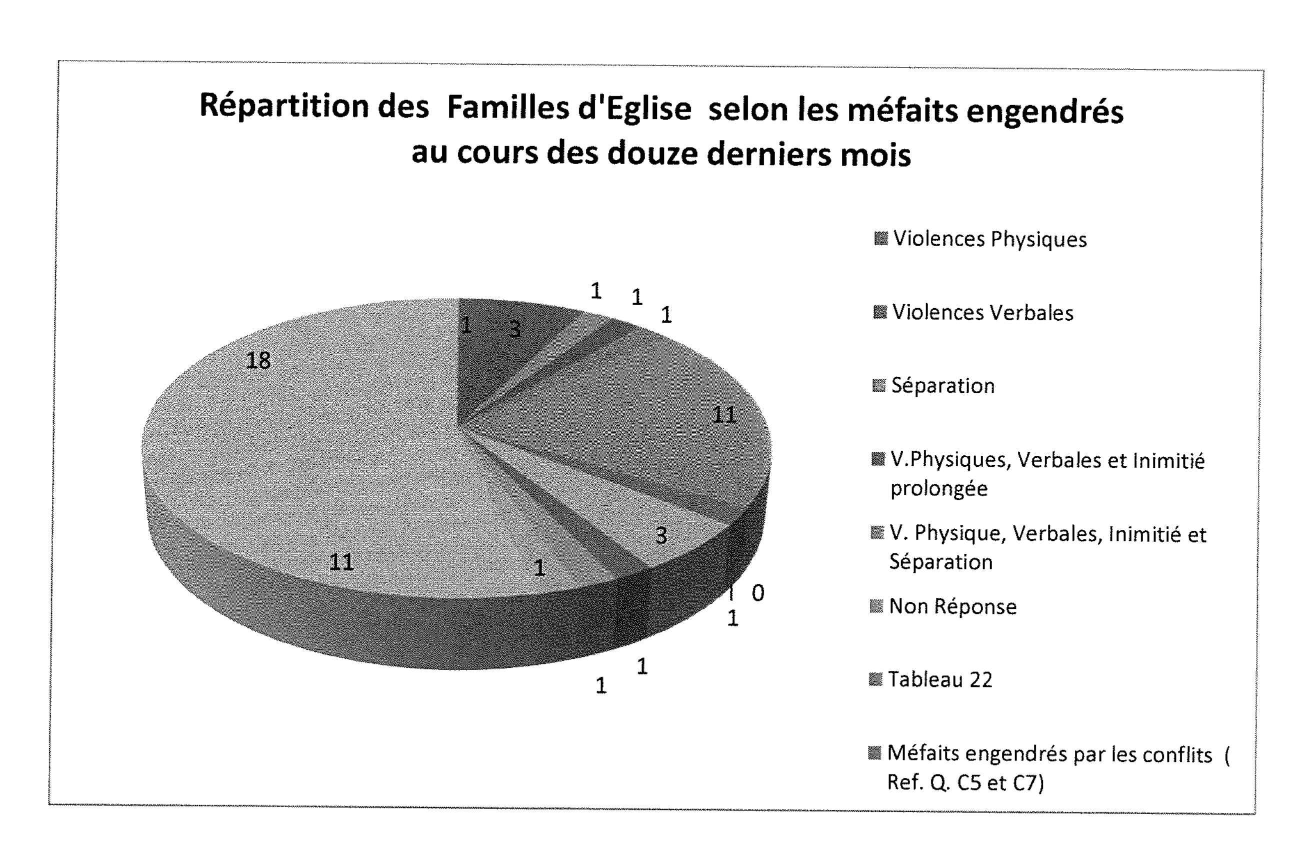


Figure # 14

Selon les données du tableau 22, plusieurs méfaits sont signalés. Ce sont d'abord les violences verbales, qui touchent 11.1 % des familles sous revue ; viennent ensuite les violences physiques et verbales, avec 5.5 % de familles, ainsi que la séparation des conjoints avec également 5.5 % de familles.

Quelles sont alors les voies de recours en pareils cas ?

- **<u>Voies de recours des familles en pareilles circonstances</u>**

F.E.

Tableau 23 Voies de recours dans la recherche de solution en cas de conflits (Ref. Q. C5 et C8)

Répartition des Familles d'Eglise par conflits enregistrés selon les voies de recours utilisées au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	**Voies de recours dans la recherche de solution**												
	Séances de prière	**Réunion de famille**	**Intervention de l'Eglise**	**Intervention de l'Etat**	**S. de Prière et Réunion de**	**S. de Prière et Int. de l'Eglise**	**S. de Prière et Int. de l'Etat**	**R. de Famille et Int. de L'Eglise**	**R. de Famille et Int. de L'Eglise**	**R. de Priere et Int. de L'Eglise**	**Priere, R. de Famille et Int. de L'Eglise**	**Non Réponse**	**Total**
Entre Conjoints	1	-	-	-	1	-	-	-	1	1	1	4	15
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Jamais	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	6	1
TOTAL	1	2	-	-	2	-	-	-	1	1	1	10	18

Le tableau 23 informe que lorsque des conflits familiaux surgissent, les voies de recours privilégiées sont ou bien les réunions de familles, pour 11.1 % des familles ; ou bien la

combinaison réunion de prières / réunion de famille, avec également 11.1 % de famille ; viennent ensuite les séances de prière ou réunion de famille / intervention de l'Eglise ou prière / famille / intervention de l'Etat, avec 5.5 % de famille dans chaque cas.

On comprend alors qu'en général les problèmes de famille se règlent surtout en famille.

Mais comment se profile la vie spirituelle et sociale de la famille ?

- **Profil de la vie spirituelle et sociale des familles**

Tableau 24 **Vie Spirituelle et Sociale de la Famille (Ref. Q. B1,B2 et D1)**

Répartition des Familles d'Eglise par catégorie et Type de famille selon les séances de Culte de Famille au cours des douze derniers mois

Catégorie et Type de Famille	Nombre de Séances de Culte de Famille				
	Une fois par semaine	une fois par jour	2 ou 3 fois par jour	Jamais	TOTAL
Biparentale	3	4	4	-	11
Monoparentale	1	1	3	2	7
TOTAL	4	5	7	2	18

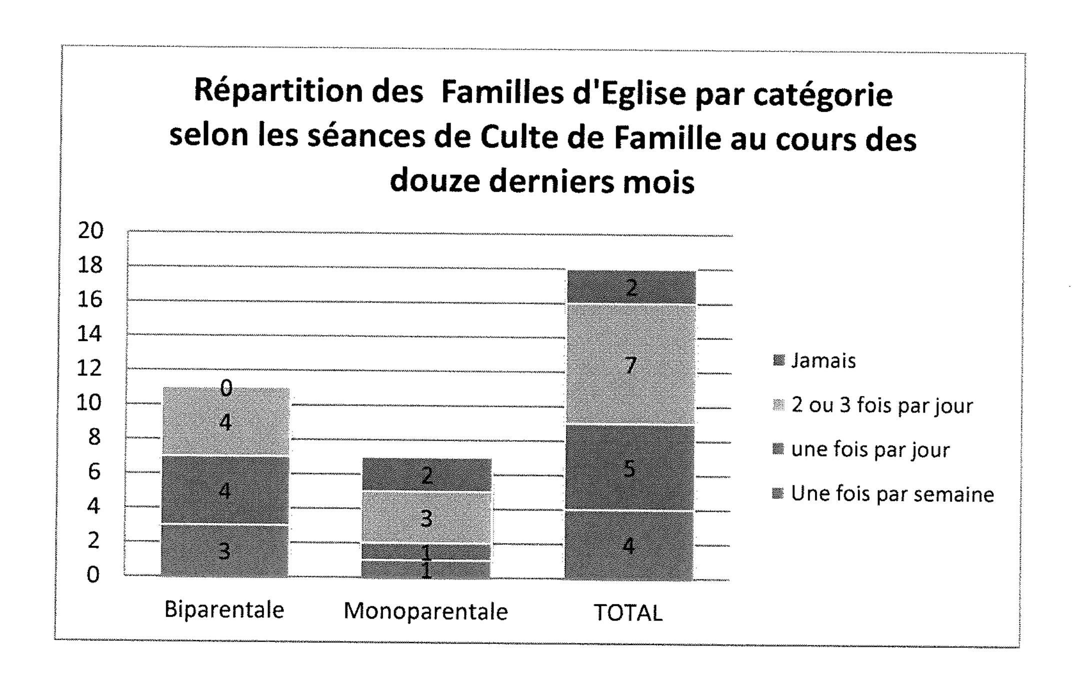


Figure # 15

Selon les résultats de l'Enquête, les voies de recours identifiées pour les conflits enregistrés sont, des séances de prière (1 sur 6), des réunions de familles (2 sur 6), et les deux à la fois suivant une proportion de 3 sur 6.

Selon les résultats de l'enquête, 2 familles sur 18 (11.1%) déclarent n'avoir jamais réalisé de culte de famille au cours des douze derniers mois ; signalons qu'elles sont toutes deux des familles monoparentales. Parmi celles qui organisent un culte de famille (les 88.9% restantes), 4 d'entre elles (22.2%) organisent un culte une fois par semaine, 5 soit 27 .8 % des familles affirment qu'elles le réalisent une fois par jour et 7 d'entre elles 38.9% disent deux ou trois fois par jour.

F.E.

Tableau 25 **Vie spirituelle et Sociale de la Famille (Ref. Q. C5 et D1)**

au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	**Nombre de Séances de Culte de Famille**				
	Une fois par semaine	**une fois par jour**	**2 ou 3 fois par jour**	**Jamais**	**TOTAL**
Entre Conjoints	2	3	1	-	7
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	-	2	-	2
Jamais	1	2	4	2	2
TOTAL	3	5	7	2	18

Au tableau 25, il est fait voir que les séances de culte de famille de 2-3 fois par jour l'emportent, avec 38.9 % de famille ; c'est suivi par les cultes une fois par jour, avec 27.8 % de famille ; puis viennent les cultes une fois par semaine, avec 16.7 % de famille.

F.E.

Tableau 26	**Vie Spirituelle et Sociale de la Famille (Ref. Q. B1,B2 et D2)**

de moments récréatifs de Famille au cours des douze derniers mois

Catégorie et Type de Famille	**Séquences de moments récréatifs de Famille**			
	Une fois	**Plus d'une fois**	**Jamais**	**TOTAL**
Biparentale				
Nucléaire	-	4	3	7
Elargie	1	2	1	4
Reconstituée	-	1	-	1
Monoparentale				
Nucléaire	-	1	-	1
Elargie	2	1	1	4
Reconstituée	-	-	1	1
TOTAL	3	9	6	18

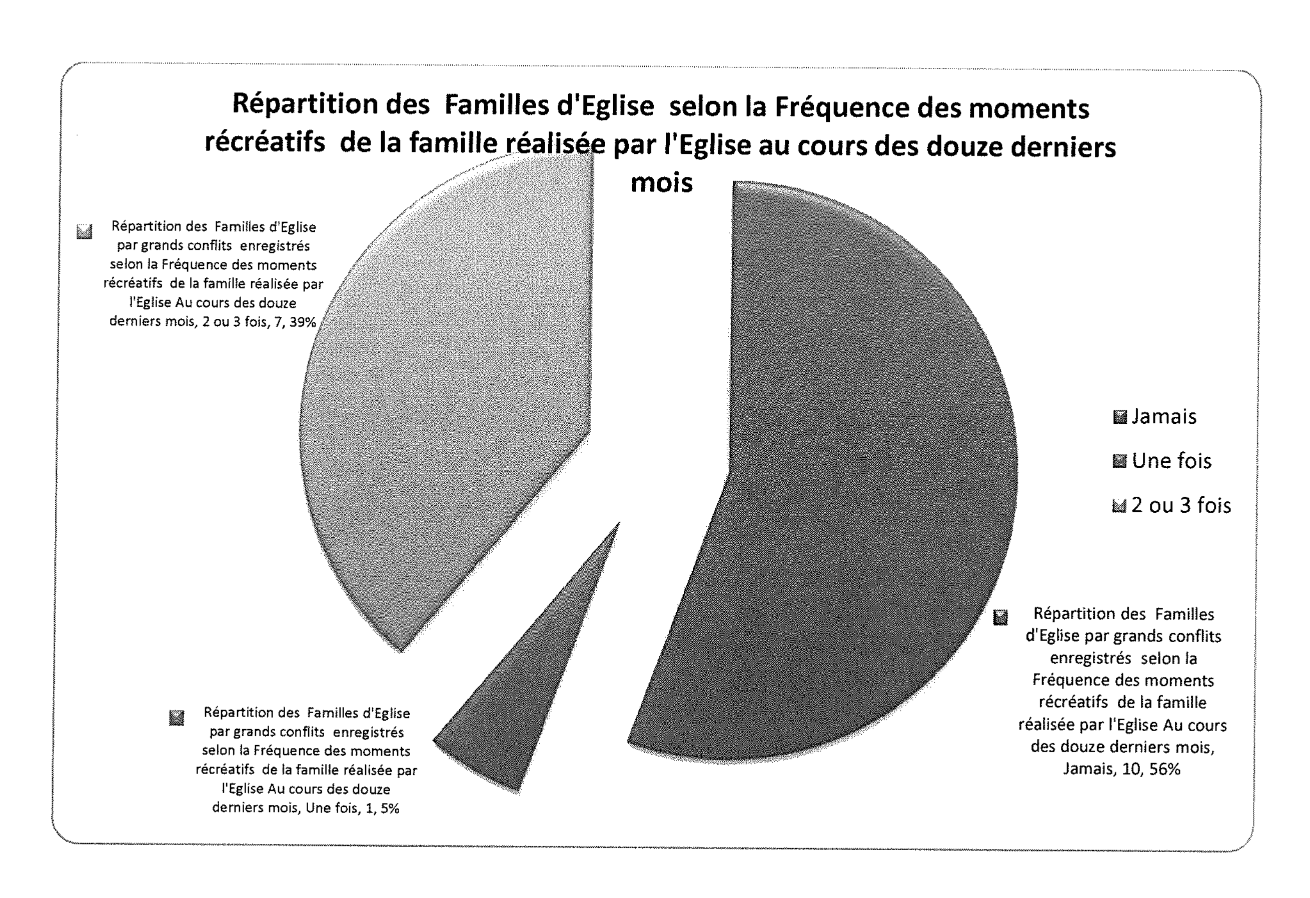


Figure # 16

Parmi les 18 familles interrogées, 6 d'entre elles déclarent n'avoir jamais réalisé de moments récréatifs de famille au cours des douze derniers mois. Neuf (9) d'entre elles (50 %) déclarent organiser des moments récréatifs de famille plus d'une fois et 3 (16.7%) affirment avoir réalisé de moment récréatif une seule fois au cours des douze derniers mois. Au total 66.7% des familles réalisent au moins un moment récréatif au cours des douze derniers mois. A noter que parmi les 6 familles déclarant avoir eu des conflits entre conjoints, 4 d'entre elles organisent des moments récréatifs plus d'une fois au cours des douze derniers mois, une d'entre elles dit qu'elle a organisé de

moment récréatif une seule fois et une autre affirme qu'elle n'a jamais réalisé de moment récréatif au cours des douze derniers mois.

Tableau 27 Vie Spirituelle et Sociale de la Famille (Ref. Q. C5 et D2)

Répartition des Familles d'Eglise par conflits de famille selon les séquences de moments récréatifs de Famille au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Séquences de moments récréatifs de Famille			
	Une fois	Plus d'une fois	Jamais de culte	TOTAL
Conflit Entre Conjoints	1	4	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	2	-	2
Jamais de conflit	2	3	4	9
Non Déterminé	-	-	1	1
TOTAL	3	9	6	18

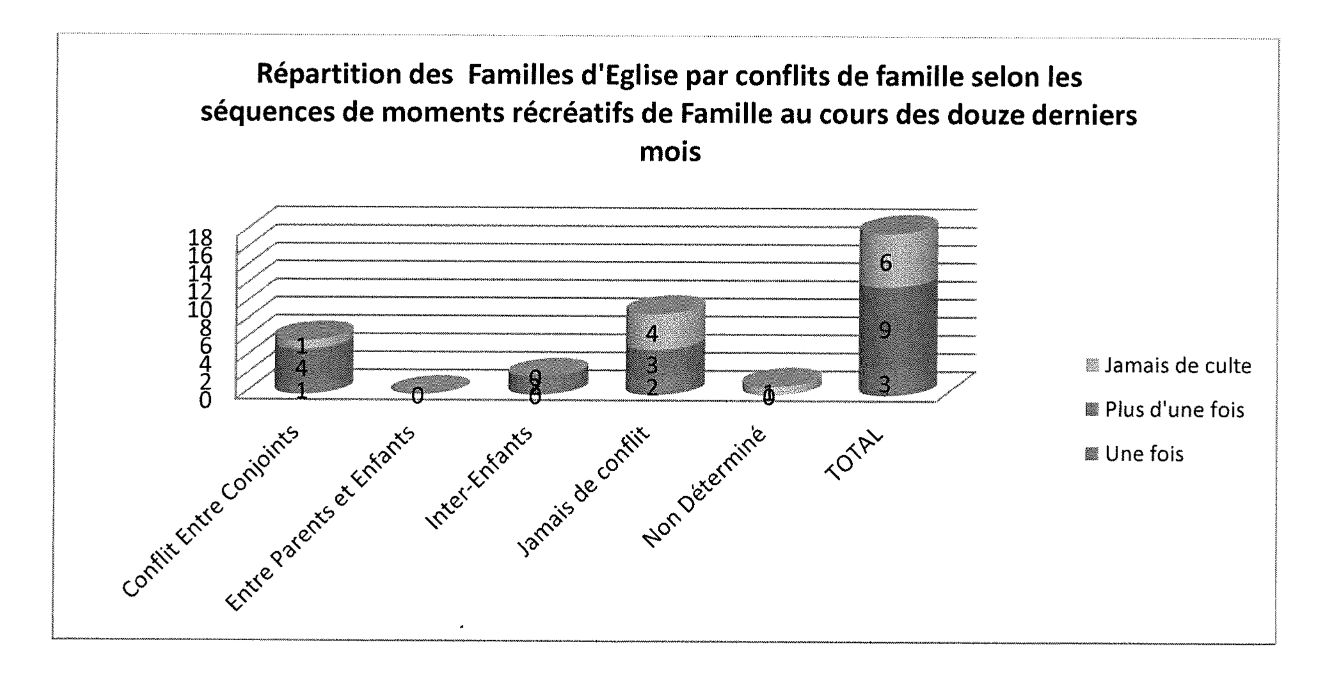


Figure # 17

Notons que parmi les six familles qui enregistrent des conflits entre conjoints, 2 d'entre elles organisent un culte de famille chaque semaine, 3 d'entre elles une fois par jour et une (1) famille 2 ou 3 fois par jour. Tandis que pour celles qui n'ont jamais eu de problèmes 4 sur 9 réalisent un culte de famille 2 ou 3 fois par jour.

Profil de l'implication de l'Eglise dans les questions d'équilibre au foyer familial

L'implication de l'Eglise dans les questions relatives à l'équilibre dans les foyers familiaux est signalée à travers l'organisation par les églises notées de moments récréatifs, d'études bibliques ciblées, de conférences, de cultes de familles. Les réactions des familles à ces activités sont consignées dans quatorze tableaux y relatifs.

Tableau 28 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E1)

Répartition des familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur participation aux activités de l'Eglise liées à la famille au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	**Niveau de participation des familles**				
	Parfois	**Souvent**	**Toujours**	**Jamais**	**TOTAL**
Entre Conjoints	-	2	3	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	-	2	-	2
jamais de conflit	2	2	4	1	9
Non Déterminé	1				1
TOTAL	3	4	9	2	18

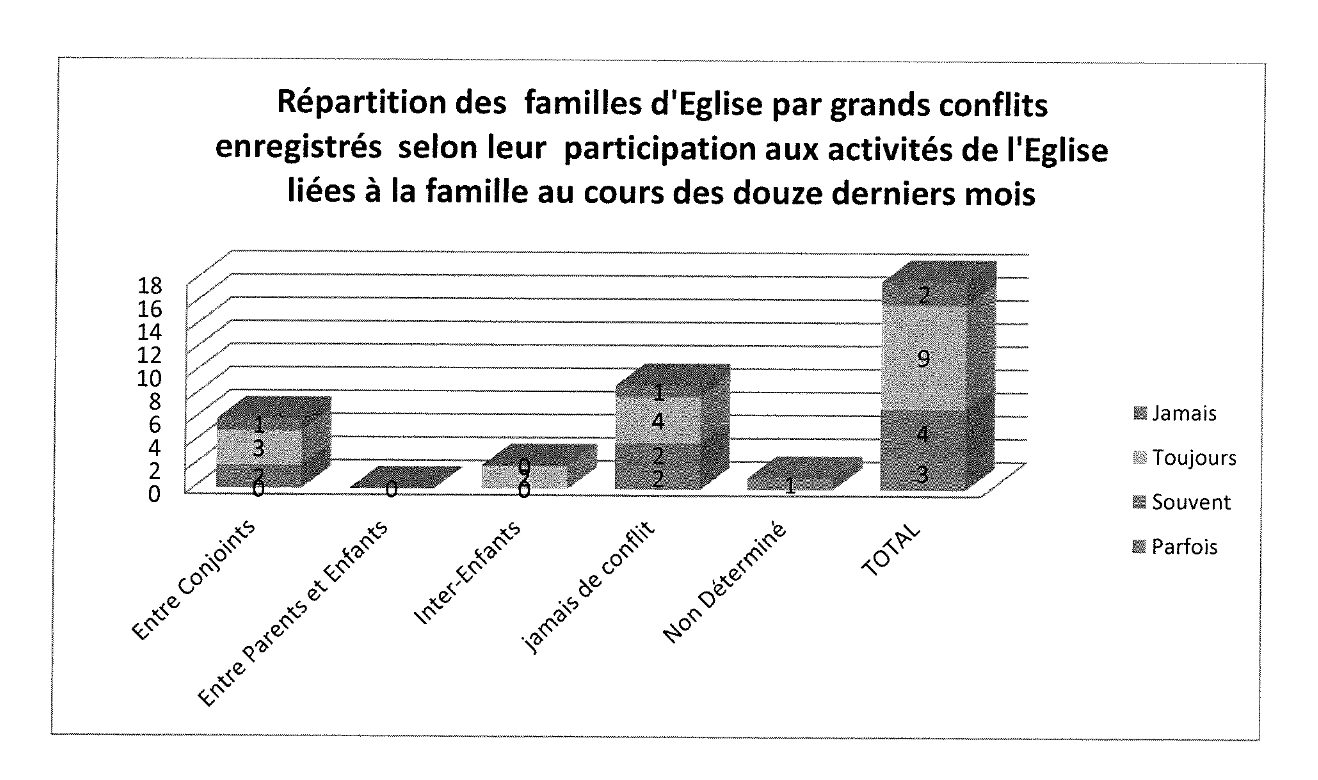


Figure # 18

Sur les 18 familles interviewées, 9 (50%) déclarent qu'elles participent toujours aux activités de l'Eglise liées à la famille, 4 disent souvent, 2 parfois et 2 autres affirment qu'elles n'en ont jamais participé au cours des douze derniers mois

Tableau 29 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E2.1)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon la Fréquence des moments récréatifs de la famille réalisée par l'Eglise Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Fréquence de moments récréatifs			
	Jamais	Une fois	2 ou 3 fois	TOTAL
Entre Conjoints	3	-	3	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	-	-	2	2

Jamais	6	1	2	9
Non Déterminé	1			1
TOTAL	10	1	7	18

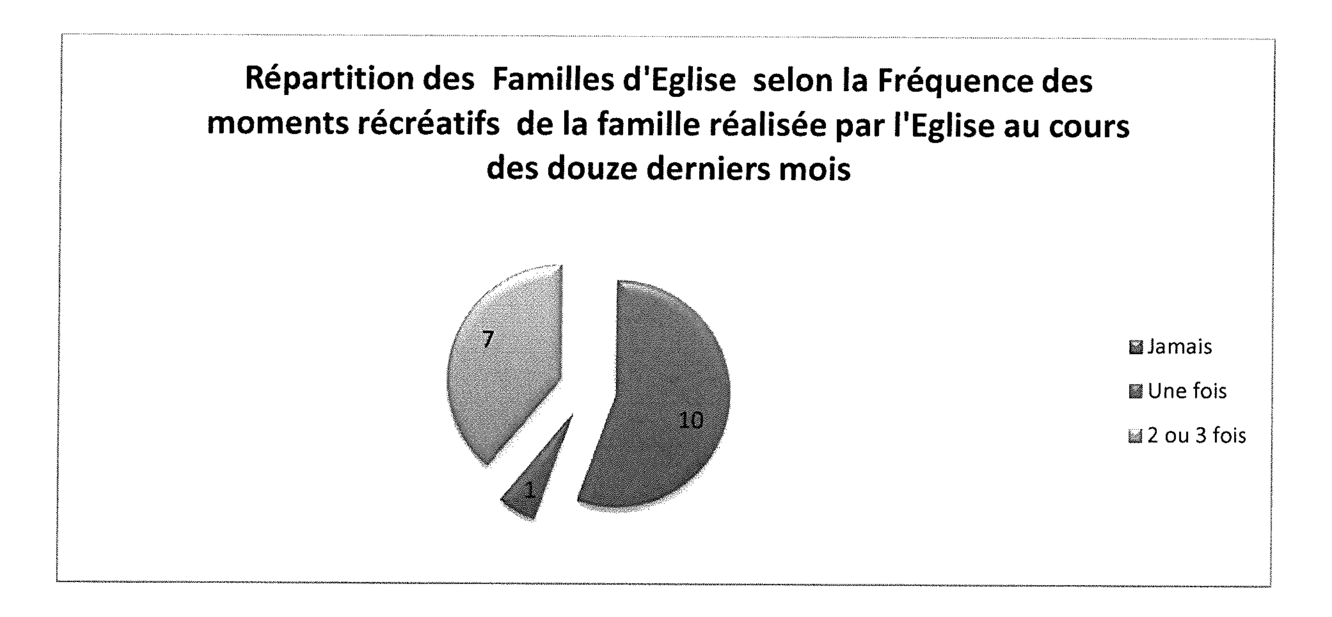


Figure # 19

Sur 8 familles qui ont répondu à cette question, cinq (5) disent que ces moments sont insuffisants et 3 sur 8 affirment qu'ils sont suffisants.

Mais quel est le profil de l'implication de l'Eglise dans les questions d'équilibre au foyer familial ?

A.F.E.

Tableau 30 **Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E2.2)**

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur

Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Degré de satisfaction				
	Suffisants	Insuffisants	Non applicable	Non Reponse	TOTAL
Entre Conjoints	1	3	3	1	8
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	2	-	-	-	2
Jamais	-	3	5	-	8
TOTAL	3	6	8	1	18

Quant au tableau 30, il fait comprendre que 16.7 % de familles estiment suffisantes les interventions des églises en matières de moments récréatifs tandis que 33 % les jugent insuffisantes.

Tableau 31 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E2.3)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur leur déclaration sur l'efficacité des moments récréatifs de la famille réalisée par l'Eglise Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Efficacité des moments récréatifs				
	Efficaces	peu efficaces	ineficaces	non applicable	TOTAL
Entre Conjoints	2	1	-	3	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	2	-	-	-	2
Jamais	1	2	-	6	9
Non Déterminé				1	1
TOTAL	5	3	-	10	18

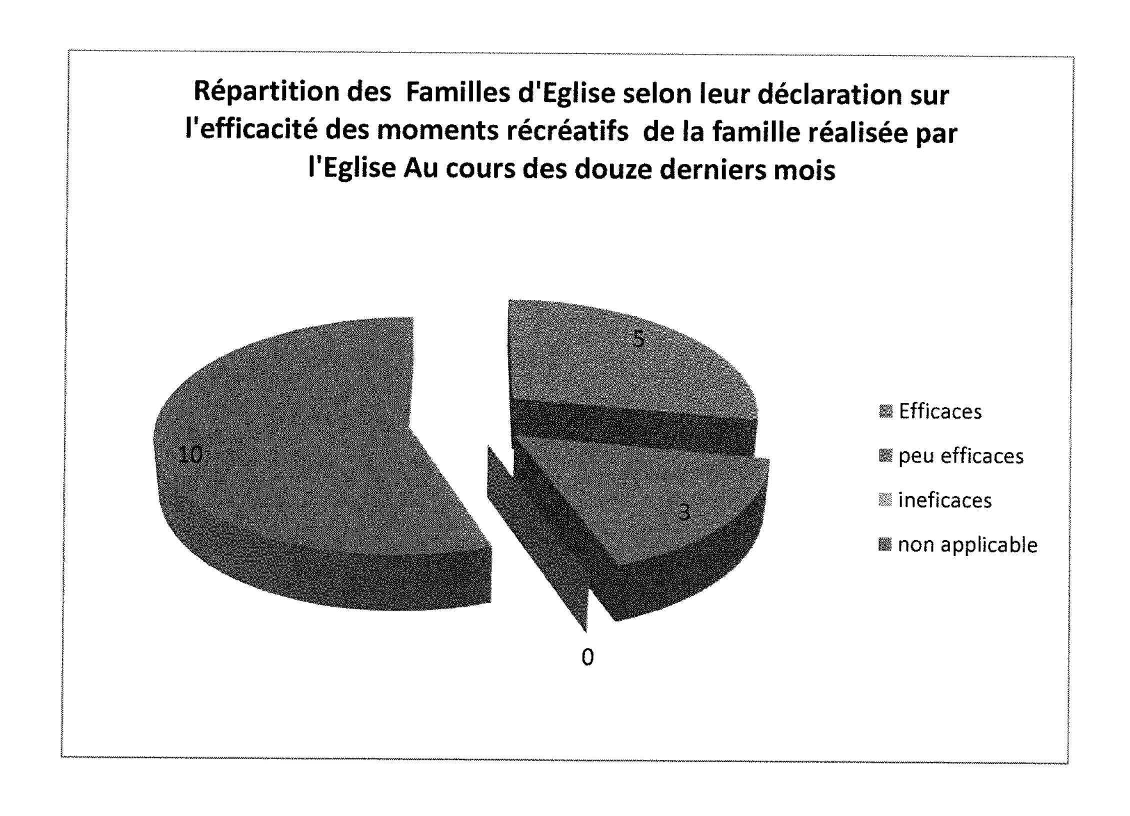


Figure # 20

Cinq (5) sur huit (8) des familles répondant à cette question affirment que ces moments récréatifs sont efficaces et les trois (3) autres déclarent qu'ils sont peu efficaces.

Tableau 32 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E3.1)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon la Fréquence des Etudes Bibliques réalisées par l'Eglise au profit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Fréquence des Etudes Bibliques				
	Jamais	Une fois	2 ou 3 fois	Non Reponse	TOTAL
Entre Conjoints	1	2	2	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	-	2
Jamais	4	3	2	-	9
Non Déterminé			1		1
TOTAL	6	5	6	1	18

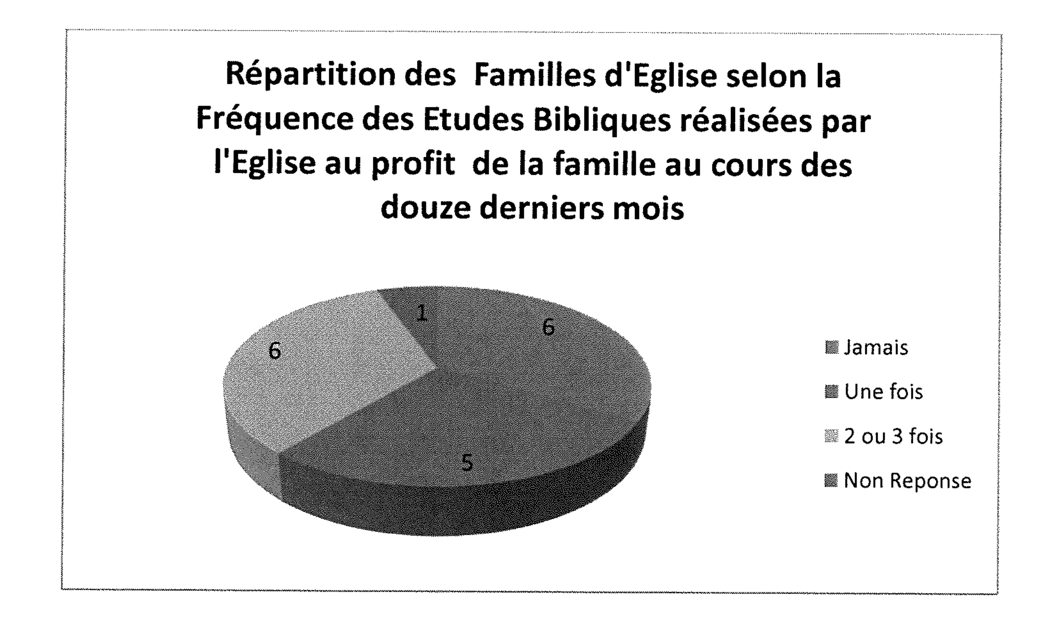


Figure # 21

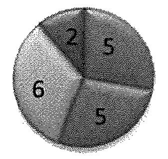
Interrogées sur la fréquence des Etudes Bibliques réalisées par l'Eglise au profit des familles au cours des douze derniers mois, sur les 18 familles questionnées, 6 déclarent qu'il n'y a jamais eu de ces moments au cours de l'année, cinq (5) déclarent qu'on en a réalisé une seule fois et 6 d'entre elles disent qu'on a organisé des Etudes 2 ou 3 fois au cours de l'année et une famille n'a pas répondu.

Tableau 33 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E3.2)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur leur degré de satisfaction dans les Etudes Bibliques réalisées par l'Eglise au prifit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Degré de satisfaction dans les E.B				
	Suffisants	Insuffisants	Non applicable	Non Réponse	TOTAL
Entre Conjoints	2	2	1	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	-	2
Jamais	2	2	4	1	9
Non Déterminé		1			1
TOTAL	5	5	6	2	18

Répartition des Familles d'Eglise selon leur degré de satisfaction dans les Etudes Bibliques réalisées par l'Eglise au profit de la famille au cours des douze derniers mois



Suffisants
Insuffisants
Non applicable
Non Réponse

Figure # 22

Le tableau 33 consigne les avis des églises sur la suffisance des études bibliques en question. Ainsi, pour 28 % des familles, ces études sont suffisantes, et pour 28 % aussi des églises, elles ne le sont pas.

Tableau 34 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E3.3)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur leur déclaration sur l'efficacité des Etudes Bibliques réalisées par l'Eglise au profit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Efficacité des Etudes Bibliques				
	Efficaces	**peu efficaces**	**non applicable**	**Non Reponse**	**TOTAL**
Entre Conjoints	3	1	1	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	-	2
Jamais	3	2	4	-	9
Non Déterminé	1				1
TOTAL	8	3	6	1	18

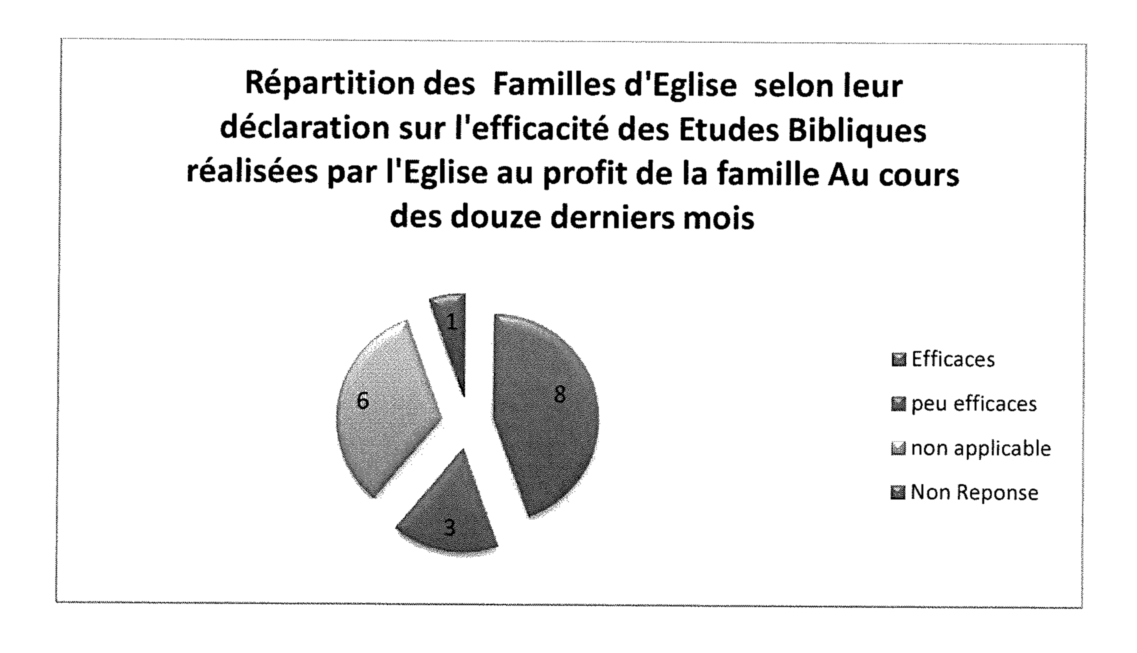


Figure # 23

Sur les 11 familles répondant à cette question 8 affirment qu'elles sont efficaces et 3 déclarent qu'elles ne sont pas efficaces.

Tableau 35 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E4.1)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon la Fréquence des Conférences de l'Eglise réalisées sur la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Fréquence des Conférences			
	Jamais	Une fois	2 ou 3 fois	TOTAL
Entre Conjoints	1	3	2	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	2
Jamais	2	4	3	9
Non Déterminé			1	1
TOTAL	4	7	7	18

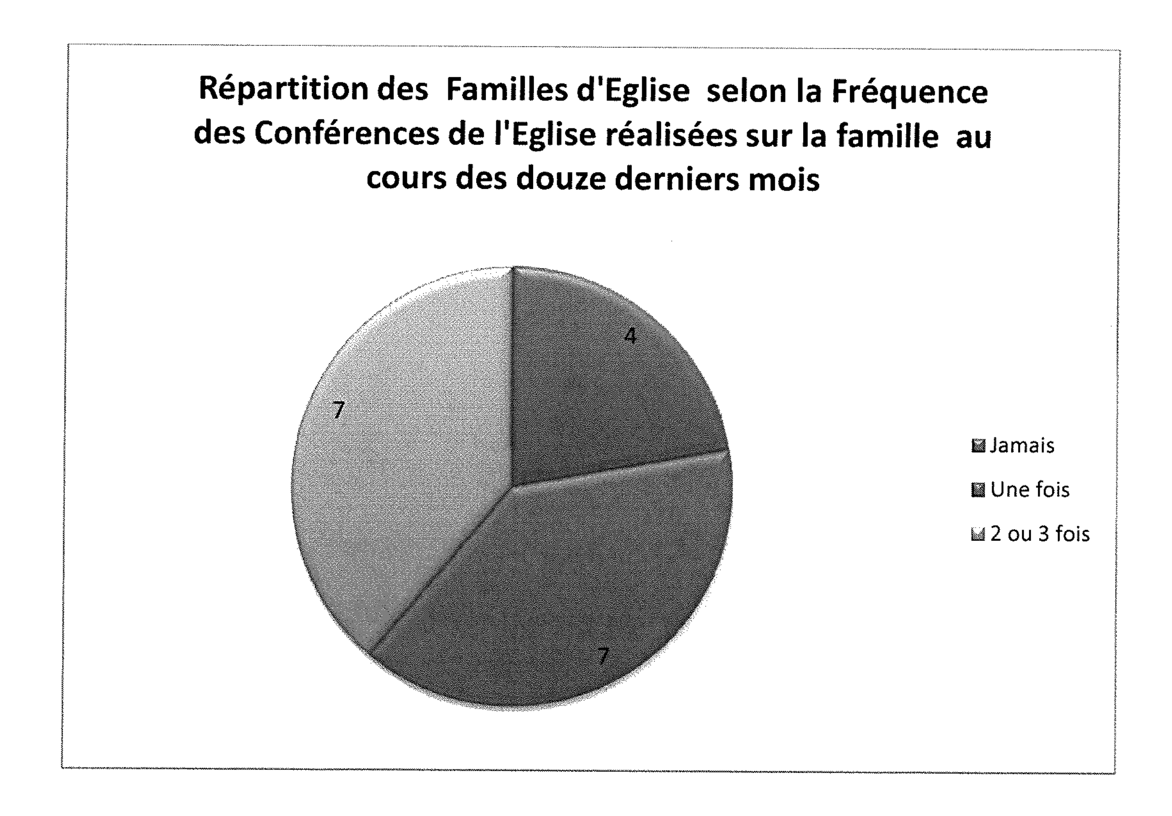


Figure # 24

D'après les résultats de l'enquête, sur les 18 familles interrogées 4 soit 22.2 % déclarent qu'il n'y a jamais eu de conférence à l'Eglise, tandis que 7 (38.9%) affirment qu'il en a eu une seule fois au cours des douze derniers mois et 7 autres déclarent que l'Eglise a organisé des conférences 2 ou 3 fois. On peut avancer selon la majorité des familles (77.8%), l'Eglise a organisé des moments de conférence au moins une fois au cours des douze derniers mois.

Tableau 36 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E4.2)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur degré de satisfaction des Conférences réalisées par l'Eglise au profit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	**Degré de satisfaction dans les Conf.**			
	Suffisants	**Insuffisants**	**Non applicable**	**TOTAL**
Entre Conjoints	1	4	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	2
Jamais	3	4	2	9
Non Déterminé	1			1
TOTAL	6	8	4	18

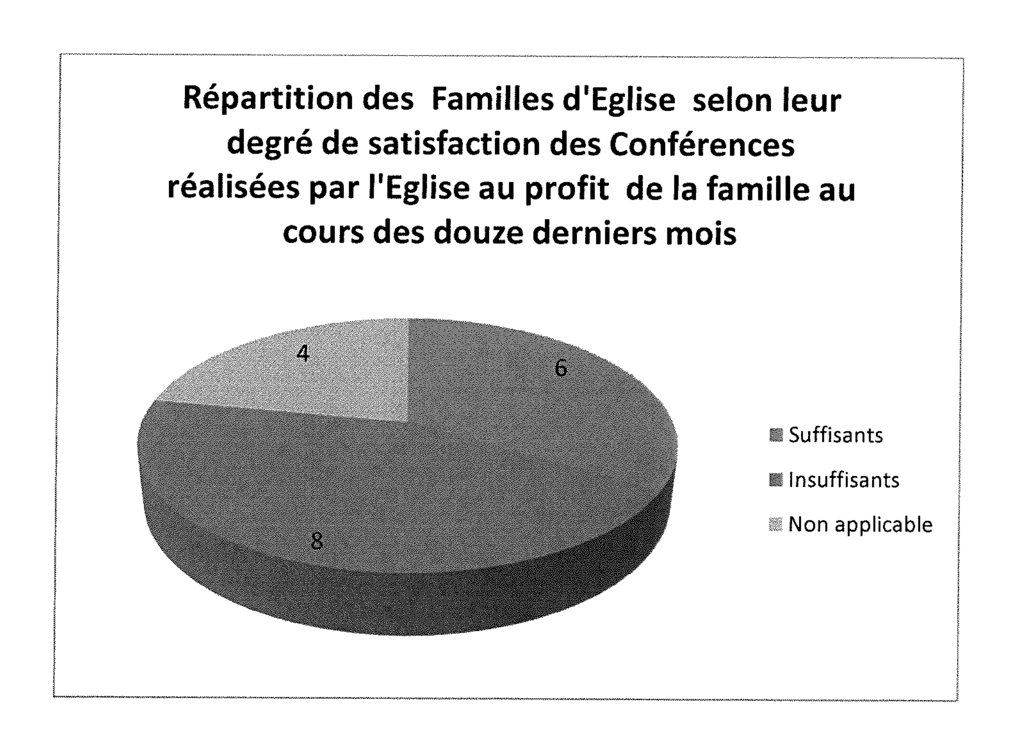


Figure # 25

Sur 14 des familles répondant à cette question, 6 déclarent qu'elles sont suffisantes et 8 affirment qu'elles sont insuffisantes.

Tableau 37 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E4.3)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur déclaration sur l'efficacité des Conférences réalisées par l'Eglise au profit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Efficacité des Conférences			
	Efficaces	peu efficaces	non applicable	TOTAL
Entre Conjoints	2	3	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	2
Jamais	5	2	2	9
Non Déterminé	1			1
TOTAL	9	5	4	18

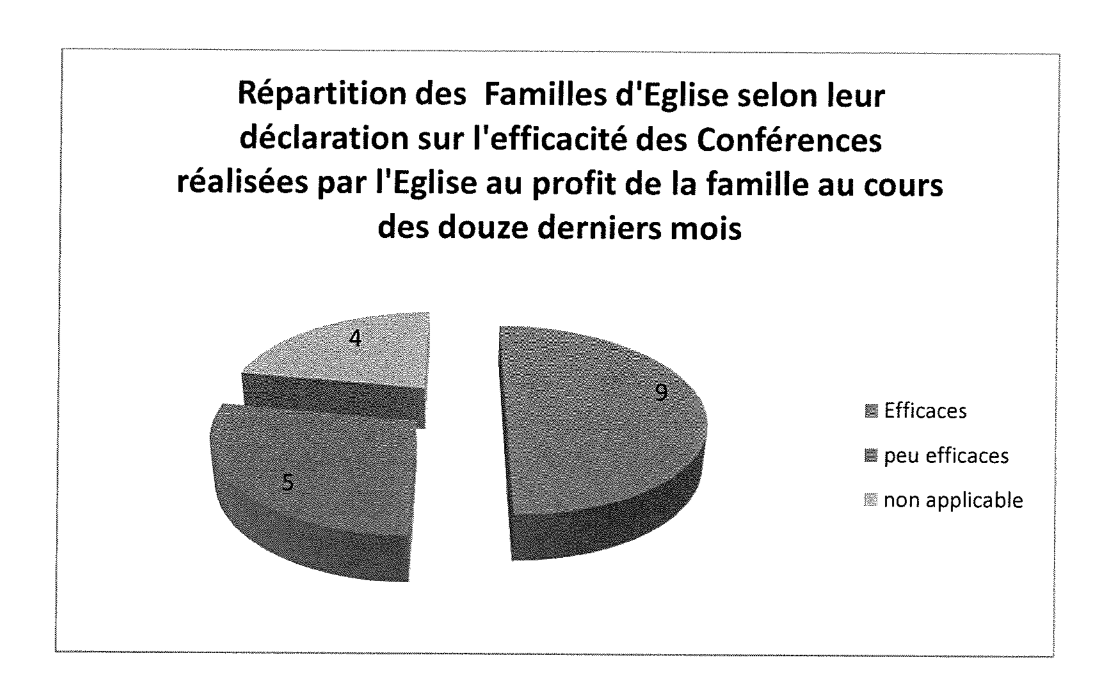


Figure # 26

Pareillement à la question antérieure, sur 14 des familles répondant à cette question neuf (9) déclarent que les Conférences sont efficaces et 5 disent qu'elles ne sont pas efficaces.

Tableau 38 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E5.1)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon la Fréquence des Cultes de famille organisés par l'Eglise Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Fréquence des Cultes de famille			
	Jamais	**Une fois**	**2 ou 3 fois**	**TOTAL**
Entre Conjoints	2	-	4	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	2
Jamais	4	1	4	9
Non Déterminé			1	1
TOTAL	7	1	10	18

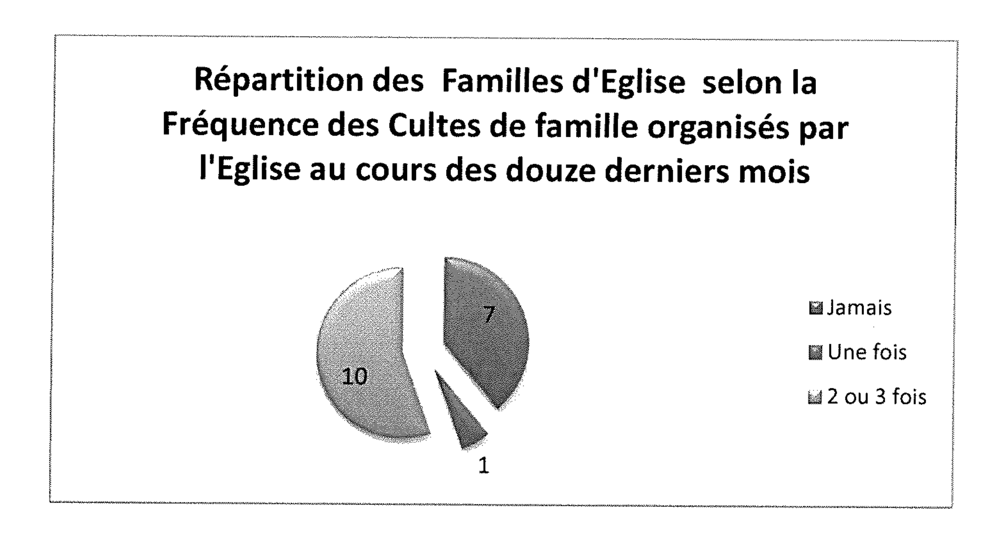


Figure # 27

Parmi les 18 familles interviewées dans cette enquête 10 (55.6%) affirment qu'on a réalisé des cultes de famille à l'Eglise 2 ou 3 fois au cours des douze derniers mois. Une seule famille déclare qu'elle a eu culte de famille une seule fois et 7 autres disent que l'Eglise n'a jamais organisé de culte de famille au cours des douze derniers mois. Dans l'ensemble 11 sur 18 familles (61.1 %) affirment avoir eu un culte de famille au moins une fois au cours des douze derniers mois.

Tableau 39 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E5.2)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur degré de satisfaction des des Cultes de famille réalisés par l'Eglise au profit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Degré de satisfaction dans les Cultes			
	Suffisants	**Insuffisants**	**Non applicable**	**TOTAL**
Entre Conjoints	3	1	2	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	2
Jamais	3	2	4	9
Non Déterminé		1		1
TOTAL	7	4	7	18

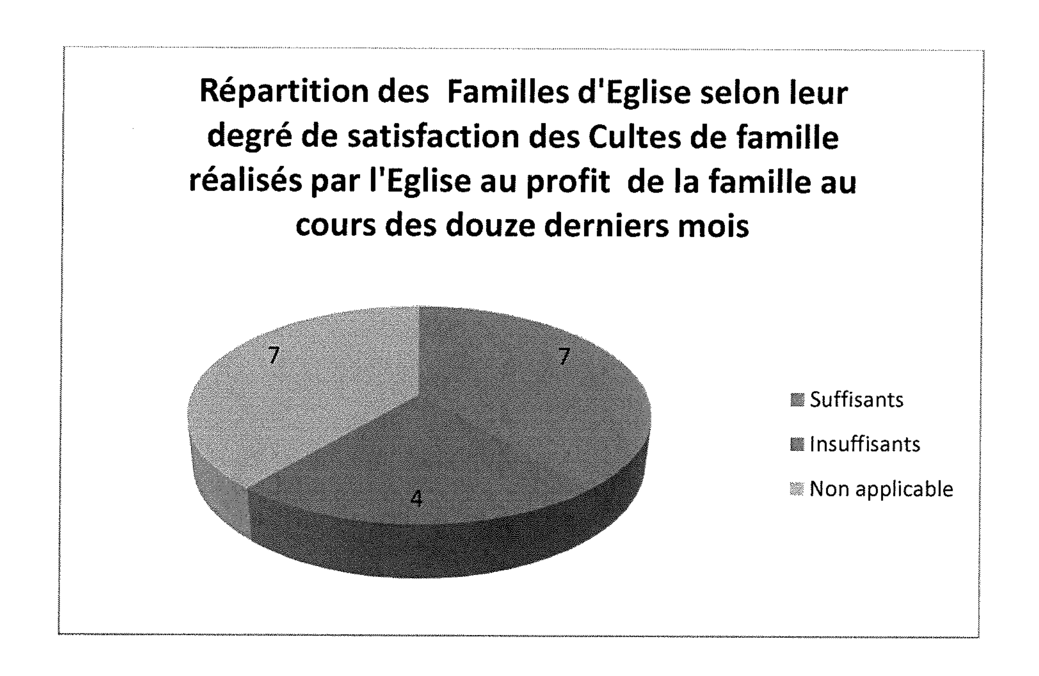


Figure # 28

Sur 11 familles répondant à cette question 7 d'entre elles déclarent que les cultes de famille sont suffisants, les quatre (4) autres déclarent qu'ils sont insuffisants.

Tableau 40 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E5.3)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur déclaration sur l'efficacité des Cultes de famille réalisées par l'Eglise au profit de la famille Au cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Efficacité des Cultes de famille			
	Efficaces	peu efficaces	non applicable	TOTAL
Entre Conjoints	2	2	2	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	1	-	1	2
Jamais	4	1	4	9
Non Déterminé	1			1
TOTAL	8	3	7	18

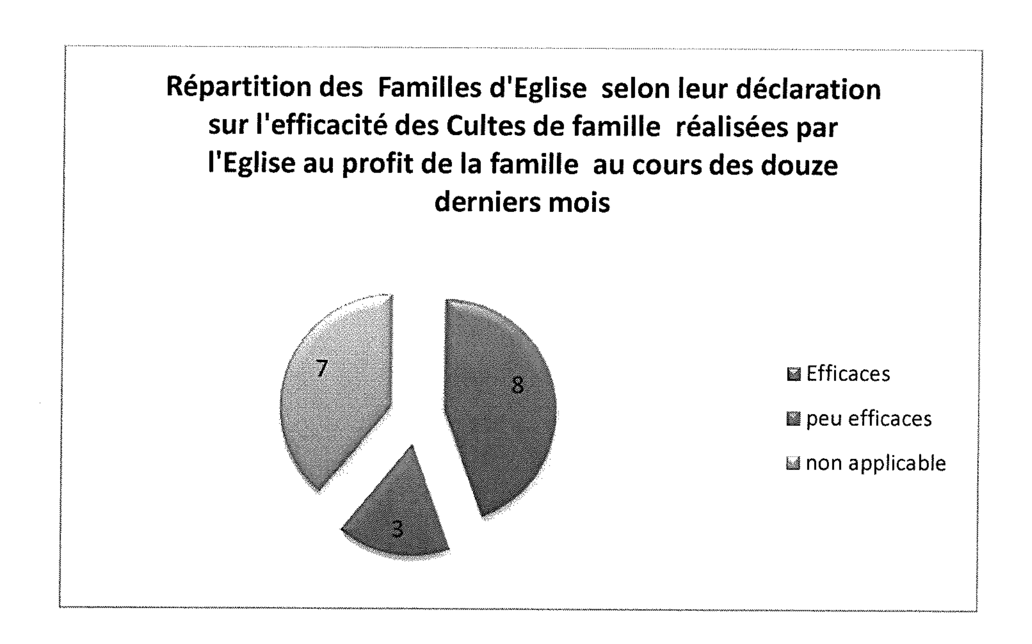


Figure # 29

Pareillement sur les 11 familles répondant à cette question, 8 affirment qu'ils sont efficaces et les trois (3) autres déclarent qu'ils sont peu efficaces.

Tableau 41 Apport sociospirituel de l'Eglise à la Famille (Ref. Q. C5 et E6)

Répartition des Familles d'Eglise par grands conflits enregistrés selon leur opinion, d'une façon générale, sur les Interventions de l'Eglise Visant l'Equilibre dans le FoyerAu cours des douze derniers mois

Conflits enregistrés	Adéquation des interventions de l'Eglise visant l'Equilibre dans le foyer			
	Sont suffisantes	Doivent s'accroitre	Non Reponse	Total
Entre Conjoints	1	4	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	2	-		2
Jamais	3	5	1	9
Non Déterminé		1		1

TOTAL	6	10	2	18

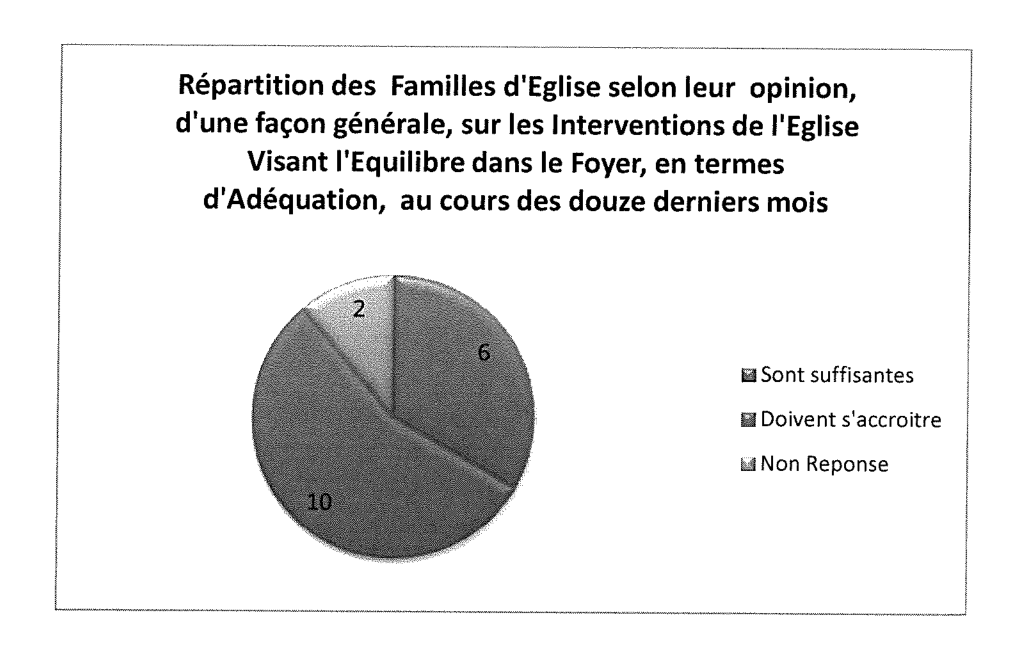


Figure # 30

Selon les résultats de l'Enquête, sur les 18 familles d'Eglise répondant à cette question 10 d'entre elles (55.6%) déclarent que les interventions de l'Eglise visant l'équilibre dans le foyer doivent s'accroitre, 6 (33.3%) affirment qu'elles sont suffisantes, et les 2 autres n'ont pas répondu.

Conflits enregistrés	**Satisfaction dans les interventions de l'Eglise visant l'Equilibre dans le foyer**			
	Sont Satisfaisantes	**Doivent s'améliorer**	**Non Reponse**	**Total**
Entre Conjoints	1	4	1	6
Entre Parents et Enfants	-	-	-	-
Inter-Enfants	2	-		2
Jamais	3	5	1	9
Non Déterminé		1		1

TOTAL	6	10	2	18

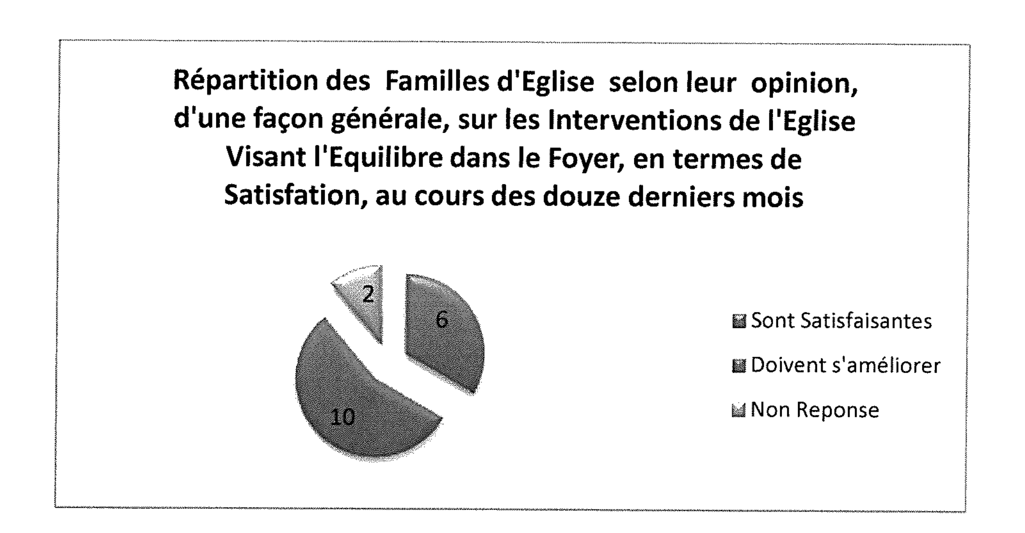


Figure # 31

En termes de satisfaction générale, les opinions vont dans le même sens que précédemment, 10 des familles affirment que les interventions de l'Eglise doivent s'améliorer et 6 d'entre elles ont dit qu'elles sont satisfaisantes. Les deux autres n'ont pas répondu.

Il convient de souligner qu'à la rubrique Remarque Générale aménagée dans le questionnaire à l'adresse de familles, il est noté que :

- Dix familles sur dix-huit ont émis une remarque, soit
  - 4 familles pour l'église de la capitale
  - 4 familles pour l'église de la ville de province
  - 2 familles pour l'église du milieu rural
- Les dix remarques portent respectivement sur les besoins en :

- Appui financier : 2
- Plus d'engagement de l'Eglise dans les problèmes de foyer : 6
- Constat de déséquilibre dans les foyers conjugaux : 2

En définitive, nous comprenons que pour les églises citées, de grands efforts sont consentis dans le sens de l'accompagnement des familles par la tenue d'études bibliques, de conférence, de cultes, de moments récréatifs ciblés, soit à des fins préventives, soit à des fins curatives. Néanmoins, force est de constater que de tels efforts ne recueillent jamais l'unanimité en matière de réponses positives des familles ciblées, que cette réponse atteint rarement le taux de 50 % de familles et qu'en général, elle sont jugées insuffisantes, tout en soulignant qu'ils méritent de faire l'objet d'un grand remaniement, à des fins d'amélioration.

Il y a donc lieu de souligner, en définitive, que, en référence aux familles des églises sites, le foyer familial est loin d'atteindre le degré convenable d'équilibre, ce qui est dû, entre autres, au fait que :

- En fonction, probablement, de contraintes socio-économiques, le modèle de famille élargie l'emporte sur celui de famille nucléaire, avec son cortège de perte d'intimité conjugale, d'ingérences parentales, et autres.
- Le régime de la monoparentalité sévit à un taux relativement élevé dans le système de vie familiale.
- Les problèmes d'ordre matériel se font sentir assez significativement.
- C'est surtout le mari, le chef de famille, qui pèse défavorablement sur l'équilibre conjugal, par son comportement moral et spirituel non aligné.
- Les conflits conjugaux altèrent la concorde familiale
- Les questions d'ordre matériel siègent en première loge dans la galerie des causes des conflits familiaux.
- Les conflits conjugaux culminent vers les violences verbales et physiques et vers la séparation.

- En cas de conflits, le recours à l'Eglise s'avère assez tardif.
- L'inexistence de culte de famille et de moments récréatifs au niveau d'un nombre relativement élevé de familles.
- Les efforts d'accompagnement des foyers familiaux par les églises ne sont ni bien perçus ni bien compris par ces derniers, et ils sont insuffisants et pas assez adéquats.

Il est à noter que, compte teu de notre approche bipartite, les données nous sont parvenues de deux niveaux institutionnels différents : le niveau de responsables d'églises et celui de familles d'églises. Et cette approche nous a permis de confirmer un fait : le besoin d'accompagnement ecclésial des familles. A cet effet, les responsables d'églises et les familles d'églises reconnaissent tous deux la nécessité pour l'Eglise d'accroitre son accompagnement à l' endroit des familles, tout en l'améliorant. En outre il nous a été aussi donné de découvrir un point assez fort chez les familles sous revue : en cas de conflits familiaux, en général, elles ont recours d' abord aux réunions de familles et de prière, et ensuite seulement, le cas échéant, elles font appel à l'Eglise.

Somme toute, la revue des informations collectées auprès des personnes responsables d'églises-sites et des familles-cibles de ces églises a bien éclairé nos lanternes sur un élément fondamental, qui est l'existence évidente d'une anomalie structurelle au niveau des familles. Il s'agit du fait que, pour l'univers sous étude, les foyers familiaux sont loin d'être en équilibre ; que ce défaut d'équilibre se fait sentir davantage auprès des familles monoparentales et des familles élargies ; que les agents causaux les plus en vue demeurent les difficultés socio-économiques et le mauvais comportement moral et spirituel des maris, chefs de foyer ; que, en général, la situation dégénère et conduit vers les violences conjugales et la séparation ; et que l'Eglise, en dépit de ses grands efforts d'accompagnement, ne parvient pas encore à circonscrire suffisamment ni assez adéquatement ce mal.

Oui, c'est un mal et un grand mal. Il est notoirement reconnu et admis qu'aux grands maux il convient d'administrer de grands remèdes. Quelles doivent être pour notre cas de pathologie familiale la prophylaxie et la thérapie à imposer ? C'est ce à quoi tachera de répondre le chapitre qui va suivre.

CHAPITRE 5 :

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Nous voici parvenu à ce point culminant de notre périple où nous pouvons apercevoir de près le port d'arrivée et déclencher sans crainte le mécanisme d'atterrissage en douceur. Ce si intéressant voyage dans l'univers du foyer familial nous a permis de nous faire une idée assez claire de la complexité des problèmes qui sévissent au sein de cette entité sociale fondamentale qu'est la famille.

Mais qu'est- ce qui nous a valu ce voyage et quel a été notre port d'embarquement ? L'idée d'un tel voyage est née en nous des images qui nous venaient à l'esprit d'expériences vécues relatives à des foyers familiaux ou bien brisés ou bien dysfonctionnels ou bien très chancelants, des suites de conflits conjugaux. Et nous étions liés à de tels foyers soit comme parent, soit comme parrain de mariage, soit comme leader d'église. Les interrogations qui nous passaient à l'esprit étaient à peu près celles-ci : pourquoi de telles situations familiales ? Quelles en sont les conséquences ? Quelle partition l'Eglise y joue-t-elle ou doit-elle y jouer, soit à titre curatif, soit à titre préventif ?

L'occasion nous était alors offerte de sortir de l'empirisme pour entrer dans le rationalisme, à partir d'une question de recherche pertinente sur la manière dont l'Eglise doit s'engager davantage et plus efficacement dans les questions liées à l'équilibre au foyer familial. Et, ayant acquis le droit de cité, et, revêtu de notre

casque d'investigateur, nous avons investi l'univers du foyer familial, pour constater bon nombre de dégâts, sous forme d'infidélité conjugale, de violences verbales, physiques, sexuelles ; de divorce, avec une significative baisse du taux de nuptialité et une inquiétante hausse du taux de divortialité.

Ainsi, nous avons pu comprendre que si pour les uns, malheureusement en minorité, la famille s'affiche comme un référentiel de vie heureuse et paisible ; pour les autres, malheureusement en majorité, c'est plutôt un foyer de discorde et de malheur. Il s'agit de foyers familiaux générateurs de violences verbales et physiques, d'infidélité conjugale, culminant surtout vers la séparation conjugale, qui alimente en grande partie le régime de la monoparentalité. C'est ce que nous laisse croire notamment notre revue de littérature où est révélé, par exemple, le désarroi d'une femme de vingt-trois ans, mariée à dix-neuf ans, qui se trouvait devant la flagrance de l'infidélité conjugale de la part de son mari ; ou encore le cas de cette femme, victime de violence verbale de la part de son mari, et qui, traumatisée, dépressive, restait clouée au lit tous les jours ; ou encore le cas de millions de personnes, surtout des conjointes, victimes de violences physiques chaque année ; ou encore le cas de cette femme mariée, vivant sous le régime de coups et de claques de son mari, et contrainte de se séparer de lui ; ou encore le cas de la moitié des femmes et du tiers des hommes divorcés qui vivent dans un état d'âme de colère contre leur conjoint ou conjointe, plusieurs années après leur divorce.

Et notre " zoom," en Haïti, sur des familles des églises de Dieu de Christ Roi/Sinaï, de Léogane et de Fond-de Boudin nous a renseigné davantage et plus spécifiquement sur ce malaise chronique qu'est le déséquilibre du foyer familial, qui se caractérise par la primauté de la famille élargie sur la famille nucléaire, le taux relativement élevé de familles monoparentales, et le poids négatif de la mauvaise conduite morale et spirituelle de bon nombre de maris sur la vie familiale.

Face à un tableau si sombre surgit alors cette question pertinente : Comment expliquer l'existence et la permanence d'un tel malaise ? A nous référer aux bases bibliques et théologiques de l'équilibre au foyer familial préalablement répertoriées dans le cadre de cette étude, la réponse nous vient d'elle-même : la société toute entière est en train de payer les conséquences de son inconséquence, pour n'avoir pas su reconnaitre que :

Le foyer familial est d'origine divine : c'est le reflet et la matérialisation de la vie divine sur la terre

Le foyer familial doit être un foyer d'intercommunication, d'inter-aide, d'inter-ressemblance et de fusion organique, à l'exclusion de toute infidélité

Le foyer familial doit être le générateur et le dépositaire du bonheur et du bien-être selon Dieu

Le foyer familial doit pourvoir à l'éducation et au bon traitement des enfants qui en sont issus

Il ne fait donc point de doute quant au dysfonctionnement chronique de la plupart des foyers familiaux à l'échelle mondiale, nationale et locale. Quoi faire alors ? Il y a malaise au foyer familial. Il faut donc nécessairement qu'il y ait prophylaxie et thérapie subséquentes. Mais nous devons cultiver le pragmatisme et le réalisme de bon aloi, pour comprendre qu'il est pour nous hors de portée de vouloir agir à l'échelle mondiale, ni même à l'échelle nationale.

Il s'agira pour nous de circonscrire notre champ d'action au niveau des congrégations de la Mission de l'Eglise de Dieu en Haïti, dans un premier temps ; pour l'étendre ensuite, au fur et à mesure, au fil du temps, à l'ensemble de la communauté évangélique haïtienne.

Compte tenu de l'acuité du malaise familial existant, nous serions tentés d'agir promptement et de réagir vite, mais nous savons que, comme le dit La Fontaine, '' Rien ne sert de courir, il faut partir à point.'' A ce titre, en lieu et place d'actions ponctuelles, nous estimons qu'il convient mieux de nous engager dans les actions structurelles, de nature à garantir la viabilité et la pérennité d'un système fonctionnel d' accompagnement des foyers familiaux dans le temps et dans l'espace. Aussi présentons-nous ci-après une fiche signalétique succincte d'action à entreprendre, en l'occurrence.

Fiche Signalétique d'une cellule d'action pour l'équilibre au foyer familial

Appellation : Cellule d'Action Pour l'Equilibre au Foyer Familial (CAPEFOF)

Objectif général : Accompagnement systématique de familles d'églises, en termes de prophylaxie et de thérapie tournées vers l'équilibre du foyer.

Objectifs opérationnels :

Acquérir l'appui et le soutien institutionnels des entités ecclésiastiques concernées, tels :

- La Surintendance de la Mission
- Le Comité Exécutif de la Mission
- Les différentes Directions de la Mission
- Les différents Districts ecclésiaux de la Mission

Mettre en place une structure organisationnelle constituée de deux palliers :

Le pallier de base, qui fonctionne à titre d'Assemblée Générale formée, de délégués des entités ecclésiastiques concernées

Le pallier exécutif, qui fonctionne à titre de comité exécutif de 7 ou de 9 membres votés par l'Assemblée Générale.

Elaborer un Programme d'accompagnement systémique de famille d'Eglises, comportant trois niveaux :

Le niveau travailleurs sociaux / travailleuses sociales. Ce sont des agents, des Agentes d'équilibre familial, chargés d'accompagner les familles

Le niveau Responsables d'églises. Ce sont des Pasteurs et d'autres ministres de la chaire, qui exercent un leadership direct sur les familles

Le niveau Familles d'églises. A ce niveau sont visés respectivement les conjoints, les parents et les enfants

Ce programme d'accompagnement consistera essentiellement en :

Conférences thématiques

Séminaire thématiques

Etudes bibliques thématiques

Moments récréatif

Retraite thématiques

Visites d'échanges inter-églises

Visites d'échanges inter-familles

Il est à souligner que le programme y afférent portera fondamentalement sur la sensibilisation, la conscientisation, la formation, à titre d'orientations prénuptiales et

d'accompagnement postnuptiales. Et les thèmes à couvrir emprunteront les grands axes de l'univers familial dans sa compléxité et viseront comme points focaux des sujets, tels :

- La Famille, selon Dieu
- Le Foyer, selon Dieu
- La Sexualite, selon Dieu
- Le Mariage, selon Dieu
- La Procréation, selon Dieu
- Le Code de Conduite de Dieu sur l'Autoroute du Mariage
- Le Code de Conduite de Dieu sur l'Autoroute du Foyer Familial
- Le comportement des conjoints, selon la Bible
- Le comportement des parents, selon la Bible
- Le comportement des enfants, selon la Bible
- Le bonheur familial, selon Dieu
- L' Infidélité conjugale, agent secret du diable
- Violences verbales et physiques, agents secrets du diable
- Le Divorce, une bombe atomique dans la famille

- L'Impudicité dans la famille, une bombe à retardement

- Le défaut de communication, un ennemi terrible de la Concorde au foyer familial

- Un pouvoir d'achat adéquat, un facteur équilibrant au foyer familial

- L'Entréprennariat, un générateur d'emploi et de revenu pour la famille laborieuse

-L'amour de l'époux et la soumission de l'épouse, les deux ailes de la colombe de la concorde au foyer familial

- Dieu comme co-signataire d'une alliance nuptiale tripartite pour un mariage réussi

- Mariage selon Dieu, foyer familial béni et heureux

- Des familles bénies et heureuses pour une église triomphante

- Des familles à l'écoute de la Parole de Dieu pour une église victorieuse

- Des Programmes de l'Eglise répondant suffisamment et adéquatement aux besoins d'accompagnement des familles pour des foyers familiaux bénis et heureux

- Des familles répondant convenablement aux Programmes d'accompagnement de l'Eglise pour des foyers familiaux réussis

Voici, à titre d'illustration, un condensé de l'orientation et du contenu pour quelques thèmes d'intervention :

L'Entreprenariat

-Sensibilisation des familles sur l'obstacle que constitue l'absence ou le bas niveau du pouvoir d'achat quant à l'accès des membres du foyer au logement, à l'alimentation, aux services de santé et d'éducation offerts par la société.

-Appel de l'attention des familles sur le fait que la Bible prône le bonheur et la prospérité des foyers familiaux, selon Psaume 128 ; Deutéronome 28 : 1-14, à condition de craindre l'Eternel, de marcher dans ses voies et d'obéir à sa Parole.

-Tenue sur le champ d' ateliers de travail avec des familles-cibles sur la situation d' absence ou de faible niveau du pouvoir d' achat, ses causes superficielles et ses causes profondes, ses effets, les voies et moyens à mettre en œuvre pour en sortir.

-Revue des différents champs qui existent dans l'univers de l'entreprenariat, avec leurs avantages et inconvénients.

-Exploration des sources possibles de financement.

Mariage selon Dieu, foyer familial béni et heureux :

-Tour d'horizon sur les mariages dans le monde

-Le concept mariage-contrat

-Le concept mariage-alliance

-Les caractéristiques du mariage selon Dieu

-Les prescrits divins pour un mariage selon Dieu

-Obstacles à surmonter pour réaliser un mariage selon Dieu

-Les retombées positives d'un mariage selon Dieu

-Etudes de cas en atelier de travail

-Résolutions

Le code de conduite de Dieu sur l'autoroute du mariage :

-Le mariage, comme un long voyage

-Savoir se conduire comme un bon chauffeur dans ce voyage

-Savoir que l'on circule sur l'autoroute de Dieu, qui est doté d'un code de conduite

-Connaître et bien appliquer le code de conduite divin, stipulant :

+ Le respect scrupuleux des normes fondamentales du mariage, selon Genèse 2 : 18-24, savoir :

>> Le bannissement de la solitude

>> La pratique de l'entraide conjugale

>> L'application du principe de la ressemblance conjugale

>> L'application du principe de la famille nucléaire

+ Le respect scrupuleux des principes de fonctionnement du foyer familial, selon, par exemple, Ephésiens 5 : 22-6 : 9, savoir :

>> La soumission de la conjointe

>> L'amour du conjoint

>> L'obéissance des enfants

>> Le devoir des serviteurs

>> Le devoir des maitres

-Tenue d'atelier de travail sur le mariage

Constituer progressivement un réseau de familles modèles, répondant à des critères bien définis, tels :

- Etre des familles établies par le mariage évangélique, Selon la Parole de Dieu
- Etre des familles à niveau spirituel selon l'Evangile
- Etre des familles à niveau moral selon l'Evangile
- Etre des familles aux conjoints de bonne conduite
- Etre des familles aux parents de bonne conduite

- Etre des familles aux enfants de bonne conduite

- Etre des familles actives dans l'Eglise

Stratégies : La CAPEFOF débutera avec un statut dénominationel pour acquérir ensuite un statut inter-dénominationel, au gré des succès encaissés.

Durée : Devant s'occuper d'équilibre au foyer familial, la CAPED\FOF a une durée de vie illimitée. Néanmoins, ses Programmes d'accompagnement auront une durée de vie BIEN définie

Financement : Le financement du fonctionnement et des investissements de la CAPEFOF sera assuré essentiellement par les contributions en espèces et en nature consenties, selon les prescrits de ses statuts et règlements internes à élaborer par :

Ses membres

Les entités ecclésiastiques concernées

Les groupes cibles concernés

Des donateurs bénévoles

Siège Social : Le siège social de la CAPEFOF est au préalable au Quartier Général de l'Eglise de Dieu en Haïti. Elle pourra établir des succursales, ou annexes au niveau des différentes entités membres, par décision de son Assemblée Générale.

Voilà en substance le profil et le cadre institutionnel du Programme d'accompagnement pour l'équilibre du foyer familial que nous devons mettre en œuvre avec et pour compte de la communauté évangélique haïtienne. Il demeure entendu qu'au cas où ce Programme, qui est considéré comme un plan A, ne serait pas né, un plan B surgira, à titre d'intervention personnelle, de nature à nous permettre de réaliser même le minimum minimorum.

Dieu soit loué de ce que nous avons pu monter comment l'Eglise évangélique haïtienne devra s'engager davantage et plus efficacement dans les questions d'équilibre au foyer familial dans le monde évangélique haïtien. Il est bien vrai que nous sommes conscients de n'avoir ni tout vu, ni tout compris, d'autant que, pour notre pays, on devra étendre nos investigations aux autres églises et familles d'Eglise de Dieu, et à celles de l'ensemble de la communauté évangélique haïtienne. Toujours est-il que nos trouvailles permettront probablement à nos successeurs de voler plus haut et d'aller plus loin. A Dieu seul la gloire !!!

ANNEXE

QUESTIONNAIRES D'ENQUETES

Gordon Conwell Theological Seminary

Programme de Doctorat en Ministère de l'Eglise

Questionnaire de collecte de données à l'adresse de Responsable d'Eglise
(Les données tirées de ce questionnaire restent et demeurent confidentielles)

No : |___|___|

A-INFORMATIONS GENERALES

1. **Nom de l'Eglise :**...
2. **Dénomination**...
3. **Nom et Prénom du Pasteur Titulaire**..
4. **Adresse** .... **5-Téléphone :** ....

B. INFORMATIONS RELATIVES AUX TYPOLOGIES DE FAMILLES

B .1. Nombre de familles de l'Eglise

1. ☐ Inférieur à 50 2. ☐ Entre 50 et 100 3.☐ Supérieur à de 100

B.2. Nombre de familles monoparentales en %

1. ☐ Inférieur à 20 % 2. ☐ Entre 20 et 40 % 3. ☐ Supérieur à 40 %

B. 3. Pourcentage de familles élargies de l'Eglise

1. ☐ Inférieur à 10% 2. ☐ Entre 10 et 30% 3. ☐ Supérieur à 30 %

B.4. Pourcentage de familles séparées de l'Eglise

1. ☐ 0 % 2. ☐ Inférieur à 5 % 3. ☐ Entre 5 et 10 %

4. ☐ Entre 10 et 20% 5. ☐ Entre 20 et 30 % 6. ☐ Supérieur à 30 %

B.5. Pourcentage de familles reconstituées de l'Eglise

1 □ 0 % 2. □ Inférieur à 5 % 3. □ Entre 5 et 10 %

4 □ Entre 10 et 20% 5. □ Entre 20 et 30 % 6. □ Supérieur à 30 %

B.6. Pourcentage de familles de l'Eglise vivant dans le concubinage

1. □ 0 % 2. □ Inférieur à 10 % 3. □ Entre 10 et 20 %

4. □ Entre 20 et 30 % 5. □ Supérieur à 30 %

C.- INFORMATIONS RELATIVES AUX PROBLÈMES DE CONFLITS DANS LES FAMILLES

(Période de Référence : Douze derniers mois - de mois ....au mois ....)

C.1. Pourcentage de familles de l'Eglise où l'on enregistre de conflits entre les conjoints.

1. □ 0 % 2. □ Inférieur à 10 % 3. □ Entre 10 et 20 %

4. □ Entre 20 et 40 % 5. □ Supérieur à 40 %

C.2. Pourcentage de familles de l'Eglise où l'on enregistre de conflits entre les parents et les enfants.

1. □ 0 % 2 □ Inférieur à 10 % 3. □ Entre 10 et 20 %

4. □ Entre 20 et 40 % 5. □ Supérieur à 40 %

C.3. Pourcentage de familles de l'Eglise où l'on enregistre de conflits inter-enfants.

1. □ 0 % 2.□ Inférieur à 10 % 3. □ Entre 10 et 20 %

4. □ Entre 20 et 40 % 5.□ Supérieur à 40 %

C.4. Pourcentage de familles de l'Eglise où les conflits entre conjoints aboutissent à la séparation.

1. □ 0 % 2. □ Inférieur à 10 % 3. □ Entre 10 et 20 %

4. □ Entre 20 et 40 % 5. □ Supérieur à 40 %

C.5. Pourcentage de familles de l'Eglise où les conflits entre parents et enfants aboutissent à l'expulsion des

Enfants.

1. ☐ 0 % 2. ☐ Inférieur à 10 % 3. ☐ Entre 10 et 20 %

4. ☐ Entre 20 et 40 % 5. ☐ Supérieur à 40 %

D.- INFORMATIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DANS LES FOYERS

(Période de Référence : Douze derniers mois - de mois ....au mois ....)

D.1. Pourcentage de familles de l'Eglise vivant en équilibre, c'est-à-dire celles qui parviennent toujours à trouver une solution adéquate aux conflits de familles enregistrés.

1. ☐ Inférieur à 20 % 2. ☐ Entre 20 et 40 % 3. ☐ Entre 40 et 60 %

4. ☐ Entre 60 et 80 % 5. ☐ Supérieur à 80 %

D.2. Le poids du niveau spirituel dans l'équilibre des foyers familiaux.

1. ☐ Faible 2. ☐ Moyen 3. ☐ Fort

D.3. Le poids du niveau socio-économique dans l'équilibre des foyers familiaux.

1. ☐ Faible 2. ☐ Moyen 3. ☐ Fort

D.4. La Situation de monoparentalité influence l'équilibre des familles

1. ☐ Faiblement 2. ☐ Moyennement 3. ☐ Fortement

D.5. La Situation de concubinage influence l'équilibre des familles

1. ☐ Faiblement 2. ☐ Moyennement 3. ☐ Fortement

E.- INTERVENTION OU APPORT DE L'EGLISE POUR SOLUTIONNER LES PROBLEMES

DANS LES FAMILLES.- (Référence : douze derniers mois)

E.1. L'église intervient dans les questions de conflits des familles par des visites domiciliaires.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.2. L'église intervient dans les questions de conflits des familles par l'organisation d'études bibliques ciblées.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.3. L'église intervient dans les questions de conflits des familles par l'organisation des conférences thématiques.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.4. L'église intervient dans les questions de conflits des familles par la tenue de culte dominical de famille.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.5. L'église intervient dans les questions de conflits de familles par la l'organisation de moments récréatifs de famille ou de culte.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.6. L'église intervient dans les questions de conflits de familles par la tenue des retraites spirituelles pour la famille.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.7. L'église intervient dans les questions de conflits de familles en encadrant les familles dans des activités

génératrices de revenus et d'emploi.

1. ☐ Régulièrement 2. ☐ Circonstanciellement 3. ☐ Jamais

E.8. L'engagement de l'église dans les questions liées à l'équilibre au foyer familial.

1. a. ☐ Est suffisant b. ☐ Doit s'accroitre

2. a. ☐ Est satisfaisant b. ☐ Doit s'améliorer

REMARQUES GENERALES :

....
....

Certifié conforme et de bonne foi

Signature de l'Enquêté (e):____________________________Date ______________

Signature de l'Enquêteur:____________________________Date ______________

Gordon Conwell Theological Seminary

Programme de Doctorat en Ministère de l'Eglise

Questionnaire de collecte de données à l'adresse de Familles d'Eglise
(Les données tirées de ce questionnaire restent et demeurent confidentielles)

No : |___|___|

A-INFORMATIONS GENERALES

1. **Nom de l'Eglise :**...
2. **Dénomination**...
3. **Nom et Prénom du Chef de famille**..
4. **Adresse** ....**5-Téléphone :** ....

B.- TYPOLOGIE DE LA FAMILLE

1 **B.1. Catégorie de famille** 1. ☐ Biparentale 2. ☐ Monoparentale

. **B.2. Type de Famille** 1. ☐ Nucléaire 2. ☐ Elargie 3. ☐ Reconstituée

B.3. Nombre d'Enfants 1. ☐ Zéro 2. ☐ Entre 1 et 4 3. ☐ Supérieur à 4

1. **B.4. Famille établie depuis** 1. ☐ 1 -10 ans 2. ☐ 11-20 ans 3. ☐ Plus de 20 ans

C.- TYPES DE PROBLÈMES CONFRONTÉS (Période de référence : Douze derniers mois – Mois .... Au mois.....**)**

C.1. Catégorie de problèmes rencontrés au cours des douze derniers mois (Plusieurs réponses sont possibles)

1. ☐ Matériel 2. ☐ Moral 3. ☐ Spirituel 4. ☐ Aucun

Si 1 coché allez à C.2 ; si 2 coché allez à 7 ; Si 3 coché allez à C.4 ; Si 4 coché allez à C.5.

C.2. Problème d'ordre matériel enregistré au niveau de : (Plusieurs réponses sont possibles)

1. □ Logement 2. □ Alimentation 3. □ Santé 4. □ Education 5. □ Revenu

C.3. Problèmes d'ordre moral enregistré au niveau de la : (Plusieurs réponses sont possibles)

1. □ Conduite du mari 2. □ Conduite de la femme 3. □ Conduite des enfants

C.4. Problèmes d'ordre spirituel enregistrés au niveau de la Communication avec Dieu :

1. □ Du mari 2. □ de la femme 3. □ des enfants 4. □ Femme et enfants

5. □ Mari et enfants 6. □ Mari et femme 7. □ Mari, femme et Enfants

C.5. Problèmes de grands conflits enregistrés :

1. □ Entre conjoints 2. □ Entre parents et enfants 3. □ Inter-enfants 4. □ Jamais

C.6. Causes apparentes des conflits : **(**Plusieurs réponses sont possibles)

1. □ Causes matérielles 2. □ Causes morales 3. □ Causes spirituelles

4. □ Interférence des parents 5. □ Infidélité

C.7. Méfaits engendrés par les conflits : (Plusieurs réponses sont possibles)

1. □ Violences physiques 2. □ Violences verbales 3. □ Inimitié prolongée

4. □ Séparation 5. □ Expulsion

C.8. Voies de recours dans la recherche de solution en cas de conflits :
(Plusieurs réponses sont possibles)

1. □ Séances de prières 2. □ Réunion de famille 3. □ Sollicitation de l'intervention de l'Eglise 4. □ Sollicitation de l'intervention de l'Etat

D.- VIE SPIRITUELLE ET SOCIALE DE LA FAMILLE : (Période de Référence : Douze derniers mois)

D.1. Séances de cultes de familles

1. □ Une fois par semaine 2. □ Une fois par jour 3. □ 2-3 fois par jour 4. □ Jamais

D.2. Séquences des moments récréatifs de famille :

1. □ Une fois 2. □ Plus d'une fois 3. □ Jamais

E.- APPORTS SOCIOSPIRITUELS DE L'EGLISE A LA FAMILLE : (Période de Référence : Douze derniers mois)

E.1. Participation de la famille aux activités de l'Eglise liées à la famille :

1.□ Parfois 2.□ Souvent 3.□Toujours 4.□ Jamais

E.2 Moments récréatifs de la famille organisés par l'Eglise :

1) a. □ Jamais b. □ Une fois c. □ 2 ou 3 fois

2) a. □ Suffisants b. □ Insuffisants c. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

3) a. □ Efficaces b. □ Peu efficaces c. □ Inefficaces d. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

E.3. . Etudes bibliques réalisées par l'Eglise au profit de la famille :

1) a. □ Jamais b. □ Une fois c. □ 2 ou 3 fois □

2) a. □ Suffisantes b. □ Insuffisantes c. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

3) a. □ Efficaces b. □ Peu efficaces c. □ Inefficaces d. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

E.4. Conférences de l'Eglise réalisées sur la famille :

1) a. □ Jamais b. □ Une fois c. □ 2 ou 3 fois

2) a. □ Suffisantes b. □ Insuffisantes c. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

3) a. □ Efficaces b. □ Peu efficaces c. □ Inefficaces d. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

E.5. Cultes de familles organisés par l'Eglise :

1) a. □ Jamais b. □ Une fois c. □ 2 ou 3 fois

2) a. □ Suffisantes b. □ Insuffisantes c. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

3) a. □ Efficaces b. □ Peu efficaces c. □ Inefficaces d. □ Non applicable (Si Réponse 1 = a)

E.6. Les **Interventions de l'Eglise visant l'équilibre dans le foyer familial, d'une façon générale**

1) a. ☐ Sont suffisantes b. ☐ Doivent s'accroître

2) a ☐ Sont satisfaisantes b. ☐ Doivent s'améliorer

REMARQUES GENERALES :

....

....

Certifié conforme et de bonne foi

Signature de l'Enquêté (e):______________________Date ___________

Signature de l'Enquêteur:______________________Date ____________

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Antoine, Ph. ; Henry C. ; Padlenski, A.M. et Vinard, P. La nuptialité en Afrique. Etude de cas, Tableau 12 : Nombre d'épouses des hommes de 50-59 ans. Office de la Racherche Scientifique d'outre-Mer, 24 rue Bayard 75008, Paris.

Chapman, Gary. Couple et complices Approches relationnelles et bibliques pour consolider son mariage. Edition Farel B.P 2077421 Marne La Vallé.

Chapman, Gary. L'Amour dans l'impasse Quand l'avenir du couple semble compromis. Edtions Farel B. P. 2v 77427, Marne la vallée Cedex 2, France, 1999.

Collins, Serge E. Unis pour toujours.Comment parvenir au bonheur dans le maiage. Pacific Pren Publishing Association, 760 Ponce de Léon Blvd, Coral Gath, Florida 33134, USA, 1989.

Dallière Emile. Os de mes os et chair de ma chair. Les Editions Vida, 1994.

Fencht, Oscar E. Helping Families Trought the Church A symposium on Fmily life education Concordia Publishing House, Saint-Louis, Missouri, 1971.

Fisher, Robert E. The Family and the Church, Path way Press Cleveland Tenessee, 37 311 , 1978 .

Fuster, Elono Nacar y Cuelo, Alberto Colinga. Sagrada Biblia Version directa de las lenguas originales. Bibliotheca de Autores Christianos de la Editorial Catocica S. A., Mdrid 1975.

Getz, Gene A..Les Dimensions du Maariage ; Editions Vida, Miami Florida, 1982.

Hall, Laurie Obsession Le combat courageux d'une femme pour sauver sa famille des ravages de la pornographie. Editions Ministère Multilingue, Longueuil, Québec, Canada 2000.

Melgosa, Dr. Julian et Melgosa, Annette Dr. L'Itinésaire du Couple Une relation harmonieuse et durable. Editorial Safelix, S. L. Pradillo 6 Pol Ind. La Mima e 28770

Colmenas viejo, Madrid, Espagne, 2013.

Tucker, Gaulu etMike. 35 Devises pour un mariage heureux. IADPA Inter American Division Publishing Association 2905 NW 87 Avenue, Doral, Florida 33122, Etats – Unis d'Amérique, 2014.

Van Pelt, Nancy. Le langaga de l'amour. Les secrets de la communication dans le couple. IADPA Editorial Safelix 2905 NW 89th Avenue, Doral, Florida 33172 Etats-Unis, 8e Impression, Septembre 2014.

Périodiques

Gothman, John Mordochai. A Theory of Marital Dissolution and Stability Journal of Family Psychology, 1993, vol7, No 1, 57-75.

Navarre, Suzanne E. Salvado. Minochimis Strutural Family Therapy and its application to multicultural family system in Mental Nussing, 19 55-570, 1998.

Waite, Linda J. and Lohra, Evelyn L. The benefits from marriage and religion in the United States A Comparative analysis. Population and Development Review, June 2003, vol. 29, Issue 2.

Watube, Akiko.The influence of Authoritarian and Authoritation Parenting on Children in Academic Achievement Motivation: a comparison between the United States and Japan.

Web

Amérique centrale en veo.blogs_de_voyage.fr.Délinquance et barbarie en Amérique centrale.2006/3/20.

Amour : l'infidélité en nette progression chez les hommes et les femmes- sud-ouest. fr.htm.

Antoine, Philippe. Les complicités de la nuptialité : de la précarité des unions à la polygamie masculine en Afrique, Antoine_ 2002_ Traité. Pdf.

Canada Immigration and refugee Board of Canada, Haïti : violence conjugale, 13 Juin 2013.

Charlotte _dj. On a perdu l'équilibre familial, 27 avril 2014.

Chevelon, Bernadette. Le Pardon dans le couple, www.quipar-notre-dame.fs//article/le-pardon-dans-le-couple.

El Houani, Johane.Tragédie des enfants abandonnés : la délinquance juvenille de l'ampleur.www.blodinet /forum/23298.tragédie.10/08/2004.

Emmus - III Haïti 2000.

Encyclopédie Canadienne. Mariage et divorce. www. The canadian encyclopédia.ca/fr/article/marriage and divorce, 16 janvier 2014.

http : // interviewgourv.fr/sections / a_votre_service votre_service / aide_anc.victimes.

http : //violence conjugale.html.

http: //ask-martin.com Statistiques adultères et extraconjugales: Etude sur les rencontres adultères et extraconjugales.

Insee.enquête.Etudes des relations familiales intergénérationnelles (Erfi) , 2005

Mucchielli, Laurent. L'évolution de la délinquance juvenille en France.délinquance juvenille-1.pdf.

PNUD. Enquête sur les conditions de vie en Haïti, ECVH-2001 VOLUME II, pnud-livre-enquête-volume-ii.paf.

r_bourget@yahoo.com/MSW/CSW. Le comportement de l'homme haïtien au foyer et en dehors du foyer.html. Haïti. Actualités.com/blog /4397.

Sala, Harold J. Something more than Love The X- Facttors in a Good Marriage. Accent Publishing, Inc 12.100 w South Avenue, Denvers Colorado 80215, 1983.

Sardon, Jean –Paul. Evolution de la nuptialité et de la divortiabilité en Europe depuis la fin des années soixante www.perse.fr/web/revues / home/prescript/article/pop_0032.

Segura, Pierre. Le divorce et le remariage.www.top chrétien.com/tp messages/view/133/ Le-divorce-et-le-remariage-12.html.

Thiriat, Marie Paule et Locoh, Thérèse. Divorce et remariage des femmes dans l'Afrique de l'Ouest : le cas de Togo Persée.fr/ web/revers / home ... 1995, vol.50, No. 1, pp 61-93.

www. de-ecclesia.com. Le rôle de la famille dans le développement de la personnalité.info.bio famille et. Person.html.

www.alterpresse.org/spip?article 11467.

www.clnage.u-psud.fr/cimprendre/comment_pourquoiphp.clôner, comment et pourquoi.

www.la dépeche d'Abidjan.info.vie de couple/l'infidélité conjugale en questions : Incursion dans le monde des couples, htm.

www.measure ha.com / pubs /paf/FR 121/07 chapitre pdf.

www.radiotélévision caraïbe.com/nouvelle/haïti/haïti_zokiki.

Yarhousse, Mark, A. et Kays, Jill L.Working with mixed sexual orientation couples, AACC, 2009-Yarhousse and Kays, moc 1.pag.

VITA

Joseph Simon Milien est né au Quartier deTrouin, à la quatorzième Section Communale, Commune de Léogane, Département de l'Ouest, Haïti, le 20 Octobre 1946. Issu d'une famille évangélique pentecôtiste, Joseph Simon Milien a été bien imprégné d'une éducation chrétienne évangélique, qui se veut quelque peu orthodoxe.

Incapable d'écrire de sa main droite et empêché de le faire de la main gauche, alors qu' il était à même de faire, Joseph Simon Milien a dû perdre deux années de classe dans une école classique d' Eglise, avant d'être autorisé et même encouragé à écrire de sa main gauche, dans une autre école, une ferme- école nationale. Là, Joseph Simon Milien a bouclé ses études primaires, couronnées par le Certificat d' Etudes Primaires (C E P). Puis il s'est rendu à Port-au-Prince, la capitale du pays, où, d'abord au lycée Alexandre Pétion, ensuite au lycée Anténor Firmin, il a réalisé ses études secondaires, soldées par les Baccalauréats I et II.

Vint alors le moment des études universitaires, qui ont eu lieu é la Faculté d' Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l' Université d' Etat d'Haïti, sanctionnées par une licence d Ingénieur-Agronome, suivies de spécialisation en coopérative, en Israël ; en Collectivités locales, en France ; en planification du développement, au Vénézuéla et en Israël (Rehovot) ; d'expériences au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, depuis le poste d'Agent agricole jusqu'à celui de Directeur Général.

Sur le plan ecclésial, Joseph Simon Milien a œuvré comme moniteur à l'Ecole du Dimanche, responsable Département d' Ecole du Dimanche, de la Jeunesse, des Hommes, Assistant-Pasteur (Eglise de Dieu de Poste-Marchand et District Port-au-Prince-Est), et Directeur du Département de Développement de l'Eglise de Dieu en Haïti. Professeur au Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti, où il a été préalablement licencié, il détient une Maîtrise en Ministère de l'Eglise, du Pentecostal Theological Seminary de Cleveland Tennessee, et est actuellement doctorant au Doctor of Ministry Program de Gordon-Conwell Theological Seminary, où, Dieu voulant, il sera gradué les 6-7 Mai 2016.

Joseph Simon Milien s'est marié avec son honorable et combien précieuse moitié, Mireille Adolphe. Et ensemble, à l'ombre du Tout-Puissant, ils se sont tissé un foyer béni et heureux, fort de quatre enfants, dont deux déjà mariés, leur générant des petits-enfants. Toute la gloire est à Dieu !!!